

Année 2025

Rapport sur le climat et la nature

Le présent rapport vise à se conformer aux recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), aux obligations de publication en matière de développement durable (SDR) de l'Autorité des marchés financiers (FCA) du Royaume-Uni, ainsi qu'à l'article 29 de la loi EC n°2019-1147 relative à l'Énergie et au Climat concernant le reporting au niveau des entités.

Il prévoit également une mise en conformité volontaire partielle avec les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD) et les lignes directrices de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) en matière de planification de la transition.

Informations destinées aux investisseurs privés

Nous invitons les investisseurs privés à consulter au préalable nos contenus pédagogiques, disponibles sur notre [site web](#), afin de mieux comprendre les thèmes et les sujets abordés.

Table des matières

Ce rapport a pour objectif d'aider nos clients, les autorités de réglementation et autres parties prenantes à mieux comprendre notre approche en matière de climat et de nature. Ce document a été élaboré à l'aide de cadres réglementaires et volontaires, notamment le Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), l'article 29 de la loi EC n°2019-1147 relative à l'Énergie et au Climat, ainsi que les recommandations du TCFD britannique et les SDR de la FCA au Royaume-Uni. Il prévoit également une mise en conformité volontaire partielle avec les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD) et les lignes directrices de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) en matière de planification de la transition. Ce rapport nous aide également à établir des rapports conformes aux normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), qui sont en cours d'adoption dans les juridictions concernées.

Pourquoi le rapport se concentre principalement sur les investissements¹

Notre groupe	Tonnes de gaz à effet de serre	% de nos émissions de GES
Investissements - Émissions de GES financées	204 180 000	99,99 %
Activités opérationnelles Émissions de GES « opérationnelles »	10 603	0,01 %

Les risques et opportunités liés au climat et à la nature sont nettement plus significatifs au regard de nos activités d'investissement que de nos propres activités opérationnelles. Cela reflète l'ampleur des émissions financées associées aux portefeuilles des clients. Par ailleurs, 37,5 % de nos investissements concernent des secteurs présentant un potentiel élevé de risques en lien avec la nature. Par conséquent, le présent rapport se concentre principalement sur nos activités d'investissement, tout en couvrant également nos émissions de GES opérationnelles lorsque celles-ci sont significatives et sous notre contrôle. Pour plus d'informations, consultez la section [Durabilité d'entreprise](#).

Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ». La description détaillée de notre alignement sur [le TNFD est disponible ici](#).

¹ Les émissions liées aux investissements correspondent à nos émissions de scope 3, catégorie 15, et recouvrent les émissions de scopes 1, 2 et 3 liées à nos portefeuilles d'obligations d'entreprises et d'actions. Les émissions « opérationnelles » couvrent nos « émissions de GES sous contrôle opérationnel » ; pour plus d'informations, consultez nos sections [Durabilité](#) et [Méthodologie](#).

Avant-propos	<u>4</u>
Stratégie et indicateurs en matière de climat et de nature	<u>13</u>
Gouvernance	<u>55</u>
Gestion des risques	<u>59</u>
Annexes	<u>63</u>
A1 - Cadre de publication, cartographie réglementaire et compléments locaux	<u>64</u>
A2 - Climat	<u>94</u>
A3 - Nature	<u>105</u>
A4 - Politiques et ressources	<u>109</u>
Avertissement	<u>114</u>

Avant-propos

Les questions d'approvisionnement énergétique, et de contrôle de celui-ci, sont revenues au premier plan des décisions économiques et politiques. L'histoire montre que ces moments ont leur importance. Les choix politiques et d'investissement effectués à la suite des chocs pétroliers des années 1970 ont contribué à façonner les systèmes énergétiques, la compétitivité industrielle et le paysage géopolitique pendant des décennies. Une dynamique similaire pourrait bien se reproduire, alors que les pays cherchent à renforcer leur sécurité énergétique, leur résilience économique et leur compétitivité future dans un monde de plus en plus incertain.

« La transition est de plus en plus déterminée par la résilience économique, la compétitivité industrielle et la sécurité énergétique. »

Si les objectifs climatiques restent un facteur déterminant, des enjeux plus larges tels que la sécurité énergétique, la résilience des infrastructures et la compétitivité industrielle jouent un rôle de plus en plus important dans la définition des trajectoires de transition. Ces évolutions modifient la manière dont les gouvernements, les entreprises et les investisseurs appréhendent les risques, allouent les ressources et élaborent des plans de transition énergétique et d'action climatique, avec des implications importantes pour la résilience et la compétitivité des émetteurs. Les investisseurs doivent comprendre comment les entreprises, les secteurs et les régions s'adaptent aux transformations structurelles qui touchent les systèmes énergétiques, la disponibilité des ressources, les technologies et la réglementation.

Au cours de l'année, nous avons amélioré les outils, les données et les cadres mis à la disposition des gérants de portefeuille et des analystes afin de faciliter l'analyse des enjeux de durabilité dans la prise de décision en matière d'investissement. Nous avons également fait évoluer le reporting des activités de 'stewardship' - engagement actionnarial - concernant le dialogue actif avec les entreprises et l'engagement sur des thématiques telles que le climat, l'eau et la déforestation. Parallèlement, nous avons poursuivi nos échanges avec les décideurs politiques, les autorités de réglementation et les organismes sectoriels sur le développement de cadres de reporting pratiques et utiles à la prise de décision, ainsi que sur des enjeux systémiques tels que les émissions de méthane, les cadres de transition et le reporting de durabilité utile à la prise de décision.

Nous avons publié notre premier plan de transition climatique autonome, revenant sur les facteurs ayant soutenu les progrès réalisés à ce jour et sur ceux susceptibles d'influencer les résultats futurs. Nos objectifs à long terme fixés en 2020 restent inchangés. Par ailleurs, nous avons défini, pour nos activités opérationnelles, des objectifs intermédiaires supplémentaires pour la période 2025-2027 afin de soutenir la poursuite de la réduction des émissions. Nous avons également publié notre premier rapport, partiellement conforme aux recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD), honorant ainsi notre engagement en tant qu'« early adopter ». Collectivement, ces publications visent à améliorer la cohérence, l'accessibilité et la pertinence de nos rapports dans un contexte de plus en plus complexe marqué par la multiplication des cadres et des réglementations en matière de durabilité.

La transition vers une économie plus sobre en carbone et plus respectueuse de la nature ne sera vraisemblablement ni linéaire ni uniforme. Les marchés, les technologies, les réglementations et les priorités géopolitiques continueront d'évoluer. Les décisions politiques et d'investissement prises aujourd'hui pourraient façonner les économies et les marchés pour les décennies à venir, tout comme ce fut le cas à la suite des chocs pétroliers des années 1970. Il reste essentiel de conserver une vision à long terme fondée sur la recherche fondamentale, une intégration rigoureuse des critères de durabilité et un engagement actionnarial constructif pour aider nos clients à s'orienter dans cet environnement en constante évolution et à atteindre leurs objectifs d'investissement.



Niamh Brodie-Machura

Directrice des
investissements, Actions



Jenn-Hui Tan

Directeur de la durabilité

À propos de Fidelity International

Fidelity International (également « Fidelity ») désigne FIL Limited et ses filiales.

Fidelity International est une société privée spécialisée dans la gestion d'actifs et l'épargne-retraite à l'échelle mondiale, présente dans plus de 30 pays et au service de plus de 2,8 millions de clients. Fondée en 1969 en tant qu'activité internationale de Fidelity Investments aux États-Unis, Fidelity International est devenue une entité indépendante en 1980. Aujourd'hui, Fidelity International est majoritairement détenue par l'équipe dirigeante et la famille fondatrice, le reste du capital étant détenu par des organisations caritatives. Nos clients incluent des banques centrales, des fonds souverains, de grandes entreprises, des institutions financières, des compagnies d'assurance, des gérants de patrimoine et des investisseurs privés.

Chez Fidelity International, notre raison d'être est de travailler ensemble pour construire un meilleur avenir financier pour nos clients. Nous adoptons une approche à long terme en matière d'investissement et proposons des conseils et des solutions d'investissement sur l'ensemble des marchés et des segments de clientèle.

En 2025, Fidelity International était organisée selon la structure ISS et GPS décrite ci-dessous.

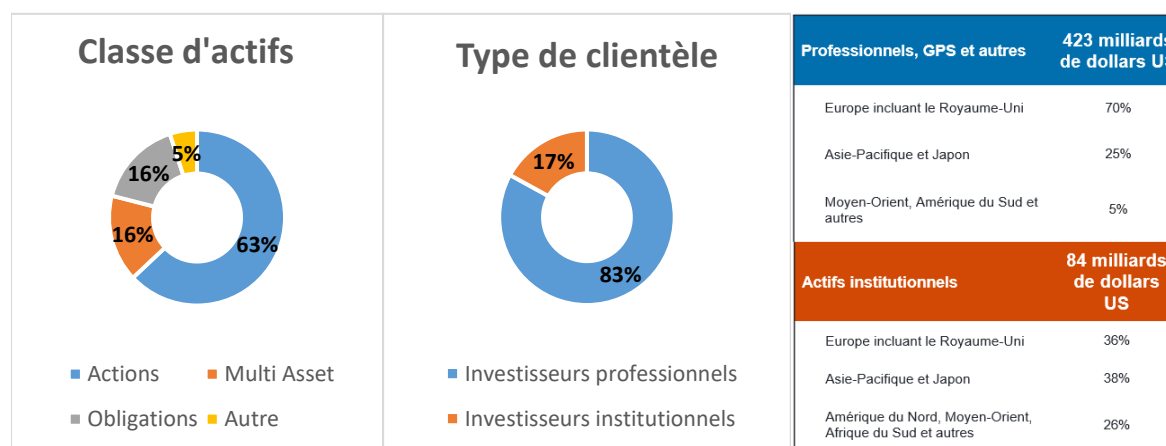
Fidelity International exerce deux activités principales :

1. **Investment Solutions and Services (ISS)** : pôle de gestion d'actifs proposant des solutions d'investissement destinées aux distributeurs, aux institutionnels et autres investisseurs professionnels par le biais de fonds et de mandats dédiés.
2. **Global Platform Solutions (GPS)** : activité de plateformes d'investissement regroupant les services d'épargne salariale, d'investissement pour les particuliers et de conseil.

Depuis la fin de l'exercice, notre organisation repose sur quatre piliers : Gestion d'actifs, Distribution, FIL Platforms et Fonctions groupe, GPS faisant désormais partie du pôle Distribution.

Au 31 décembre 2025, les actifs sous gestion de Fidelity International s'élevaient à 507 milliards de dollars américains. Fidelity est avant tout un gestionnaire actif, les stratégies passives représentant environ 11 % des actifs sous gestion. Dans le cadre du Dispositif d'investissement durable de Fidelity (FSIF), les produits Orientation ESG et Focus ESG représentaient 39,5 % des actifs sous gestion. Pour plus d'informations sur le FSIF, veuillez consulter nos [Principes d'investissement durable](#).

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des actifs sous gestion par classe d'actifs, type de clientèle et région géographique.



Une approche globale

Le présent Rapport sur le climat et la nature décrit la manière dont nous identifions, évaluons et gérons les risques et les opportunités en lien avec le climat et la nature dans l'ensemble de nos investissements et de nos propres activités. Il vise à offrir une vision claire et pertinente pour la prise de décision sur la manière dont ces facteurs sont intégrés dans nos processus d'investissement, nos activités de stewardship, nos solutions d'investissement et notre stratégie de durabilité d'entreprise, tout en présentant nos progrès par rapport à nos objectifs et engagements. Le principe de matérialité permet de déterminer les enjeux liés au climat et à la nature couverts dans ce rapport, en fonction de leur importance pour les décisions d'investissement de nos clients ou pour notre activité en tant que gestionnaire d'actifs.

Ce rapport complète :

- les [Principes d'investissement durable](#), qui présentent notre approche en matière d'investissement durable et d'activités de stewardship ; et
- le [Rapport sur le développement durable et le stewardship](#), qui rend compte annuellement des activités menées dans le cadre du UK Stewardship Code ainsi que des progrès réalisés par Fidelity International en matière de durabilité.

Périmètre du rapport

Le rapport utilise un code couleur **bleu** et **vert** permettant de distinguer aisément les **investissements** que nous gérons pour le compte de nos clients de nos propres **activités opérationnelles**.

Investissements	
Inclus dans le périmètre	Hors périmètre
Le présent rapport présente notre approche concernant les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités en lien avec le climat et la nature pour les investissements de nos clients pour lesquels Fidelity International dispose d'un mandat de gestion discrétionnaire. Cela englobe les classes d'actifs et les régions géographiques concernées au sein de notre activité de gestion d'actifs. Pour certains indicateurs, notamment les émissions financées de gaz à effet de serre (GES), le périmètre peut également inclure des actifs gérés par des sous-conseillers ou délégués à des gestionnaires tiers. Dans ces cas, le rapport inclut les données relatives aux émissions de ces actifs, mais ne décrit pas les stratégies d'investissement sous-jacentes ni les activités de stewardship mises en œuvre par les gérants tiers. Les exceptions sont présentées dans la colonne « Hors périmètre » ci-contre.	Le présent rapport exclut : 1. Entités et activités ▪ Activité d'asset owner : FIL Life, qui publie son propre rapport sur le climat britannique, et FIL Life Ireland. ▪ Fidelity Canada : produits et mandats gérés par Fidelity Canada ou par un gérant tiers. Fidelity Canada publie un rapport de durabilité, disponible sur son site Internet. ▪ Activités de taille réduite ou non significative : activités qui n'investissent pas pour le compte des clients. 2. Mandats, délégations et limites méthodologiques ▪ Sous-conseillers externes : les sous-conseillers externes chargés de gérer les produits de Fidelity International, tels que FIAM, FMR et Geode, appliquent leurs propres politiques en matière de gestion d'actifs, d'investissement responsable et de stewardship. Leurs processus sous-jacents ne relèvent pas du périmètre du présent rapport, mais les émissions financées associées à ces investissements sont prises en compte dans les indicateurs lorsque cela s'avère pertinent. Fidelity International recourt de façon limitée à la délégation de gestion à des sous-conseillers externes ; ces délégations revêtent un caractère stratégique et visent à proposer des stratégies spécifiques. ▪ Mandats de conseil : mandats dans le cadre desquels Fidelity International conseille ses clients en matière d'allocation d'actifs, sans disposer d'un mandat de gestion discrétionnaire. 3. Disponibilité des données pour certains indicateurs • Exclusions des indicateurs d'investissement : la section consacrée aux indicateurs d'investissement ne comprend pas les données de FIL Fund Management (China) Company Limited, des produits négociés en bourse liés aux cryptomonnaies ou aux matières premières, ni des actifs immobiliers détenus en portefeuille.
Activités opérationnelles	
Inclus dans le périmètre	Hors périmètre
Le présent rapport présente notre approche concernant les impacts, les risques et les opportunités en lien avec le climat et la nature, dans la mesure où ceux-ci sont significatifs pour nos propres activités, sur l'ensemble des sites de Fidelity International.	Le présent rapport exclut les activités opérationnelles de Fidelity Canada. Fidelity Canada publie un rapport de durabilité, disponible sur son site Internet.

Vue d'ensemble de la stratégie

Vue d'ensemble de la stratégie

Objectifs

Progrès réalisés

Investissements

Intégration

Identifier et évaluer les risques et opportunités significatifs en lien avec le climat et la nature dans le cadre de l'analyse des investissements et des activités de stewardship, à l'aide d'outils internes et tiers.

Stewardship

L'actionnariat actif peut améliorer la compréhension des investissements et encourager les émetteurs à adopter de meilleures pratiques pour lutter contre les risques significatifs en lien avec le climat et la nature, afin de contribuer à améliorer les publications et les plans de transition des entreprises, y compris, le cas échéant, en exerçant les droits de vote.

Solutions

Proposer des solutions conçues pour aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers et, le cas échéant, climatiques ou liés à la nature.

Objectif de réduction des émissions liées aux investissements d'ici 2030

D'ici 2030, réduire de 50 % l'intensité carbone des scopes 1 et 2 de nos investissements en obligations d'entreprise et actions, conformément à notre ambition de soutenir la transition de l'économie réelle vers la neutralité carbone d'ici 2050.¹

1. Intégration

Établir nos propres notations ESG et climatiques pour les titres couverts, et réaliser des évaluations trimestrielles de durabilité pour les produits ESG.

2. Objectifs de stewardship – engager un dialogue actif avec

- a) les émetteurs représentant 70 % de nos émissions financées de scopes 1 et 2
- b) un certain nombre d'entreprises chaque année dans le cadre de notre programme d'engagement thématique axé sur la nature.² En 2026, nous visons ≥ 25 entreprises.

3. Solutions

Proposer à nos clients des solutions liées au climat et à la nature, y compris des solutions sur mesure.

L'intensité carbone des investissements a diminué de 69 % entre 2019 et 2025.¹

Intégration – nous avons :⁴

- a) établi plus de 3 000 notations ESG fondamentales et exclusives des émetteurs, établies par notre équipe d'analystes
- b) établi des notations climatiques exclusives couvrant plus de 90 % des principaux indices
- c) effectué 62 évaluations trimestrielles de durabilité portant sur 242 portefeuilles
- d) élaboré des évaluations de l'exposition à la nature pour nos actifs sous gestion, conformément à l'approche LEAP du TNFD (2022-2025)⁵

2. Stewardship – engagement actionnarial:

- a) Nous sommes engagés auprès des émetteurs représentant 64 % de nos émissions financées⁶
- b) L'an dernier notre objectif était de s'engager auprès de 45 émetteurs dans le cadre de notre programme d'engagement thématique axé sur la nature⁷. Nous nous sommes engagés auprès de 38 émetteurs au cours de l'année 2025/

3. Solutions – nous avons mis au point des solutions :

Nous gérons 54 portefeuilles au sein de notre gamme Focus ESG, comprenant des stratégies axées sur la transition vers une économie océanique durable ou bleue, des solutions climatiques, ainsi que des mandats dotés d'approches climatiques sur mesure.

1. Une réduction de 75,1 % des émissions opérationnelles entre 2019 et 2025

2. Bilan de la première année par rapport à nos objectifs intermédiaires 2024-2027 :

- réduction de 22 % des émissions opérationnelles
- augmentation de 2 % de la consommation d'énergie
- augmentation de 1 % de la consommation d'énergies renouvelables, qui atteint désormais 98 %
- réduction de 20 % de la fréquence des voyages d'affaires par employé.

Activités opérationnelles

Montrer son engagement par des actes concrets

Gérer les risques liés au climat et à la nature dans l'ensemble de nos propres activités afin de réduire notre empreinte environnementale, d'optimiser l'utilisation des ressources, de renforcer notre résilience et de démontrer notre engagement en faveur de nos Principes d'investissement durable.

1. Atteindre la neutralité carbone au niveau des émissions opérationnelles³ d'ici 2030

2. Objectifs climatiques et énergétiques intermédiaires

- Nos objectifs intermédiaires pour la période 2024-2027 sont les suivants :
- réduction absolue des émissions de 15 %
- réduction absolue de 15 % de la consommation d'énergie
- consommation d'électricité 100 % renouvelable dans tous les sites où cela est possible
- maintien de l'intensité des émissions de GES liées aux voyages d'affaires par employé aux niveaux de 2024

¹ Cet objectif a été fixé en 2020, en comparaison avec les émissions mesurées en 2019. Son périmètre couvre les portefeuilles d'obligations d'entreprises et d'actions et est lié à notre indicateur « empreinte carbone ».

² Notre engagement dépend de l'accès à la société, de la taille de la participation et de l'allocation des ressources.

³ Consultez notre section Durabilité d'entreprise pour en savoir plus sur les catégories de GES concernées.

⁴ À fin 2025. Une évaluation trimestrielle de durabilité (QSR) peut porter sur plusieurs produits gérés ou cogérés par un ou plusieurs gérants de portefeuille. Le périmètre couvre les portefeuilles d'actions cotées en bourse et d'obligations d'entreprises.

⁵ Le périmètre couvre les obligations d'entreprises et les actions d'émetteurs cotés en bourse, pour lesquels des données sont disponibles. Cf. « Progrès accomplis au niveau de la Feuille de route Nature ».

⁶ Nous avons engagé un dialogue actif avec des émetteurs représentant 64 % de nos émissions financées de scopes 1 et 2 au 31 décembre 2025, au moins une fois entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025.

⁷ Notre programme d'engagement thématique s'inscrit dans le cadre plus large de nos activités d'engagement. En 2025, nous avons mené au total 120 échanges sur des questions liées à la nature. Dans le cadre de notre programme d'engagement thématique en lien avec la nature, nous avons approché 38 émetteurs, chacun ayant fait l'objet d'au moins un échange.

Dans le cadre de notre approche visant à gérer les risques et les opportunités significatifs liés au climat et à la nature, nous avons défini des objectifs et pris des engagements, et nous suivons les progrès réalisés par rapport à ceux-ci.

Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs climatiques

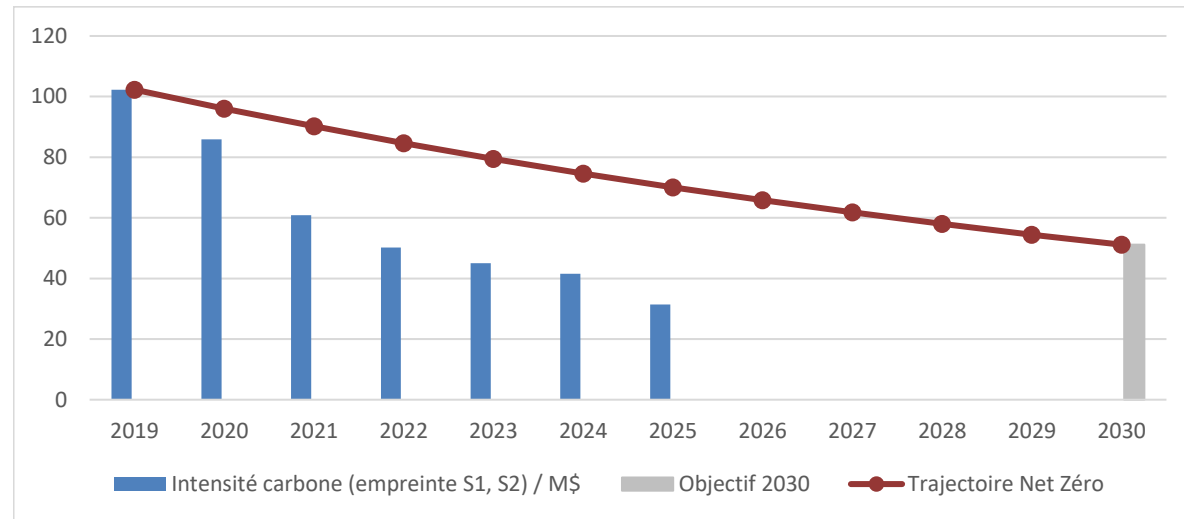
Investissements

Objectif

- Réduire de 50 % l'intensité carbone des scopes 1 et 2 (empreinte S1 et S2) de nos investissements en obligations d'entreprise et actions sur la période 2019-2030, conformément à notre ambition de soutenir la transition des économies vers la neutralité carbone d'ici 2050.

Progression :

- Depuis 2019, l'intensité carbone (scopes 1 et 2) de nos investissements en actions et en obligations d'entreprises a diminué de 69 %.
- L'équipe Immobilier a procédé à une évaluation sur la base de l'année de décalage par rapport au CRREM pour 86 % de la surface des biens détenus par les fonds immobiliers¹ (décembre 2025)



Périmètre : Gérant d'actifs - Portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises répartis entre différentes classes d'actifs (actions, produits de taux, gestion diversifiée et gestion passive) - représentant 495 milliards de dollars d'actifs sous gestion à la fin de l'année 2025.

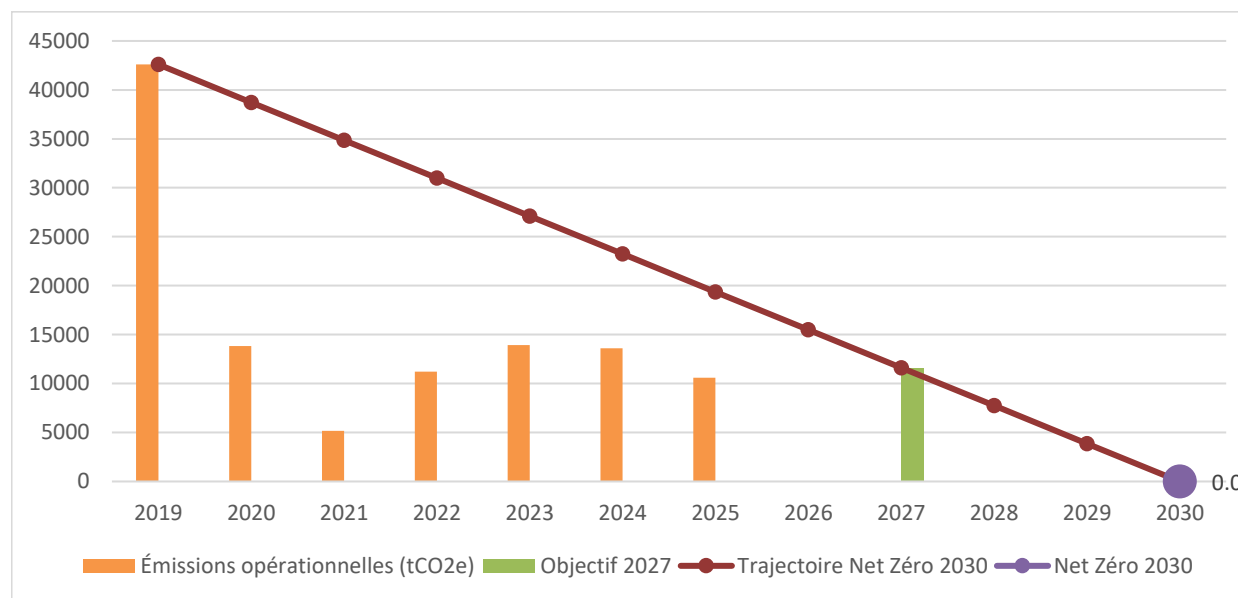
Activités opérationnelles

Objectif :

- Atteindre la neutralité carbone des émissions opérationnelles d'ici 2030, avec des objectifs intermédiaires pour 2027 visant à réduire les émissions et la consommation d'énergie de 15 %, à atteindre une consommation d'énergie 100 % renouvelable et à maintenir l'intensité des émissions de GES liées aux déplacements en avion par employé au niveau de 2024.

Progression :

- Depuis 2019, les émissions opérationnelles ont été réduites de 75 %, ¹¹ grâce à une baisse de 68 % des émissions liées aux voyages d'affaires, à une diminution de 49 % de notre consommation d'énergie et à une augmentation de notre approvisionnement en électricité renouvelable, qui atteint désormais 98 %.



Périmètre : Activités opérationnelles de Fidelity (Emissions GES sous contrôle opérationnel).

¹¹ L'outil CRREM du GRESB est une approche sectorielle visant à évaluer les risques de transition dans le secteur immobilier. ¹² Émissions de référence du marché. Ces chiffres ont été retraités ; veuillez vous reporter à la section [Méthodologie de mise à jour des données](#).

Progrès accomplis dans la Feuille de route Nature et nos engagements

En tant que signataires de l'engagement « Finance for Biodiversity » et de l'initiative « Finance for Sector Deforestation Action » (FSDA), nous nous sommes engagés à soutenir la gestion des risques liés à la nature. Depuis 2021, nous avons accompli des progrès considérables, néanmoins la déforestation et la protection de la nature restent des enjeux complexes qui exigent un engagement fort de la part des parties prenantes et des efforts supplémentaires.



Pour plus d'informations sur les actions que nous avons menées et les progrès réalisés dans le cadre des engagements pris au titre des initiatives « Finance for Biodiversity » et FSDA, veuillez consulter notre [Rapport sur le développement durable et le stewardship](#).

* Renommée ensuite « Finance Sector Deforestation Action » (FSDA). **Partiellement conforme aux recommandations du TNFD.



Stratégie et indicateurs en matière de climat et de nature

Risques et opportunités en lien avec le climat et la nature

Nous proposons des services de gestion d'actifs par l'intermédiaire de notre division Investment Solutions and Services (ISS), qui offre des solutions d'investissement destinées aux distributeurs, aux institutionnels et autres investisseurs professionnels par le biais de fonds et de mandats dédiés. Nos compétences en matière d'investissement couvrent les actions cotées et les produits de taux gérés activement, ainsi que la gestion diversifiée, les stratégies alternatives et l'immobilier. Nous sommes convaincus que la prise en compte des risques et des opportunités liés à la durabilité dans nos décisions d'investissement, l'exercice d'un stewardship efficace et la proposition d'une gamme de solutions d'investissement durable peuvent aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers et en lien avec la durabilité. Pour plus d'informations sur notre approche, veuillez consulter nos [Principes d'investissement durable](#).

Nous considérons que certaines thématiques systémiques en matière de durabilité revêtent une importance financière significative en raison des risques et des opportunités qu'elles peuvent présenter pour les portefeuilles de nos clients, nos activités opérationnelles, ainsi que pour les économies et les sociétés dans lesquelles nous opérons, tout comme les entreprises dans lesquelles nous investissons. Le changement climatique et la perte de nature constituent deux de nos quatre principales thématiques systémiques en matière de durabilité, dans la mesure où ils peuvent avoir une incidence significative sur nos activités et nos investissements, tous actifs, secteurs et régions géographiques confondus. Conformément au référentiel du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), nous évaluons les risques et les opportunités liés au climat sur différents horizons temporels et en tenons compte, lorsqu'ils sont significatifs ou pertinents, dans nos décisions d'investissement, notre politique de stewardship et le développement de nos produits. Conformément à notre mise en conformité volontaire partielle avec le référentiel TNFD, nous identifions les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités significatifs liés à la nature dans l'ensemble de nos activités et de nos chaînes de valeur. Bien qu'il ne soit pas possible de prendre pleinement en compte toutes les dimensions liées à la nature dans notre analyse, celle-ci permet néanmoins d'identifier les risques potentiels au sein de nos investissements et d'orienter les priorités en matière de stewardship, notamment en ce qui concerne la déforestation et l'eau.

Notre processus annuel de modélisation de scénarios² vise à identifier les risques significatifs auxquels notre entreprise sera confrontée au cours des douze prochains mois et s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des fonds propres. Il est examiné et approuvé chaque année par les instances de gouvernance compétentes. Les risques à court terme les plus importants pour notre entreprise sont liés à des événements de marché,

² Tient en compte notre activité et notre chaîne de valeur (y compris les investissements)

géopolitiques ou économiques, tels que la « stagflation » ou les conflits régionaux, qui se traduisent généralement par une chute brutale des cours et ont un impact direct sur notre rentabilité, que ce soit au niveau de nos investissements, de nos activités ou de notre personnel.

Le tableau ci-dessous présente les risques et opportunités en lien avec le climat et la nature qui nous semblent les plus pertinents, ainsi que leur incidence potentielle sur nos activités sur différents horizons temporels. Le court terme correspond à une période de 0 à 3 ans, le moyen terme à une période comprise entre 3 et 10 ans, tandis que le long terme correspond à une période supérieure à 10 ans. Viennent ensuite des exemples illustrant la matérialité potentielle du climat et de la nature pour nos investissements, notamment les résultats d'analyses de scénarios climatiques ainsi que des analyses d'impact et de dépendance concernant la nature. Nous présentons ensuite une synthèse visant à gérer les risques et les opportunités liés au climat et à la nature dans le cadre de nos investissements et de nos activités opérationnelles.

Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ». La description détaillée de la mise en conformité avec [le TNFD est disponible ici](#).

Synthèse des risques et opportunités liés au climat et à la nature :

Type	Horizon temporel	Description et conséquences financières potentielles	Mesures visant à gérer les risques et à saisir les opportunités
Transition	Toutes les périodes	Risque de réputation – risque lié à la conformité réglementaire (externe) L'augmentation du volume et de la complexité de la réglementation et des obligations d'information en lien avec la durabilité peut entraîner une hausse des coûts de mise en conformité, des cas de non-conformité, ou encore amener les clients à se sentir mal informés, voire donner lieu à une action en justice concernant les références en matière de durabilité. Une telle atteinte à la réputation peut ébranler la confiance des clients ou des parties prenantes, ce qui peut avoir des répercussions sur la demande pour les services proposés. Les conséquences financières potentielles comprennent une augmentation des coûts, des amendes réglementaires, une baisse des flux client et une diminution des revenus.	Veille réglementaire, intégration des exigences réglementaires liées au climat et à la nature dans les cadres de conformité et les processus de gestion des risques, élaboration d'un modèle de reporting en matière de durabilité. Cela inclut la préparation des obligations de reporting qui devraient s'aligner sur les normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) ou s'en inspirer.
	Risque ou opportunité à court ou moyen terme	Stratégie de fonds et évolution des préférences des clients (externe) L'évolution de la demande des clients en matière de stratégies d'investissement axées sur la durabilité, le climat ou la nature pourrait avoir une incidence sur les revenus. Le non-respect des objectifs fixés pour les produits, des cibles ou des attentes des clients peut entamer la confiance de ces derniers et avoir une incidence sur les flux de capitaux. Les conséquences financières potentielles comprennent une augmentation ou une baisse des revenus, en fonction de la demande des clients et de la performance des produits.	Élaboration et amélioration des stratégies d'investissement et gammes de produits présentant des caractéristiques pertinentes liées au climat ou à la nature, dans le respect de la gouvernance des produits et en tenant compte de l'évolution de la demande des clients, des pratiques du marché et des exigences réglementaires. Processus de surveillance et de correction de niveaux 1 et 2, s'appuyant, le cas échéant, sur une évaluation des risques de réputation liés aux critères ESG et sur une analyse de scénarios.
	Opportunité à court terme	Optimisation de l'utilisation des ressources, y compris la consommation et l'approvisionnement en énergie (interne) Nous avons la possibilité d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire la consommation d'eau et les déchets, et d'augmenter le recours à l'électricité issue de sources renouvelables lorsque cela est possible. Coûts potentiellement moins élevés.	Nous continuons à mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique, à accroître la part d'électricité renouvelable achetée et à gérer l'intensité carbone des voyages d'affaires, afin de soutenir l'objectif de neutralité carbone pour nos activités opérationnelles.
Physiques	Risque à moyen et long terme	Perturbations liées aux risques climatiques et environnementaux pesant sur les activités opérationnelles et les investissements (externe) Les événements climatiques et liés à la nature, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes, le stress hydrique et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, peuvent avoir une incidence sur nos activités opérationnelles et la prestation de nos services, ou perturber gravement les émetteurs dans lesquels nous investissons. Les conséquences financières potentielles comprennent une augmentation des coûts d'exploitation, une perturbation des activités et une perte de valeur des investissements.	Les risques physiques liés au climat et à la nature sont pris en compte dans le cadre de l'analyse des scénarios d'activité, de la stratégie d'investissement, ainsi que de notre propre gestion de la continuité des activités, du cadre de résilience opérationnelle et des processus relatifs à la santé, à la sécurité et à la durabilité. La stratégie d'implantation et les modèles opérationnels peuvent être adaptés si nécessaire afin de gérer les risques significatifs. Nous suivons de près les avancées de nos fournisseurs de données tiers afin d'évaluer les améliorations apportées à l'identification des risques physiques liés à nos investissements.

Transition / physiques	Toutes les périodes	Risque d’investissement et risque de réputation découlant des expositions controversées (externe) L'exposition à un émetteur impliqué dans des controverses en lien avec la durabilité, notamment en matière de pratiques liées au climat ou à la nature, ou ayant des pertes matérielles suite aux risques physiques induisent une perte de confiance de la part des clients et, dans certains cas, donner lieu à une action en justice ou à des sanctions réglementaires. Les conséquences financières potentielles comprennent une augmentation des coûts, des amendes réglementaires, une baisse des flux client et une diminution des revenus.	Nous avons recours à des processus de suivi des investissements, à un cadre d’exclusion et à un dispositif de gestion du risque de réputation afin d’identifier et d’évaluer les expositions potentiellement controversées et de déterminer les mesures appropriées à prendre.
------------------------	---------------------	--	---

Évaluation des risques et des opportunités liés au climat

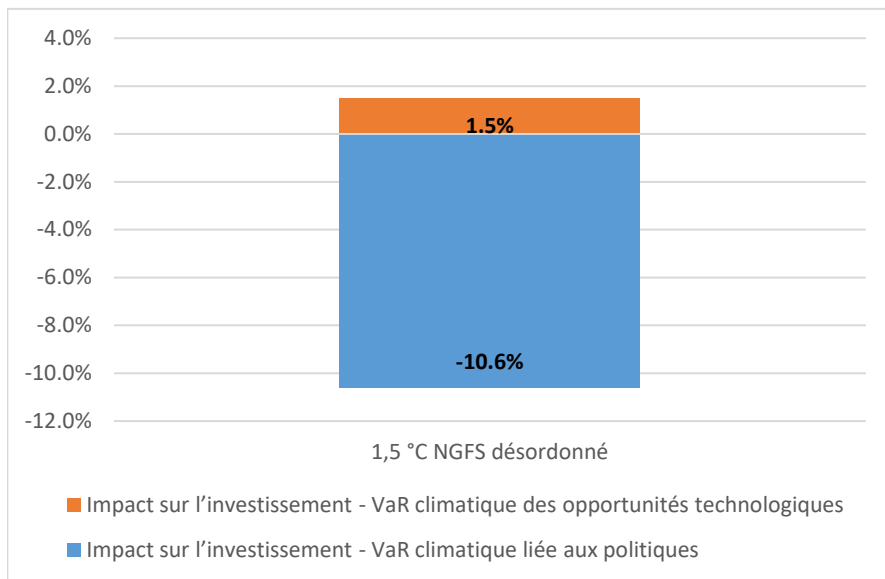
L'analyse des scénarios climatiques permet de mettre en évidence l'impact que différentes trajectoires de transition pourraient avoir sur la valeur des investissements à long terme. Bien qu'il ne s'agisse pas de prévisions, ces scénarios mettent en évidence l'arbitrage entre les risques de transition à court terme et les risques physiques à long terme liés au changement climatique.^{1,2} Les risques liés au climat sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur la valeur des investissements, et tout retard dans la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle mondiale ne ferait qu'accroître les potentielles répercussions économiques et financières futures.

Comprendre les scénarios :

- Transition désordonnée de 1,5 °C ou 2 °C : représente un avenir dans lequel l'action climatique est retardée, puis suivie d'une adaptation rapide des politiques publiques et de l'économie, ce qui entraîne des risques de transition plus élevés à court terme. Dans ces scénarios, la valeur de nombreuses actions du secteur des mines de charbon thermique et de la production d'électricité pourrait être fortement affectée à la baisse.
- Maintien des politiques actuelles (réchauffement supérieur à 3 °C, scénario « hot house world ») : des mesures supplémentaires en matière de politique climatique, si tant est qu'il y en ait, seraient limitées, ce qui entraînerait un réchauffement plus important qu'aujourd'hui, ainsi qu'une augmentation des risques physiques à long terme, sans risques supplémentaires liés à la transition ou aux politiques publiques. Nous n'incluons pas les résultats du modèle concernant les risques physiques liés aux investissements, car celui-ci présente plusieurs limites d'interprétation. Nous illustrons donc la matérialité potentielle de ce phénomène en le mettant en perspective avec le PIB mondial.

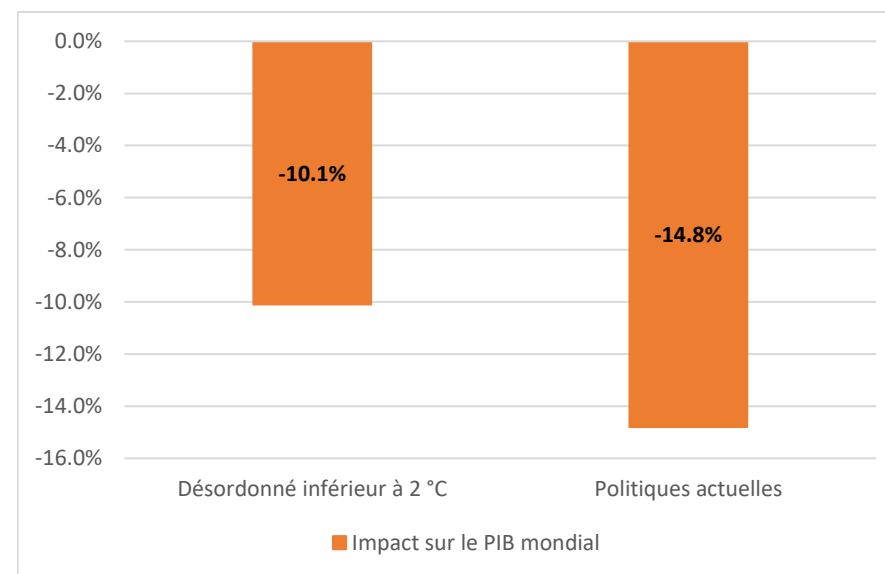
Risques et opportunités liés à la transition - Investissements

Dans un scénario de transition désordonnée à 1,5°C, les risques liés à la transition pourraient entraîner une baisse de la valeur des investissements d'environ 10 %, partiellement compensée par les opportunités technologiques liées au climat.³



Risques physiques et leurs répercussions sur le PIB mondial :

Risques physiques de phase V du NGFS : l'accélération du réchauffement est susceptible d'avoir des répercussions plus importantes sur l'activité économique mondiale, ce qui pourrait à son tour affecter la valeur des investissements.⁴



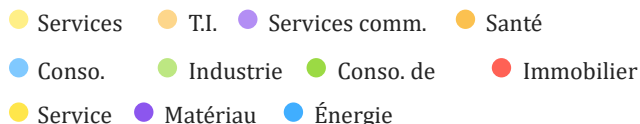
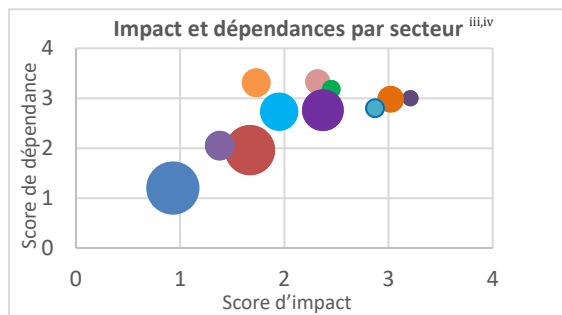
Sources : MSCI, NGFS et Fidelity International. Un résumé des limites et de la méthodologie figure dans l' [annexe](#).

¹Le NGFS est un groupement de banques centrales qui élaborent des séries de scénarios climatiques standardisés. ²La valeur à risque climatique (CVaR) est une estimation modélisée et non une prévision des performances futures des investissements. Elle est exprimée en valeur actuelle et montre comment les risques et les opportunités liés au climat pourraient influencer la valeur des investissements selon différents scénarios climatiques d'ici 2050. Elle combine des hypothèses sur les trajectoires climatiques, les répercussions économiques et les données au niveau des entreprises. Les résultats peuvent varier selon les modèles et les scénarios. ³Nous avons choisi ce scénario, car une « transition ordonnée » coordonnée à l'échelle mondiale semble peu probable à l'heure actuelle. Modélisation de 494 milliards de dollars d'actifs sous gestion composés d'actions cotées en bourse et d'obligations d'entreprises. ⁴Par rapport au PIB de référence.

Analyse de l'exposition liée à la nature

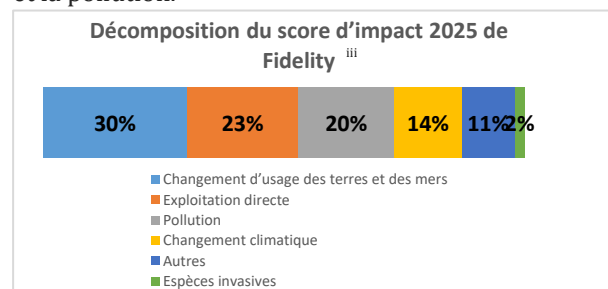
1. En 2025, 37,5 % des investissements analysésⁱ concernaient des secteurs présentant un risque naturel élevéⁱⁱ

Au niveau sectoriel, les secteurs de l'énergie, des matériaux et des services aux collectivités présentent des impacts directs potentiels importants sur la nature, ainsi qu'un niveau de dépendance élevé.ⁱⁱⁱ Par exemple, le secteur de l'énergie a des impacts potentiels considérables liés au changement d'utilisation des terres, à la pollution et à l'exploitation directe, tout en présentant des dépendances potentielles importantes à certains services écosystémiques tels que l'approvisionnement en eau, la rétention des sols et des sédiments ou encore la protection contre les inondations.

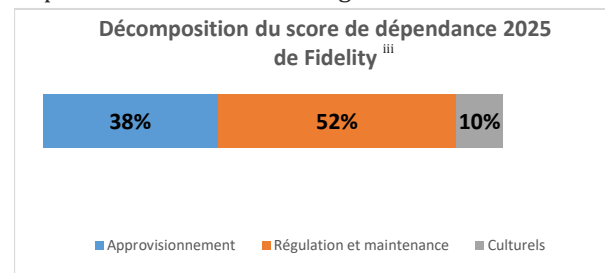


2. Le principal facteur d'impact sur la nature est le changement d'utilisation des terres et des milieux marins ; les

En 2025, 30 % de l'impact direct potentiel de nos investissements sur la nature était dû aux changements d'utilisation des terres et des milieux marins, suivis par l'exploitation directe des ressources et la pollution.

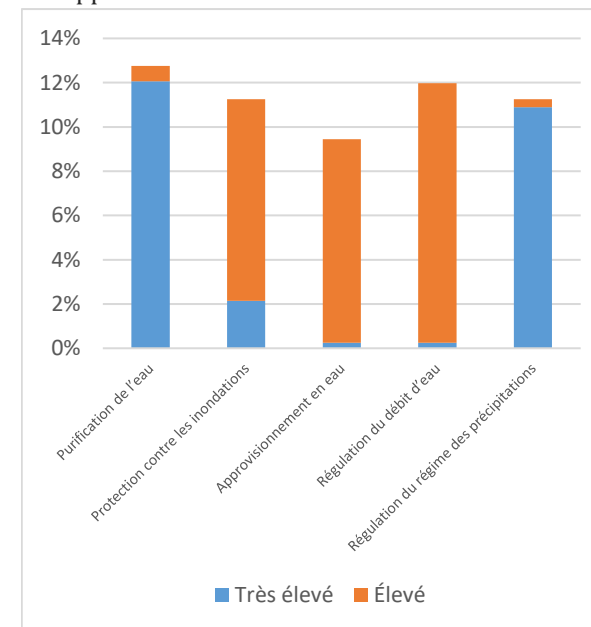


La ventilation de notre indicateur de dépendance à la nature montre que plus de la moitié de la dépendance directe potentielle de nos investissements à la nature est imputable aux services de régulation et d'entretien.



3. L'eau est considérée comme un facteur de pression majeur et un service écosystémique essentiel pour nos investissementsⁱ

L'eau apparaît comme un facteur d'impact et de dépendance majeur à l'échelle de nos actifs sous gestion. Par exemple, une part importante de nos investissements est exposée à une dépendance potentielle élevée, voire très élevée, aux services écosystémiques liés à l'eau, notamment la régulation des flux hydriques, le traitement de l'eau et l'approvisionnement en eau.



Notre première analyse axée sur la nature, réalisée en 2023, a conduit à l'introduction de l'eau comme thématique d'engagement spécifique. Les résultats de l'analyse de 2025 confirment une fois de plus que la déforestation et l'eau doivent être considérées comme des enjeux prioritaires de la politique de stewardship en lien avec la nature. Les enseignements tirés de ces travaux nous aideront à mieux cerner les risques liés à la nature propres à chaque sous-secteur, en particulier ceux qui sont susceptibles de contribuer le plus à la perte de nature et ceux qui pourraient avoir les conséquences financières les plus importantes. Pour de plus amples informations sur notre méthodologie et ses limites, veuillez vous reporter à l' [annexe](#) .

i. Cette analyse a été réalisée sur notre portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises à fin 2025.

ii. Selon la classification du [TNFD](#). Le TNFD recense les secteurs prioritaires présentant des impacts et dépendances potentiels significatifs en lien avec la nature.

iii. La [base de données ENCORE](#) sert à calculer les indicateurs d'impact et de dépendance, gradués de 0 à 5, 5 correspondant à un impact ou une dépendance potentiel(-le)s très élevé(-e). Dans le cadre de cette méthodologie améliorée, les notes brutes ENCORE relatives à la pression ou aux services écosystémiques sont agrégées à l'aide d'une méthode pondérée, les pondérations reflétant les différences d'importance relative entre les facteurs d'impact et les services écosystémiques. Voir Annexe pour plus d'informations.

iv. La taille de la bulle correspond à la taille de notre position

Notre approche d'investissement

Cette section présente notre approche concernant les actions cotées (63 % des actifs sous gestion) et les produits de taux (16 % des actifs sous gestion, principalement des obligations d'entreprises). Vous trouverez plus d'informations sur la [gestion diversifiée](#) et l'[immobilier](#) plus loin dans le rapport.

Le climat et la nature, thématiques de durabilité systémiques

La nature et le climat sont deux des quatre thématiques systémiques en matière de durabilité qui revêtent une importance financière significative en raison des risques et des opportunités qu'elles peuvent présenter pour les portefeuilles de nos clients, nos activités opérationnelles, ainsi que pour les économies et les sociétés dans lesquelles nous opérons, tout comme les entreprises dans lesquelles nous investissons. Cette section présente notre stratégie visant à tirer pleinement parti de ces opportunités significatives et à gérer les risques importants liés aux investissements que nous réalisons pour le compte de nos clients.

Nos trois piliers

Nos [Principes d'investissement durable](#) définissent notre raison d'être, nos convictions, nos principes directeurs et notre approche en matière d'investissement durable. Notre approche et le présent document font généralement l'objet d'un examen annuel et sont mis à jour si nécessaire. Notre approche de l'investissement durable repose sur trois piliers : l'intégration, le stewardship et les solutions. En ce qui concerne le climat et la nature, cela comprend :

1. **Intégration** : notre objectif est d'identifier et d'évaluer les risques et opportunités significatifs en lien avec le climat et la nature, et de les intégrer dans nos décisions d'investissement et nos activités de stewardship.
2. **Stewardship** : nous collaborons avec les émetteurs, les organisations professionnelles et les décideurs politiques sur les enjeux prioritaires de la durabilité, notamment le climat et la nature, afin de favoriser l'amélioration des pratiques ainsi que le bon fonctionnement et la résilience des marchés financiers.
3. **Solutions** : nous proposons une gamme de stratégies d'investissement conçues pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers et de durabilité. Cela inclut les produits développés dans le cadre du Dispositif d'investissement durable de Fidelity.

Nous vous proposons ci-dessous un aperçu plus détaillé de la manière dont les trois piliers de notre approche s'articulent autour du climat et de la nature, à travers une sélection d'études de cas et d'exemples.

1. Intégration :

Fidelity vise à intégrer les facteurs liés au climat et à la nature ayant une incidence financière significative dans son processus de décision d'investissement, en utilisant des outils et des bases de données propres et tiers afin de compléter l'analyse fondamentale des investissements pour les actions gérées activement et les obligations d'entreprises.

Une synthèse de la manière dont ces outils et bases de données s'inscrivent dans le contexte des questions liées au climat et à la nature est fournie ci-dessous. Pour plus d'informations sur les outils sous-jacents, veuillez consulter nos Principes d'investissement durable ou les publications complémentaires disponibles [ici](#). Ces outils viennent également en appui au Dispositif d'investissement durable de Fidelity et aux composantes de fonds associées (voir [Solutions](#)), tout en aidant nos analystes fondamentaux et en matière de développement durable à hiérarchiser les engagements (voir [Stewardship](#)).

	Les notations ESG de Fidelity évaluent dans quelle mesure les performances d'un émetteur eu égard aux enjeux importants de durabilité peuvent favoriser ou nuire à la création de valeur à long terme. Le changement climatique, la perte de nature et leurs impacts sont pris en compte dans le volet « environnement » de nos notations ESG, où ils sont pertinents pour la performance de l'émetteur. Parmi les facteurs pertinents, on peut citer les émissions de gaz à effet de serre, la perte de nature et l'utilisation des ressources. Ils peuvent éclairer les décisions d'investissement, orienter les activités d'engagement et servent de critères pour notre cadre de produits.³
	La notation Climat évalue l'alignement d'un émetteur sur les objectifs de l'Accord de Paris et donne une idée du risque de transition en se fondant sur les émissions publiées, les objectifs fixés et la gouvernance climatique. La notation repose principalement sur des données quantitatives et peut être complétée, le cas échéant, par des observations qualitatives issues des échanges avec les entreprises.
	Notre outil ODD³ vient compléter les notations ESG en évaluant l'alignement des revenus d'un émetteur sur les résultats environnementaux et sociaux, sur la base de ses produits et services. Cela permet d'identifier les entreprises qui luttent contre le changement climatique (ODD 7) et les impacts liés à la nature, notamment les changements d'utilisation des terres et des milieux marins (ODD 14 et 15) et l'utilisation des ressources (ODD 12).
	L'évaluation trimestrielle de durabilité (QSR) fait partie intégrante de l'évaluation trimestrielle des fonds (QFR), qui porte sur la performance, la gestion des risques, la liquidité et d'autres aspects pertinents. La QSR est une analyse quantitative et qualitative du profil durable d'un produit ; elle peut inclure des éléments tels que les notations ESG, les notations climatiques, les activités d'engagement et les caractéristiques climatiques, et peut également prendre en compte les controverses liées au climat et à la nature. À fin 2025, les fonds couverts par le processus QSR représentaient 39,5 % du total des actifs sous gestion.⁴
	Notre tableau de bord « Scénarios climatiques » présente l'exposition, au niveau des émetteurs et des portefeuilles, aux risques physiques et de transition dans le cadre de divers scénarios climatiques pour les stratégies concernées.⁵

³ Pour plus d'informations, consultez notre approche des [Solutions](#), et des [engagements thématiques](#) qui peuvent alimenter notre processus d'exclusion pour certains produits. Notre modèle d'alignement sur les Objectifs de développement durable, qui évalue la mesure dans laquelle les activités d'un émetteur sont alignées sur les [Objectifs de développement durable des Nations Unies \(ODD\)](#).

⁴ Limitations: Limites : compte tenu du caractère approfondi de notre approche, nos notations et outils n'offrent pas la même couverture que celle d'un grand fournisseur tiers de données ESG pour l'ensemble des émetteurs cotés.

⁵ Le modèle MSCI CVAR présente un certain nombre de limites, qui sont abordées dans la section consacrée à la méthodologie. Parmi celles-ci figurent notamment la sous-estimation éventuelle des risques physiques, la sensibilité réelle aux émetteurs ou aux secteurs – que ce soit directement ou par l'intermédiaire de leur chaîne d'approvisionnement –, ainsi que la question de savoir si les émetteurs disposent de plans d'adaptation susceptibles d'atténuer ces risques ou s'ils sont effectivement en mesure de s'y adapter.

Principal Adverse Impact Dashboard



Notre tableau de bord PAI fournit des rapports au niveau des émetteurs et des fonds, présentant les performances par rapport à l'indice de référence pour certains indicateurs des principales incidences négatives. Cela comprend des informations sur les émissions de carbone, l'intensité carbone, l'empreinte carbone, l'exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, l'utilisation d'énergies renouvelables, la proportion de déchets dangereux et de déchets radioactifs, les activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles en matière de biodiversité, ainsi que les rejets dans l'eau.

Décisions d'investissement

Nos activités d'engagement continuent de s'appuyer largement sur notre processus intégré de recherche fondamentale et sur nos actifs sous gestion gérés de manière active. Nous intégrons l'analyse des enjeux de durabilité significatifs ainsi que les résultats de nos échanges dans notre recherche fondamentale et nos notations ESG exclusives. Nous pensons que cela contribue à éclairer les décisions d'investissement et leurs résultats.

Les analystes et les gérants de portefeuille de Fidelity entretiennent des contacts réguliers avec les émetteurs de l'ensemble de l'univers d'investissement, avec environ 18 000 réunions organisées chaque année. Ces interactions permettent un suivi continu des performances opérationnelles et financières des sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi que de leur gouvernance d'entreprise et de leurs pratiques environnementales et sociales significatives, et contribuent à éclairer les décisions d'investissement et les priorités en matière de stewardship.⁶

2. Stewardship

Ce pilier décrit notre approche en matière d'évaluation et d'influence des pratiques d'entreprise, ainsi que notre collaboration avec les organisations professionnelles et les décideurs politiques afin d'atténuer les risques liés au climat et à la nature au sein des sociétés dans lesquelles nous investissons, et de soutenir le bon fonctionnement et la résilience des marchés financiers.

Nous sommes convaincus que l'actionnariat actif favorise la création de valeur pour les investisseurs sur le long terme, en enrichissant nos processus de recherche et de prise de décision, et en encourageant l'amélioration des pratiques d'entreprise chez les émetteurs dans lesquels nous investissons. En tant que l'un de nos trois piliers fondamentaux, le stewardship est essentiel pour nous permettre d'assumer nos responsabilités fiduciaires dans la gestion des risques et des opportunités en lien avec le climat et la nature, et, par conséquent, pour garantir les résultats d'investissement que nous sommes en mesure d'offrir à nos clients. Le stewardship vise à favoriser la performance à long terme des investissements, à gérer les risques et les opportunités en lien avec

⁶ Pour plus d'informations sur la manière dont l'engagement peut influencer les exclusions, consultez notre approche concernant [l'engagement thématique](#) et les [exclusions](#) en lien avec le charbon thermique.

la durabilité, et à renforcer nos convictions d'investissement, grâce à un engagement actif et à l'exercice du droit de vote sur ces questions importantes.

Approche de stewardship pour l'identification et la gestion des risques

Le pilier d'intégration facilite l'identification des risques liés au climat et à la nature grâce à des outils et des processus, ce qui permet de concentrer les ressources d'engagement sur les enjeux les plus significatifs. Notre approche du stewardship efficace repose sur les éléments suivants :

1. **Engagements auprès des entreprises** et votes portant sur des questions importantes propres à chaque entreprise. Les activités d'engagement et de vote peuvent être liées à l'exposition de l'émetteur à un enjeu lié au climat ou à la nature, ou à sa performance dans ce domaine.
2. **Les engagements thématiques** sur les questions liées au climat et à la nature visent à atténuer les incidences négatives grâce à un dialogue planifié et ciblé avec les émetteurs, les organisations professionnelles et les autorités de réglementation. Les engagements auprès des entreprises s'appuient sur un ensemble prédéfini d'étapes clés et d'objectifs.
3. **Le stewardship systémique** comprend des échanges avec les organisations professionnelles et les autorités de réglementation, ainsi que la participation à des initiatives externes visant à soutenir des marchés financiers efficaces et résilients. Cela comprend les cadres de publication d'informations relatives au climat et à la nature, les taxonomies et les systèmes de classification des produits.

Les analystes et les gérants de portefeuille de Fidelity entretiennent des contacts réguliers avec les émetteurs de l'ensemble de l'univers d'investissement, avec environ 18 000 réunions organisées chaque année.

Périmètre

Le stewardship est intégré à notre processus d'investissement géré activement pour les participations en actions et obligations d'entreprises détenues directement.⁷ Lorsque la gestion des investissements est sous-déléguée à des tiers, les pratiques en matière de stewardship et d'investissement responsable sont régies par les politiques du gestionnaire concerné.

⁷ Les produits de gestion diversifiée peuvent détenir des fonds ; dans ce cas, les expositions sous-jacentes (*look-through*) aux actions et obligations d'entreprises ne sont pas directement prises en compte dans cette section. – voir les Principes d'investissement durable pour connaître l'approche suivie.

Chiffres clés du stewardship

Engagements auprès des entreprises

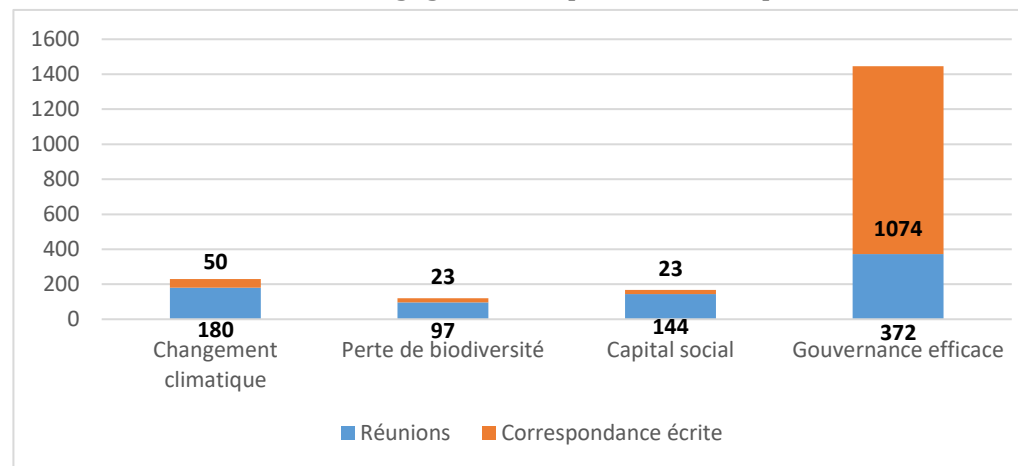
En 2025, 180 réunions, en présentiel ou à distance, ont porté sur le changement climatique, tandis que 97 ont abordé la question de la perte de nature. Les engagements par le biais de communications écrites ont abordé le changement climatique à 50 reprises, contre 23 fois pour la perte de nature.*

Engagements thématiques**

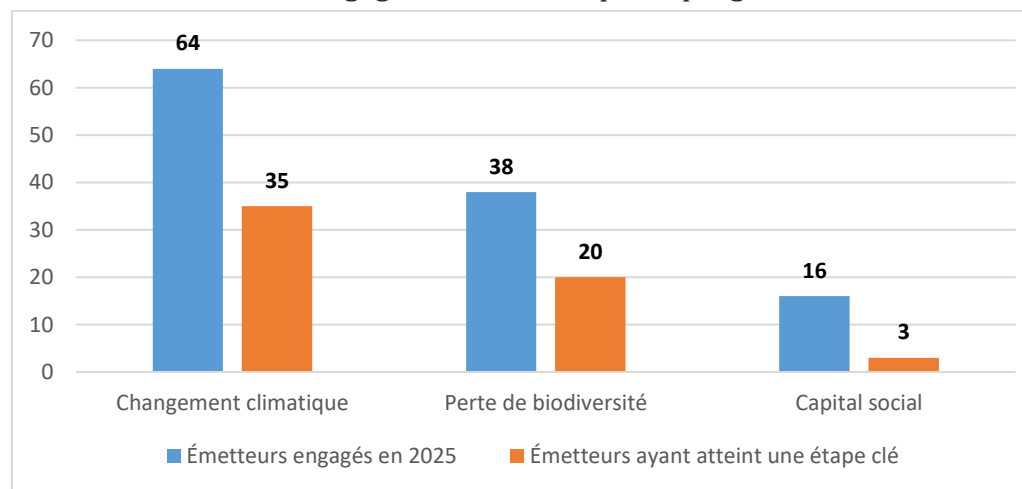
En 2025, nous avons échangé avec 64 émetteurs dans le cadre de notre programme d'engagement thématique sur le changement climatique et avec 38 émetteurs sur la perte de nature.

Depuis le lancement du suivi des étapes clés en 2022, 35 émetteurs participant à nos échanges sur le changement climatique (55 %) ont atteint au moins une étape clé (66 étapes au total). En ce qui concerne la perte de nature, 20 émetteurs (53 %) ont atteint au moins une étape clé (29 étapes au total). Nous n'établissons pas de lien de causalité, car d'autres facteurs ont pu contribuer à ces avancées. Notre objectif est de garantir que 70 % de nos émissions financées (FCE) dans les secteurs clés sont alignées sur l'objectif de neutralité carbone ou font l'objet d'initiatives d'engagement ou de stewardship. Depuis 2023, nous avons engagé un dialogue avec des émetteurs représentant 64 % de nos émissions financées. ***

Activités d'engagement auprès des entreprises



Activités d'engagement thématique et progrès réalisés



Lorsque la gestion des investissements est sous-déleguée à des tiers, les pratiques en matière de stewardship et d'investissement responsable sont régies par les politiques du gestionnaire concerné.

L'équipe recherche des améliorations mesurables résultant de ses initiatives d'engagement. Lorsqu'un engagement n'aboutit pas aux résultats escomptés, cela peut conduire, le cas échéant, à une révision de la notation ESG de la stratégie ou du produit concerné et/ou à un désinvestissement.

* Les activités d'engagement ESG peuvent porter sur plusieurs des quatre domaines d'action systémiques. Pour plus de détails, consultez notre [Rapport sur le développement durable et le stewardship](#).

** Ce chiffre ne concerne que les émetteurs faisant partie de notre univers d'engagement pour 2025. Notre univers d'engagement évolue au fil du temps en raison de modifications apportées au portefeuille ou pour d'autres raisons. Ainsi, des émetteurs avec lesquels nous avons précédemment engagé un dialogue peuvent avoir atteint des étapes clés après être sortis de cet univers, sans que cela soit reflété ici. Les données et les classifications sont susceptibles d'être modifiées ou révisées ultérieurement. Nous n'établissons pas de lien de causalité supplémentaire : les étapes clés correspondent aux propres réalisations des entreprises.

*** Nous avons engagé le dialogue avec des émetteurs représentant 64 % de nos émissions financées de scopes 1 et 2 au 31 décembre 2025, au moins une fois au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025.

1. Engagements auprès des entreprises

Exercice du droit de vote

Fidelity exerce les droits de vote que ses clients lui ont délégués, ce qui constitue un élément central de ses responsabilités et de son approche en matière de stewardship. Les décisions de vote sont coordonnées par l'équipe Durabilité, en collaboration avec les équipes d'investissement, et bénéficient du soutien d'une fonction dédiée au vote par procuration, chargée de l'appui à la recherche et de la mise en œuvre opérationnelle. Les activités de vote sont menées conformément à nos [Principes et directives en matière de vote](#), en s'appuyant sur les enseignements tirés de nos échanges avec les entreprises et sur nos analyses d'investissement. Vous trouverez plus de détails dans nos [Principes d'investissement durable](#).

Bilan de l'année

En 2025, nous avons voté lors de 4 221 assemblées générales pour le compte d'émetteurs relevant de notre portefeuille sous gestion discrétionnaire.⁸ Le climat et la nature sont des thèmes spécifiques qui font partie intégrante de notre approche en matière de vote. En 2025, nous avons voté contre les administrateurs lors de 44 assemblées générales en raison de préoccupations concernant les progrès réalisés dans le cadre des engagements liés au climat, et lors de 3 assemblées générales en raison de préoccupations liées à la déforestation. Nous avons voté en faveur de 32,5 % de résolutions d'actionnaires en matière environnementale. Nous examinons les résolutions d'actionnaires au cas par cas et nos décisions reposent sur la matérialité et le bien-fondé de chaque résolution.⁹

Notre approche et notre périmètre de vote sont détaillés dans les [Principes d'investissement durable et les Principes et directives en matière de vote](#). Vous trouverez de plus amples informations sur nos activités de vote pour l'année 2025, notamment nos votes régionaux et nos votes pour ou contre la direction, dans notre [Rapport annuel sur le développement durable et le stewardship](#). Nos votes sont également publiés sur notre [site web](#). Ci-dessous des exemples de notre engagement de nos activités relatives aux votes.

⁸ Nous ne votons pas sur les actifs sous gestion que nous déléguons, ni sur les fonds de tiers, ni lorsque la réglementation nous l'interdit, ou des raisons de procédure nous en empêchent.

⁹ Résolutions d'actionnaires ne portant pas sur des questions relatives à la direction.

Étude de cas

Dyno Nobel					
Pays :	Australie	Secteur :	Matériaux	Procédure d'escalade :	☒
Thème :	Changement climatique	Interlocuteurs :	Conseil d'administration ; Courrier et vote	Classe d'actifs :	Actions

Objectif : Encourager Dyno Nobel à élargir ses objectifs de neutralité carbone afin d'y inclure les émissions de scope 3.

Contexte : Fidelity International mène un dialogue avec Dyno Nobel dans le cadre de ses activités de stewardship climatique auprès des entreprises fortement émettrices. Compte tenu du niveau significatif des émissions générées tout au long de la chaîne de valeur du secteur des explosifs, nous avons cherché à renforcer la crédibilité de l'approche de transition de Dyno Nobel, notamment parce que son ambition affichée en matière de neutralité carbone ne couvrait pas les émissions de la chaîne de valeur (scope 3). Nous estimons que la prise en compte du scope 3 répondait à une attente croissante des investisseurs, devenait de plus en plus courante parmi les entreprises comparables et constituait un élément essentiel d'une planification de transition pertinente pour la prise de décision.

Action d'engagement : En février 2023, Dyno Nobel a soumis son rapport 2022 sur le changement climatique à un vote consultatif sur le climat « Say on Climate » lors de l'assemblée générale annuelle de 2023. Fidelity a fait remonter le sujet à un niveau supérieur et s'est abstenue lors du vote sur la résolution en raison de deux préoccupations majeures. Premièrement, les objectifs climatiques de Dyno Nobel n'étaient pas alignés sur une trajectoire compatible avec un réchauffement inférieur à 2 °C. Deuxièmement, son ambition de neutralité carbone ne couvrait pas les émissions de scope 3 et était présentée comme une ambition plutôt que comme un objectif assorti de mesures concrètes et quantifiables.

Nous avons fait savoir que les votes « Say on Climate », organisés tous les trois ans, devraient se montrer plus ambitieux, et qu'une planification crédible de la transition dans ce secteur nécessitait d'inclure explicitement les émissions de scope 3. Nous avons réaffirmé ces attentes dans le cadre d'un dialogue continu et de mesures d'escalade, notamment par l'envoi de courriers adressés au conseil d'administration. En 2024, bien que nous n'ayons pas voté contre une résolution, nous avons adressé une lettre exposant nos principales attentes ainsi que des comparaisons avec les pratiques des pairs ; le conseil d'administration y a répondu. Tout au long de nos échanges, nous avons insisté sur la nécessité de passer d'ambitions générales à des objectifs mesurables de scope 3, et de montrer comment les choix en matière d'approvisionnement et de stratégie commerciale permettraient de réduire concrètement les émissions.

Résultat : À l'occasion de la publication de ses résultats annuels 2025, Dyno Nobel a annoncé deux objectifs de réduction des émissions de GES du scope 3 au niveau de ses unités opérationnelles. Cette annonce constitue une avancée importante dans la gestion des émissions de la chaîne de valeur et dans l'intégration des considérations liées au scope 3 dans les décisions d'achat et les relations avec les clients. Pour sa division Asie-Pacifique (DNAP), Dyno Nobel a annoncé une réduction de 25 % des émissions amont de scope 3 par tonne de nitrate d'ammonium achetée d'ici 2030 (année de référence : 2020). Cet objectif couvre environ 75 % des émissions de scope 3 de DNAP et devrait correspondre à une réduction d'environ 25 % du total des émissions de scope 3 de DNAP. Pour sa division Amériques (DNA), Dyno Nobel a annoncé un objectif de réduction de 40 % des émissions aval du scope 3 par tonne de produit en vrac vendue d'ici à 2030 (année de référence : 2020). Cet objectif couvre environ 25 % des émissions de scope 3 de DNA et devrait permettre une réduction absolue de 40 % des émissions aval du scope 3, soit une diminution d'environ 17 % des émissions totales du scope 3 de cette division. En 2025, nous avons pris contact avec le président du conseil d'administration afin de le féliciter pour les objectifs de réduction des émissions annoncés. Ce dernier nous a expliqué comment le conseil d'administration avait été amené à adhérer à ces nouveaux engagements et comment l'entreprise mettait en œuvre des mesures au sein de ses chaînes d'approvisionnement pour atteindre les réductions visées, tout en soulignant la complexité de la tâche et les obstacles à surmonter dans les années à venir.

Nous estimons que les mesures d'escalade mises en œuvre, notamment l'abstention lors du vote de 2023 et l'envoi ultérieur d'un courrier au conseil d'administration, ont constitué un important facteur de progrès. À la suite de ces annonces, nous considérons que cette étape clé (l'intégration du scope 3 dans les objectifs de neutralité carbone) est atteinte.

2. Engagements thématiques

Nous considérons l'engagement thématique comme un élément essentiel de notre approche de stewardship en matière de gestion des risques liés au climat, de nos émissions globales et des objectifs qui y sont associés. En ce qui concerne le changement climatique et la perte de nature, nous

nous concentrons sur sept sous-thèmes et sélectionnons les candidats à l'engagement en fonction de leur contribution classée par ordre d'importance à nos émissions financées ou, pour la nature, sur la base de notre évaluation des domaines où nous identifions les risques les plus importants. Nous finalisons notre liste d'engagements en tenant compte des domaines dans lesquels notre influence est susceptible d'être la plus forte.

Le tableau ci-dessous présente les axes principaux de chaque sous-thème, ainsi que les attentes des émetteurs concernant ces échanges :

Sous-thème	Axe principal	Attentes à l'égard des émetteurs
Principaux émetteurs¹⁰	Principaux émetteurs contribuant à nos émissions financées dans des secteurs significatifs. Nous avons pour objectif d'engager le dialogue avec les émetteurs représentant les 70 % les plus importants en termes d'émissions de scopes 1 et 2 dans les secteurs significatifs, ainsi qu'avec les 25 principaux contributeurs à nos émissions de scopes 1 à 3. ¹⁰	Disposer d'objectifs d'émissions de GES fondés sur des données scientifiques, ainsi que d'une gouvernance solide et de plans de transition permettant d'atteindre ces objectifs. Nous encourageons les émetteurs à renforcer leur résilience dans le cadre de la transition vers une économie bas-carbone et, lorsque cela est pertinent, à contribuer au développement de solutions climatiques.
Charbon thermique¹¹	Émetteurs présentant une exposition significative à des actifs de production d'électricité à partir de charbon thermique ou à des activités d'extraction de charbon thermique.	Soutenir la transition vers une économie bas-carbone en supprimant progressivement les actifs liés au charbon thermique, dans le cadre des efforts de décarbonation et afin d'éviter les risques liés aux actifs échoués (<i>stranded assets</i>).
Steel Methane Investor Initiative¹²	La réduction des émissions de méthane tout au long de la chaîne de valeur de l'acier, qui concerne les exploitants de charbon métallurgique australiens, les producteurs d'acier mondiaux, les autorités de réglementation, les innovateurs technologiques et les bailleurs de fonds.	Mesurer et vérifier les émissions de méthane issues de l'extraction du charbon métallurgique, ainsi qu'élaborer des stratégies de réduction des émissions de méthane au niveau des sites, conformément aux recommandations du Programme sur le méthane dans l'acier (SMP) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). ¹²

¹⁰ Notre objectif est de veiller à ce que 70 % de nos émissions financées de scopes 1 et 2 dans les secteurs significatifs s'inscrivent dans une démarche de neutralité carbone ou fassent l'objet de mesures d'engagement ou de stewardship, comme évalué par notre système de notation climatique. Cette approche s'inscrit dans le droit fil du cadre d'investissement « zéro émission nette » (NZIF) 2.0 de l'IIGCC. Par ailleurs, nous collaborons également avec des émetteurs représentant les 25 plus gros émetteurs d'émissions financées de scopes 1, 2 et 3. Les secteurs sont classés comme « significatifs » conformément au cadre d'investissement « zéro émission nette » (NZIF) 2.0 de l'IIGCC, couvrant les codes NACE A-H et J-L. Le terme « NACE » désigne la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.

¹¹ Par exemple, les progrès réalisés dans le cadre de nos engagements concernant le charbon thermique ont une influence directe sur la composition de nos listes de transition pour le charbon thermique, qui déterminent à leur tour l'éligibilité à l'investissement au sein de nos gammes de produits Orientation ESG (ESG Tilt) et Focus ESG (ESG Target). Lorsque les éléments probants recueillis dans le cadre de notre engagement nous amènent à conclure qu'un émetteur figurant sur ces listes ne suit pas une trajectoire de transition crédible, nous pouvons intensifier notre engagement en retirant l'éligibilité de l'entreprise à l'investissement pour ces fonds.

¹² Ces recommandations visent à s'aligner sur les orientations sectorielles du Programme sur le méthane dans l'acier de l'Observatoire international des émissions de méthane du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Déforestation	Émetteurs présentant une exposition significative aux risques de déforestation, directs ou indirects, liés aux matières premières agricoles (huile de palme, soja, viande bovine et cuir, ainsi que pâte à papier et papier).	Évaluer et rendre publique l'exposition au risque de déforestation, et mettre en place un plan d'atténuation des risques. Ce plan doit s'appuyer sur un engagement assorti d'une échéance en faveur d'une chaîne d'approvisionnement zéro déforestation, mis en œuvre grâce à la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et au dialogue avec les parties prenantes. Les émetteurs doivent suivre régulièrement les progrès accomplis par rapport à leurs engagements, en rendre compte et mettre en place un dispositif de surveillance des enjeux forestiers au niveau du conseil d'administration.
Risques liés à l'eau	Les émetteurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la qualité ou la disponibilité de l'eau, ou qui dépendent fortement des ressources en eau douce (tels qu'identifiés par l'analyse ENCORE, complétée par notre procédure de due diligence «bottom-up»)	Gérer de manière responsable les ressources en eau au sein de leurs activités et chaînes d'approvisionnement, en tenant compte, le cas échéant, des risques liés à la qualité et à la disponibilité de l'eau, afin de favoriser leur résilience à long terme.
Initiatives collaboratives (climat et nature)	Outre les échanges bilatéraux avec les entreprises, nous participons à des initiatives de collaboration lorsque l'action collective peut s'avérer plus efficace pour faire face aux risques liés au climat ou à la nature. Par exemple, avec les plus grands émetteurs mondiaux dans le cadre de Climate Action 100+ et de l'Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC), ou encore sur la perte de nature avec Nature Action 100.	Mener des initiatives d'engagement constructives afin d'améliorer la gouvernance climatique, ainsi que la communication d'informations et la définition d'objectifs liés au climat. En ce qui concerne la nature, les émetteurs sont tenus d'évaluer et de comprendre leurs dépendances vis-à-vis de la nature, leurs impacts, leurs risques et leurs opportunités, de s'engager à réduire au minimum la perte de nature, ainsi que de préserver ou de restaurer les écosystèmes. Les engagements doivent s'accompagner d'objectifs, de plans de mise en œuvre, d'un cadre de gouvernance et d'une collaboration avec les parties prenantes concernées.

Bilan de l'année

En 2025, nous avons continué à affiner notre approche en matière de stewardship climatique, en nous inspirant des bonnes pratiques et des cadres de référence les plus avancés à travers le monde. L'une de nos principales priorités cette année a été la mise en place de notre application de suivi interne, qui nous a permis d'améliorer la cohérence, la transparence et la qualité du suivi et du compte rendu de nos progrès par rapport à nos objectifs et étapes clés en matière d'engagement climatique.

Nos engagements thématiques, menés par l'équipe Durabilité, visent à améliorer la communication d'information, les politiques, les pratiques et, en fin de compte, les performances des entreprises en matière de gestion des risques et des opportunités significatifs. Ils peuvent être menés en collaboration avec d'autres parties prenantes, le cas échéant. Pour chaque initiative d'engagement, nous enregistrons et suivons l'avancement des travaux par rapport à une série d'étapes clés dans notre système de recherche interne. Pour plus d'informations sur notre approche en matière

d'engagement thématique et de suivi des étapes clés, veuillez consulter nos [Principes d'investissement durable](#).

Climat

En tant que principal programme d'engagement thématique, notre action en faveur du stewardship climatique comprend plusieurs centaines d'étapes clés spécifiques au climat au sein de notre univers d'émetteurs mondial. Chaque émetteur se voit généralement attribuer trois à cinq étapes clés climatiques, définies en fonction de l'importance relative de son secteur d'activité et de son profil d'émissions. Ces étapes clés s'inscrivent dans le droit fil de nos critères de notation climatique, et la plupart d'entre elles sont normalisées afin d'aider les analystes à identifier les axes prioritaires les plus pertinents et les plus significatifs, par exemple l'amélioration de la publication d'information sur les émissions de GES ou les risques physiques, la fixation d'objectifs de réduction des émissions de GES ou la définition des responsabilités en matière de stratégies climatiques. Toutefois, les étapes clés peuvent également être spécifiques à un secteur ou à une entreprise afin de tenir compte de situations particulières.

Pour les secteurs présentant des risques de transition importants, nous avons également défini des étapes clés spécifiques. Celles-ci s'inspirent des bonnes pratiques reconnues, des recommandations externes et des enseignements tirés de nos propres initiatives d'engagement ; par exemple, la question de la réduction des émissions de méthane dans les secteurs pétrolier et gazier.

Nous mesurons les progrès réalisés à l'aide de notre cadre de suivi des étapes clés (niveaux 1 à 4) et apprécions la solidité de notre démarche de stewardship à travers deux dimensions : la qualité de l'engagement mené et les résultats obtenus auprès des émetteurs. La qualité de l'engagement tient notamment compte de la proportion des émissions financées couvertes par des démarches d'engagement, de la pertinence et de la qualité des étapes clés définies, ainsi que de l'ampleur du dialogue mené, telle qu'elle ressort des comptes rendus d'engagement. Elle examine également si des mesures d'escalade appropriées sont mises en œuvre lorsque les progrès restent au point mort sans justification valable. Les progrès des entreprises sont évalués à l'aune de plusieurs facteurs, notamment l'avancement ou l'achèvement des étapes clés. En 2025, nous avons fait part de nos préoccupations en votant contre 44 points liés aux administrateurs lors des assemblées générales, en raison de progrès jugés insuffisants sur les questions climatiques (2024 : 66).

Perte de nature

Notre programme d'engagement thématique consacré à la nature porte principalement sur la déforestation, les ressources en eau et les initiatives collaboratives liées à la préservation de la nature. Ces priorités ont été définies à la lumière de nos premières évaluations réalisées en 2023 concernant la déforestation ainsi que les impacts et dépendances identifiés par l'outil ENCORE, puis consolidées par les résultats de notre [analyse des enjeux liés à la nature de 2025](#). Cette analyse met en évidence le changement d'utilisation des terres comme principal facteur d'impact sur la nature, ainsi que l'eau, qui constitue un impact majeur et une dépendance essentielle pour les entreprises détenues en portefeuille.

L'année dernière, nous nous étions fixé pour objectif d'engager le dialogue avec 45 entreprises dans le cadre de notre programme d'engagement thématique axé sur la nature ; au total, nous avons mené des démarches d'engagement auprès de 38 entreprises au cours de l'année. Nous avons revu à la baisse la priorité accordée à certaines démarches d'engagement envisagées en raison de la réduction de nos participations, et dans plusieurs cas, les progrès de l'engagement ont été limités par un accès restreint aux entreprises concernées. En 2026, nous concentrons nos efforts d'engagement sur 25 entreprises relevant de notre programme d'engagement thématique consacré à la nature, là où l'importance relative, notre influence et le potentiel d'impact sont jugés les plus élevés. Nous privilégions ainsi nos participations les plus significatives ainsi que les principaux moteurs de la perte de nature. Notre engagement dépend de l'accès à la société, de la taille de la participation et de l'allocation des ressources.

3. Stewardship systémique

Études de cas

1. Groupe de travail fédéral australien des PRI pour l'engagement collaboratif auprès des émetteurs souverains sur le changement climatique

Nous assurons un rôle de co-chef de file dans le cadre de cette initiative d'engagement menée par des investisseurs et coordonnée par les PRI. En mars 2025, le programme d'engagement collaboratif auprès des émetteurs souverains des PRI représentait environ 17 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Cette initiative vise à aider les gouvernements à respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. L'Australie a été choisie par les membres comme marché pilote en raison de plusieurs facteurs, notamment un environnement politique favorable, l'intensité carbone de son économie, ses antécédents en matière de lutte contre le changement climatique, ainsi que l'exposition et les risques liés aux portefeuilles des investisseurs.

En 2025, nous avons participé à diverses démarches d'engagement collectif auprès de représentants du gouvernement fédéral australien, notamment du ministère du Changement climatique, de l'Énergie, de l'Environnement et de l'Eau (Department of Climate Change, Energy, the Environment and Water) ainsi que de l'Autorité australienne du changement climatique (Australian Climate Change Authority). Nous avons rencontré en personne des décideurs politiques dans le cadre de différentes tournées de présentation destinées aux investisseurs, tant à Canberra qu'à Brisbane, dans le Queensland. Ces discussions visaient principalement à promouvoir des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des trajectoires sectorielles crédibles, susceptibles d'apporter davantage de précisions sur la manière dont l'Australie pourrait respecter ses engagements au titre de l'Accord de Paris, ainsi que sur les implications potentielles pour les différents secteurs d'activité. Ces échanges ont également porté sur la publication d'informations par les émetteurs souverains afin de soutenir les investisseurs exposés à la dette souveraine australienne.

Résultat : en septembre 2025, le gouvernement australien a publié une contribution déterminée au niveau national (CDN) exhaustive ainsi que des plans sectoriels détaillés. Une évaluation indépendante menée par les PRI concernant le projet pilote australien de l'engagement collaboratif auprès des émetteurs souverains sur le changement climatique a conclu que cette démarche continuait de renforcer une dynamique positive en matière de politique climatique et contribuait à

une transition des marchés plus efficace et plus ordonnée. Bien que certains défis subsistent, l'évaluation a montré que le programme continue d'orienter les politiques publiques.

2. Steel Methane Investor Initiative¹³



Contexte : à la suite de l'intérêt exprimé par un asset owner, Fidelity International et trois autres investisseurs ont lancé, en janvier 2025, une initiative, la Steel Methane Investor Initiative, à titre de programme pilote de stewardship systémique. Pilotée par Fidelity, cette initiative s'appuie sur nos travaux de recherche mondiaux portant sur le méthane issu des mines de charbon métallurgique, ainsi que sur notre expertise couvrant différents types d'engagement : systémique, auprès des entreprises et collaboratif. Tout au long de l'année, l'Initiative a mené plus de 39 démarches d'engagement auprès d'acteurs de la société civile, de décideurs politiques, d'entreprises et d'autres parties prenantes à l'échelle mondiale.

Nous rendons compte chaque année de nos activités d'engagement dans notre [Rapport sur le développement durable et le stewardship](#) (engagement actionnarial).

Engagements en matière de produits durables et de finance de transition

En 2025, nous avons mené une série d'initiatives d'engagement systémiques concernant les produits d'investissement durables et les cadres de transition. Parmi celles-ci ont figuré plusieurs échanges avec la Commission européenne concernant les modifications apportées au règlement SFDR et la manière dont celles-ci pourraient favoriser l'investissement durable, ainsi que la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD), qui pourrait renforcer notre action en obligeant les entreprises à fournir des informations détaillées sur les risques et les impacts climatiques. En complément de nos engagements au niveau européen, nous avons échangé avec le Trésor australien au sujet de l'introduction de labels nationaux pour les fonds durables. Au Royaume-Uni, nous avons également participé au Transition Finance Council, dont l'objectif était d'élaborer des lignes directrices en matière d'investissement et des feuilles de route sectorielles pour la transition, afin de soutenir la transition tant au niveau des entreprises qu'à l'échelle systémique.

¹³ Ces recommandations visent à s'aligner sur les orientations sectorielles du Programme sur le méthane dans l'acier de l'Observatoire international des émissions de méthane du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

3. Solutions

Cette section présente notre approche en matière de développement et de suivi des produits et stratégies présentant des caractéristiques en lien avec le climat ou la nature, en cohérence avec les objectifs des clients et la conception des produits. Nous nous engageons à accompagner nos clients dans la mise en œuvre de leurs préférences en matière d’investissement et de durabilité.

Présentation de notre Dispositif d’investissement durable (FSIF)

Notre cadre de produits, le Fidelity Sustainable Investing Framework (FSIF), est une structure modulaire, cohérente et transparente destinée à la conception, à la classification et au suivi des produits d’investissement durable dans toutes les classes d’actifs.

Grâce au FSIF, nous pouvons proposer à nos clients des produits durables qui répondent à leurs préférences en matière de climat et de nature, notamment en :

- 1. lançant de nouveaux produits dont les objectifs ou les caractéristiques sont explicitement liés au climat et/ou à la nature ;
- 2. reclassifiant des fonds existants afin de renforcer l’intégration des critères de durabilité ; et
- 3. faisant évoluer le cadre afin de tenir compte de l’évolution des indicateurs et des normes climatiques.

'ESG Unconstrained' Faible exigence ESG Produits d'investissement généraux	'ESG Tilt' Orientation ESG Produits promouvant des caractéristiques / caractéristiques ESG	'ESG Target' Focus ESG Produits qui ont l'ESG comme objectif ou objectif d'investissement clé
Intégration		
Intégration ESG principalement basée sur les outils et recherches Fidelity		
Approche		
	Une performance ESG meilleure que l'univers d'investissement	Des produits ESG ciblés avec diverses approches
Exclusions		
Armes controversées		
	Souverains basés sur les normes, charbon thermique et tabac	
		Activités supplémentaires

En juillet 2024, nous avons déployé la nouvelle version de notre FSIF, qui s’articule autour de trois grandes catégories de produits conçues pour répondre aux différents niveaux de préférences des clients en matière de durabilité et climat. Le FSIF comprend trois catégories de produits :¹⁴

Au fil du temps, le FSIF a permis de mettre en œuvre des exclusions

alignées sur les attentes des clients et de fournir le cadre ainsi que les outils nécessaires pour soutenir les produits présentant des caractéristiques ou des engagements climatiques, tels que le profil d’émissions ou l’augmentation de température implicite (ITR).

À fin 2025, les actifs sous gestion de nos gammes de produits Orientation ESG et Focus ESG représentaient 39,5 % du total de nos actifs sous gestion.

Source : Fidelity International, 2026. Ceci constitue une synthèse de notre approche d’exclusion. Pour plus de détails, veuillez consulter [le Cadre d’exclusion de Fidelity](#) (en anglais).

¹⁴ À des fins d’illustration uniquement.

Le FSIF peut contribuer à notre stratégie et à nos objectifs climatiques de la manière suivante :

1. Exclusions

Les exclusions peuvent limiter l'exposition aux secteurs à fortes émissions et, dans certains cas, aux activités contribuant à la perte de nature. Cela peut réduire l'exposition globale de la société à ces secteurs et avoir une incidence sur notre empreinte carbone ainsi que sur notre exposition aux secteurs ayant un impact significatif sur la nature¹⁵. Notre dispositif FSIF prévoit différentes exclusions selon les catégories de produits, les émetteurs en transition pouvant rester éligibles à l'investissement dans certaines circonstances. Nos engagements thématiques peuvent alimenter nos listes de transition concernant le charbon thermique. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre [Cadre d'exclusion](#).

2. Limiter le profil d'émissions ou l'exposition aux risques liés à la biodiversité

Plusieurs produits de notre gamme sont assortis d'objectifs climatiques explicites. Il peut s'agir, par exemple, d'un alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, ou d'un objectif visant à atteindre des émissions inférieures à celles de l'univers d'investissement ou de l'indice de référence du fonds. Le dispositif FSIF ainsi que ses outils sous-jacents comprennent également des ensembles de données sur l'exposition à certains risques liés à la biodiversité, qui sont intégrés dans certains produits tenant compte des principales incidences négatives.

3. Axe thématique ou d'impact

Au sein de notre gamme Focus ESG, nous proposons des produits dont les objectifs d'investissement consistent notamment à investir dans des émetteurs qui contribuent à l'atténuation du changement climatique, luttent contre la perte de biodiversité ou obtiennent des résultats mesurables par rapport à des indicateurs liés au climat ou à la nature.

Notre **outil ODD** vise à évaluer la contribution positive d'un émetteur aux résultats environnementaux et sociaux en estimant le pourcentage de ses revenus qui contribue aux objectifs et indicateurs des ODD considérés comme « éligibles à l'investissement » par notre outil.

Évaluation des ODD



Études de cas : collaboration avec les clients

Nous proposons à nos clients institutionnels à la fois des placements standardisés au sein de nos gammes de fonds Fidelity (présentées ci-dessus) et des mandats dédiés en délégation (« sub-advisory »).

Dans ce cadre, Fidelity propose une large gamme de solutions axées sur le climat, fondées sur une approche modulaire qui s'appuie sur une boîte à outils complète regroupant capacités d'analyse, données et expertises d'investissement.

¹⁵ p. ex. charbon thermique, pétrole et gaz de l'Arctique, sables bitumineux

Grâce à cette approche modulaire, nous sommes en mesure d'adapter nos solutions aux préférences spécifiques des détenteurs d'actifs en matière de durabilité et de climat, comme l'illustrent les études de cas ci-dessous :

Composantes de l'univers d'investissement	Décarbonation du portefeuille	Objectifs fondés sur des données scientifiques	Ciblage de température	Alignement des revenus	Notation climat
Fondement du portefeuille	Viser une réduction des émissions du portefeuille selon une trajectoire progressive vers la neutralité carbone	Viser une augmentation progressive de la proportion d'émetteurs ayant des objectifs approuvés par la SBTi	Viser un niveau spécifique ou une amélioration progressive de l'augmentation de température implicite du portefeuille	Viser une augmentation de la part des revenus des émetteurs alignés sur les objectifs climatiques	Outil permettant d'évaluer les progrès réalisés par les émetteurs en matière de gestion des risques climatiques

Risques de transition	Exclusions	Tarification du carbone	Technologies vertes
Gérer les risques liés à la transition vers la neutralité carbone	Gérer l'exposition aux secteurs à risque	Valeur à risque (VaR) liée aux mécanismes de tarification du carbone	Valeur d'opportunité des technologies vertes de demain

Risques physiques	Impact des risques physiques	Gestion des risques physiques	Géolocalisation des actifs
Impact des changements physiques sur les actifs sous-jacents	Valeur à risque (VaR) liée aux risques physiques aigus et chroniques	Politiques de gestion des risques physiques mises en place par les entreprises	Géolocalisation des principaux actifs des participations sous-jacentes

Pour découvrir d'autres exemples de solutions clients sur mesure, consultez notre [Plan de transition](#) (en anglais).

Mise à jour 2025

En 2025, notre gamme de solutions d'investissement a continué d'évoluer. Au sein de notre gamme Focus ESG, nous avons lancé un ETF sur actions mondiales PAB (indice de référence aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris), venant ainsi compléter notre gamme existante de stratégies obligataires PAB. Initié à la demande de l'un de nos clients, le lancement de ce fonds conforme à l'article 9 du règlement SFDR de l'UE combine les atouts de notre recherche actions mondiales, de notre expertise en investissement durable et de notre plateforme d'ETF. Il est conforme aux exigences en matière d'émissions définies par l'EU PAB.

Récapitulatif de nos trois piliers

Dans l'ensemble, les progrès accomplis au sein des piliers Intégration, Stewardship et Solutions contribuent à la prise en compte des risques et opportunités liés au climat et à la nature, ainsi qu'à l'atteinte de nos objectifs climatiques et de nos engagements en matière de nature. Ils répondent également aux attentes des détenteurs

d'actifs et des investisseurs en général en matière de climat, en renforçant nos capacités à répondre à ces attentes.

Les évolutions suivantes concernant le climat et la nature au sein des trois leviers ont été mises en œuvre en 2025 :

Intégration :

1. Une Notation climat exclusive améliorée, fondée sur des données quantitatives tout en conservant les ajustements qualitatifs effectués par les analystes.
2. Développement de tableaux de bord couvrant :
 - a. Les données ESG, incluant les indicateurs PAI de l'UE, destinées aux équipes d'investissement et à celles en contact avec la clientèle
 - b. Un tableau de bord des fonds conforme aux obligations de publication en matière de développement durable du Royaume-Uni (UK SDR), destiné à aider les fonds concernés à atteindre leurs objectifs
3. Développement d'un modèle dédié aux obligations labellisées permettant d'évaluer et de classer les titres de créance labellisés tels que les obligations vertes, sur la base de leurs références.

Stewardship :

1. Mise à jour de nos capacités de suivi de l'engagement actionnarial au regard d'étapes clés prédéfinies et des processus de gouvernance associés, intégrées à notre plateforme de recherche interne.
2. Mise à jour de nos [Principes et directives en matière de vote](#) afin de refléter nos pratiques actuelles, également intégrées à nos [Principes d'investissement durable](#) révisés.

Solutions :

1. Renforcement de notre approche interne en matière de conventions de dénomination des fonds afin de nous conformer aux **orientations de l'ESMA sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères ESG ou à la durabilité**, qui sont entrées en vigueur pour les fonds existants le 21 mai 2025.
2. En 2025, nous avons obtenu les labels de durabilité SDR pour six produits de notre gamme britannique (OEIC), comprenant trois fonds d'actions « Sustainability Focus » et trois fonds de gestion diversifiée « Sustainability Mixed Goals ». Nous avons également obtenu l'agrément pour quatre fonds promouvant des caractéristiques ESG (non labellisés), dont trois stratégies actions actives et une stratégie actions passive.

Reporting :

Nous avons publié notre premier Plan de transition climatique autonome, revenant sur les facteurs ayant soutenu les progrès réalisés à ce jour et sur les dépendances à venir. Nos objectifs à long terme restent inchangés. Par ailleurs, nous avons défini, pour nos activités opérationnelles, des objectifs intermédiaires supplémentaires pour la période 2025-2027 afin de soutenir la poursuite de la réduction des émissions. Nous avons également publié notre premier rapport conforme aux recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD), honorant ainsi notre engagement en tant qu'« early adopter », ainsi que notre premier [Plan de transition climatique](#). Collectivement, ces

publications contribuent à améliorer la cohérence et l'accessibilité de nos rapports dans un contexte de plus en plus complexe marqué par la multiplication des cadres et des réglementations en matière de durabilité.

Au cours de l'année 2026, nous prévoyons de regrouper nos principaux documents et rapports, et nous ferons le point sur l'avancement de ces travaux en 2027.

Émissions financées

Émissions de GES liées aux investissements dans des titres cotés en bourse (obligations d’entreprises, actions et dette souveraine).

Indicateur	2019	2023	2024	2025	2024-25	2019-25
Actifs sous gestion modélisés pour les émissions de GES, en milliers de dollars	288 067\$	390 300\$	417 526\$	494 994\$	19 %	72 %
Actions et obligations d’entreprises						
Émissions financées (scopes 1 et 2), en MtCO2eq	27,0	17,6	17,3	15,6	-10 %	-42 %
Émissions financées (scope 3), en MtCO2eq		167,7	171,5	181,7	6 %	
Empreinte carbone (scopes 1 et 2), en MtCO2eq / million de dollars investis	102,3	45,0	41,5	31,4	-24 %	-69 %
WACI (scopes 1 et 2), tCO2eq / million de dollars de revenus	192,5	97,9	87,2	81,4	-7 %	-58 %
Investissements dans les entreprises en % du total des actifs sous gestion		92 %	90 %	90 %		
Couverture des données relatives aux investissements dans les entreprises	91 %	92 %	94 %	95 %		4 %
Émetteurs souverains						
Émissions financées (scope 1), en MtCO2eq		5,3	7,5	7,0	-7 %	
Empreinte carbone (scope 1), en MtCO2eq / million de dollars investis		13,5	18,0	14,1	-22 %	
Investissements dans les émetteurs souverains en % du total des actifs sous gestion		6 %	8 %	7 %		
Couverture des données relatives aux investissements dans les émetteurs		100 %	100 %	93 %		
Autres expositions						
Investissements dans d’autres instruments en % du total des actifs sous		2 %	2 %	2 %		
Couverture des données relatives aux investissements dans d’autres		—%	—%	—%		

Dans le présent rapport, nous avons retraité les indicateurs relatifs aux émissions financées et à l’empreinte carbone pour 2024 en raison d’erreurs dans les données historiques concernant deux émetteurs. Consultez notre [section Retraitement](#) pour plus d’informations. Les pages suivantes présentent une ventilation des émissions de nos positions en portefeuille, ainsi qu’une analyse des facteurs qui déterminent notre empreinte carbone.

Synthèse :

Depuis 2019, notre empreinte carbone de scopes 1 et 2 a diminué de 69 %, alors que notre objectif était une réduction de 50 % sur la période 2019-2030.

Notre analyse montre que les principaux facteurs ont été la réduction de l’exposition aux secteurs à forte intensité carbone et l’allocation vers des placements à plus faible intensité. La décarbonation impulsée par les émetteurs a joué un rôle moins important (voir notre [Plan de transition climatique](#)).

Les émissions financées ainsi que l’intensité carbone moyenne pondérée (WACI) de scopes 1 et 2 ont également diminué, de 42 % et 58 % respectivement.

La couverture des données relatives aux entreprises peut ne pas être totale en raison de la disponibilité des données. La catégorie « Autres » recouvre les équivalents de trésorerie pour lesquels il n’existe aucune méthodologie de calcul des émissions.

De plus amples informations sur les indicateurs et la méthodologie sont disponibles [à l’annexe A2](#).

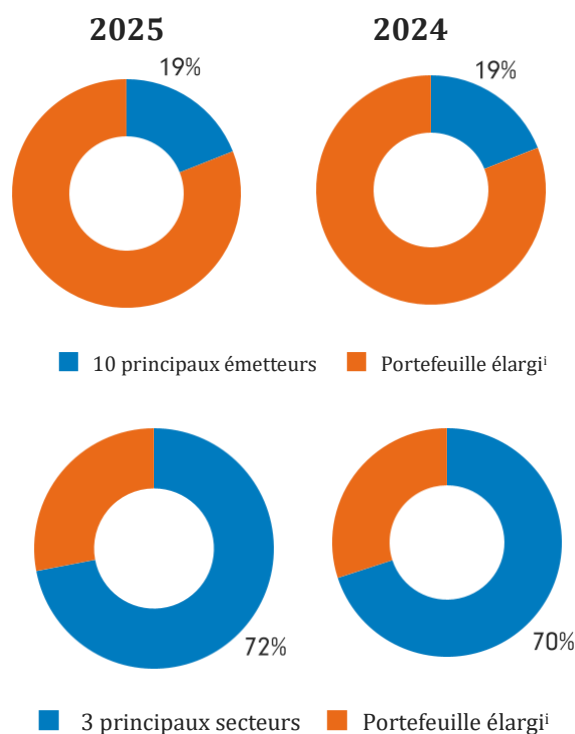
À fin 2025. Lorsque Fidelity dispose d’un mandat de gestion discrétionnaire, les actifs sous gestion (AUM) et les émissions correspondants sont inclus dans le tableau des indicateurs. Vous trouverez de plus amples informations dans la section [Méthodologie relative aux données](#). Ces données n’ont pas été vérifiées ni validées et peuvent reposer sur des estimations fournies par notre fournisseur de données.

Analyse carbone 2024-2025 : principales conclusions

Dans le cadre de notre **Plan de transition**, nous avons mis au point un modèle d'attribution des émissions de carbone afin d'identifier les principaux facteurs à l'origine de l'évolution de notre empreinte carbone. Les principaux points à retenir pour la période 2024-2025 sont les suivants :

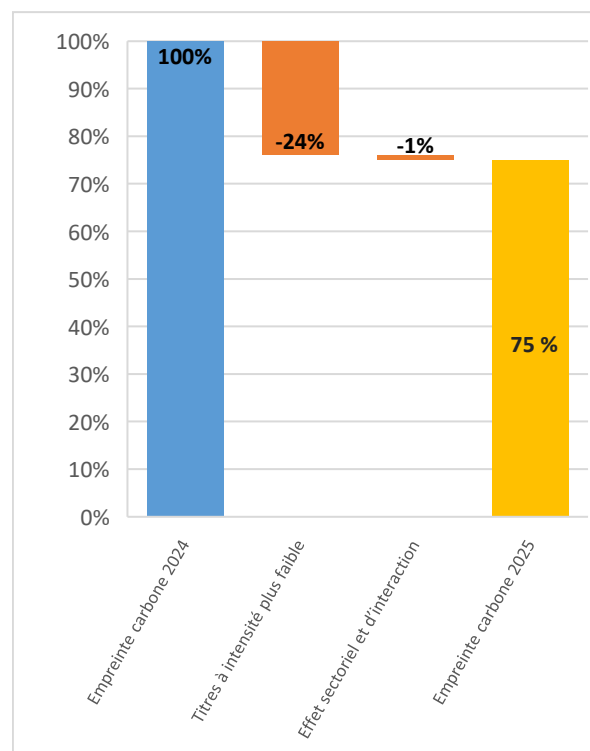
1. Les émissions restent concentrées sur un nombre limité de secteurs et d'émetteurs

Les graphiques ci-dessous indiquent la part de notre empreinte carbone totale imputable aux 10 principaux émetteurs et aux 3 principaux secteurs.



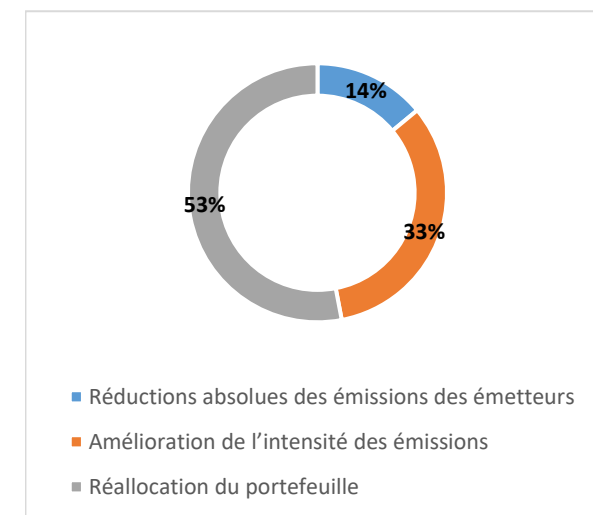
2. Le principal facteur à l'origine de cette évolution cette année a été la baisse générale de l'intensité carbone

Alors que la répartition sectorielle de notre portefeuille est restée globalement stable entre 2024 et 2025, la majeure partie de la réduction des émissions est due à une baisse de l'intensité carbone globale de notre portefeuille.ⁱⁱ



3. La réduction des émissions en termes absolus a contribué dans une moindre mesure que les variations de pondérations du portefeuille et les améliorations de l'intensité carbone

L'évolution de l'intensité carbone globale s'explique principalement par le rééquilibrage du portefeuilleⁱⁱⁱ (33 %) et l'amélioration de l'intensité carbone (53 %)^{iv}, avec une contribution plus limitée de la décarbonation des émetteurs (14 %).



Bien que nos progrès soient encourageants, l'analyse d'attribution montre que le rééquilibrage du portefeuille et l'amélioration de l'intensité ont été, jusqu'à présent, les principaux facteurs de réduction, plutôt que la décarbonation des émetteurs eux-mêmes. Par conséquent, les progrès futurs pourraient évoluer si la composition du portefeuille, les conditions de marché ou les fondamentaux d'investissement venaient à changer.

L'attribution d'attribution des émissions de carbone nous aide à comprendre les facteurs à l'origine des changements et à éclairer les futures analyses de portefeuille. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles dans notre **Plan de transition**.

- i. Le reste du portefeuille en dehors des 10 principaux émetteurs.
- ii. L'intensité des émissions était plus faible pour les positions au sein des secteurs que pour la réallocation sectorielle.
- iii. Participations plus importantes dans les sociétés à faible intensité carbone et participations plus modestes dans celles à forte intensité carbone ;
- iv. Dans le graphique 3, l'amélioration de l'intensité des émissions des émetteurs peut s'expliquer par une augmentation du dénominateur par rapport aux émissions (CO₂eq/EVIC) du fait de la hausse de la capitalisation boursière ou de l'endettement.

Tendances des émissions financées par classe d'actifs

		2022	2023	2024	2025	2024 - 2025
Actions						
Émissions financées (scopes 1 et 2)	MtCO2eq	12,6	12,7	12,3	12,1	-2 %
Émissions financées (scope 3)	MtCO2eq	102,6	139,5	131,8	143,9	9 %
Empreinte carbone (scopes 1 et 2)	MtCO2eq / million de dollars investis	35,1	32,5	29,6	24,4	-17 %
WACI (scopes 1 et 2)	MtCO2eq / million de dollars de revenus	88,0	73,0	66,6	65,2	-2 %
Investissements en actions en % du total des investissements dans les		70 %	73 %	71 %	72 %	2 %
Couverture des données relatives aux investissements en actions		97 %	96 %	99 %	98 %	-1 %
Obligations d'entreprises						
Émissions financées (scopes 1 et 2)	MtCO2eq	5,4	4,9	4,9	3,5	-29 %
Émissions financées (scope 3)	MtCO2eq	23,4	28,2	39,7	37,8	-5 %
Empreinte carbone (scopes 1 et 2)	MtCO2eq / million de dollars investis	15,1	12,5	11,9	7,0	-41 %
WACI (scopes 1 et 2)	MtCO2eq / millions USD de revenus	35,7	24,9	20,6	16,2	-21 %
Investissements en obligations d'entreprises en % du total des investissements dans les entreprises		20 %	18 %	20 %	18 %	-9 %
Couverture des données relatives aux investissements en obligations d'entreprises		82 %	81 %	76 %	82 %	8 %

Les actions et les obligations d'entreprises représentent respectivement 72 % et 18 % des 495 milliards USD d'actifs sous gestion pris en compte dans la modélisation.

L'empreinte carbone a significativement diminué pour les deux classes d'actifs, de 17 % pour les actions et de 60 % pour les obligations d'entreprises.

Dans le domaine des obligations d'entreprises, les variations d'une année sur l'autre ont été fortement influencées par un petit nombre d'émetteurs à forte intensité carbone, qui constituent des cas particuliers. Les produits de taux continuent d'afficher des tendances à long terme similaires à celles du portefeuille de la société.

Dans le présent rapport, nous retraits les indicateurs relatifs aux émissions financées et à l'empreinte carbone pour 2024 en raison d'erreurs dans les données historiques concernant deux émetteurs. Consultez notre [section Retraitement](#) pour plus d'informations. Les emprunts souverains et les liquidités ne sont pas classés parmi les investissements des entreprises.

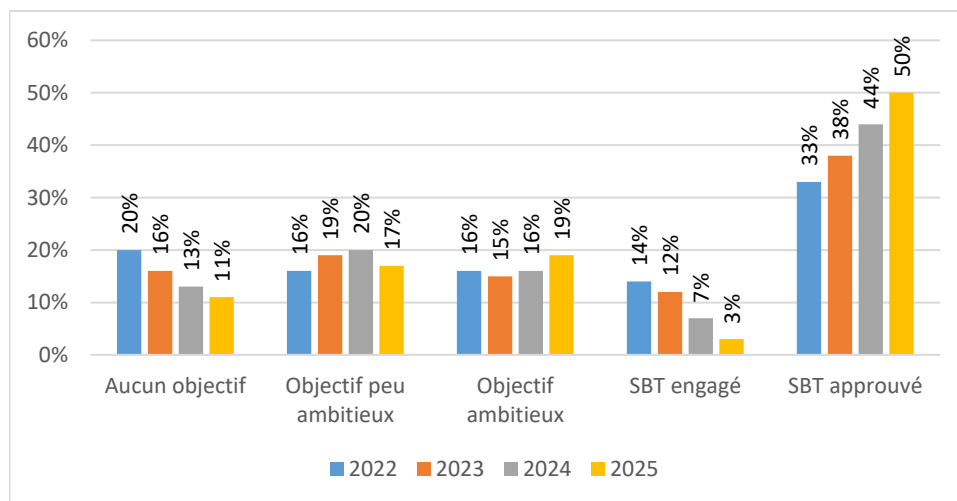
Synthèse prospective de l'alignement climatique



L'augmentation de température implicite pour nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises est de **2,5 °C***

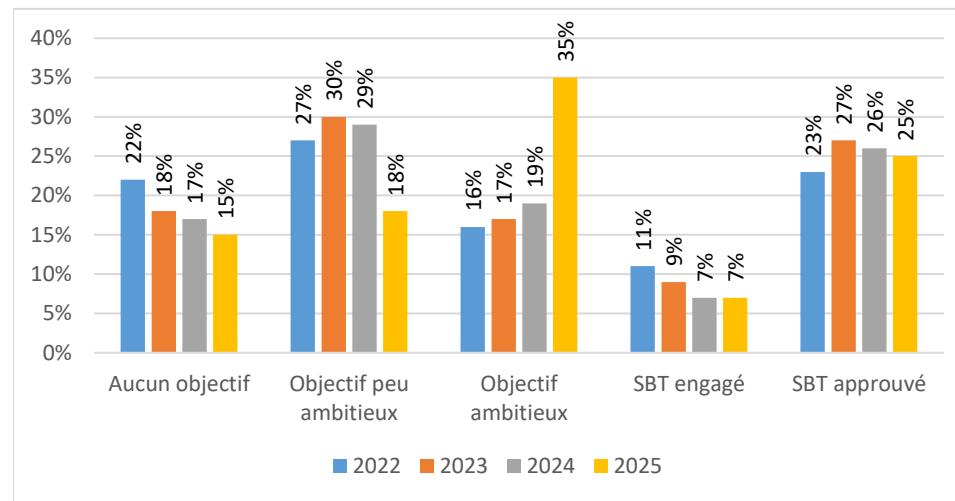
Actions : la part des entreprises dans lesquelles nous avons investi qui ont adopté, ou se sont engagées à adopter des objectifs fondés sur des données scientifiques est passée de 33 % du portefeuille en 2022 à 53 % en 2025, grâce à une adoption croissante de ces objectifs par le marché. La proportion d'entreprises ne disposant d'aucun objectif, ou d'objectifs limités, a diminué, passant de 36 % en 2022 à 28 % en 2025.

Actions



Obligations d'entreprises : la part des entreprises dans lesquelles nous avons investi qui ont adopté, ou se sont engagées à adopter des objectifs fondés sur des données scientifiques représentait 32 % du portefeuille en 2025, contre 34 % en 2022. En revanche, la proportion d'entreprises ne disposant d'aucun objectif, ou d'objectifs limités, s'est établie à 33 % en 2025, contre 49 % en 2022.

Obligations d'entreprises



* Le périmètre couvre les positions en actions et en obligations d'entreprises, ce qui représente 87,2 % de nos actifs sous gestion (AUM). Source : Fidelity, l'alignement des températures d'ISS est évalué à l'horizon 2050.

Gestion diversifiée et solutions associées

La gestion diversifiée représente 16 % du total de nos actifs sous gestion. Cette section présente notre approche pour cette classe d'actifs, qui peut investir notamment dans les actions, les produits de taux, l'immobilier, le crédit et les liquidités. Compte tenu de la nature de cette classe d'actifs, notre approche constitue une adaptation pour les actions cotées et les obligations d'entreprises et tient compte des investissements réalisés dans des produits gérés par des tiers.

Généralement plus diversifiés, ces portefeuilles visent à répondre à un éventail d'objectifs, notamment la croissance du capital, la génération de revenus et la régularité des rendements. L'équipe intègre les risques et objectifs climatiques basés sur les préférences des clients et les exigences du mandat.

Nous utilisons un ensemble d'outils afin d'identifier et de gérer les risques et les opportunités en lien avec le climat lorsque nous élaborons des solutions sur mesure pour nos clients, notamment :

1. Intégration

- Notations ESG
- Indicateurs liés au climat, tels que les émissions de carbone
- Modèle d'alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD) de Fidelity, qui évalue dans quelle mesure les activités d'un émetteur sont alignées sur les [Objectifs de développement durable des Nations Unies](#).
- Hypothèses de marché tenant compte du climat (Climate-aware Capital Market Assumptions), qui servent à intégrer les considérations liées au climat dans les classes d'actifs dans lesquelles Fidelity investit.
- Notations des gestionnaires multi-asset pour les stratégies ou les fonds. Ces notations évaluent la politique d'investissement d'un gestionnaire, l'intégration des critères ESG dans son processus d'investissement, son profil ESG quantitatif, son historique d'engagement auprès des entreprises, ainsi que sa contribution plus large à une économie durable.

2. Stewardship

L'équipe construit les portefeuilles des clients en combinant différentes stratégies d'investissement afin de répondre à des objectifs financiers et extra-financiers. En conséquence, le dialogue s'établit généralement avec les gestionnaires de stratégies d'investissement ou de fonds, plutôt qu'avec la direction de l'entreprise elle-même.

Ces échanges nous aident à comprendre comment les gestionnaires appréhendent les risques et les opportunités en lien avec le climat ; ils font partie intégrante des notations des gestionnaires et de notre processus continu de due diligence appliqué aux stratégies externes. Nous évaluons non seulement les résultats obtenus au niveau du portefeuille — notamment les investissements réalisés par une stratégie — mais également la qualité et la rigueur du processus décisionnel du gestionnaire.

3. Solutions

Les outils mentionnés ci-dessus offrent des possibilités pour intégrer les risques et les opportunités en lien avec le climat dans des solutions sur mesure. Il peut s'agir notamment de fonds axés sur le climat qui investissent dans des stratégies répondant à des critères spécifiques, par exemple des entreprises proposant des produits ou des services contribuant à atténuer le changement climatique, ou des stratégies assorties d'objectifs de réduction des émissions de carbone.

Les fonds systématiques constituent un autre exemple de solutions qui peuvent viser à générer des rendements financiers tout en produisant des résultats positifs mesurables. Cela peut notamment se traduire par un objectif de réduction de 50 % des émissions de carbone du portefeuille d'ici 2030 (par rapport au niveau de référence de 2020) et la neutralité carbone du portefeuille d'ici 2050.

Immobilier

La catégorie « [Autres](#) » représente 5 % de nos actifs sous gestion. L'immobilier en fait partie. La nature même de cette classe d'actifs – à savoir l'investissement direct, la détention et l'exploitation d'actifs immobiliers – nécessite une approche spécifique en matière de climat.

L'approche de Fidelity en matière d'investissement durable dans l'immobilier direct est décrite dans nos [Principes d'investissement durable](#).

Nous sommes engagés dans la décarbonation de l'ensemble de nos produits immobiliers. Nous visons à réduire les émissions de carbone de notre portefeuille en deux phases, décrites ci-dessous, nos fonds à impact climatique suivant une trajectoire accélérée vers la neutralité carbone.

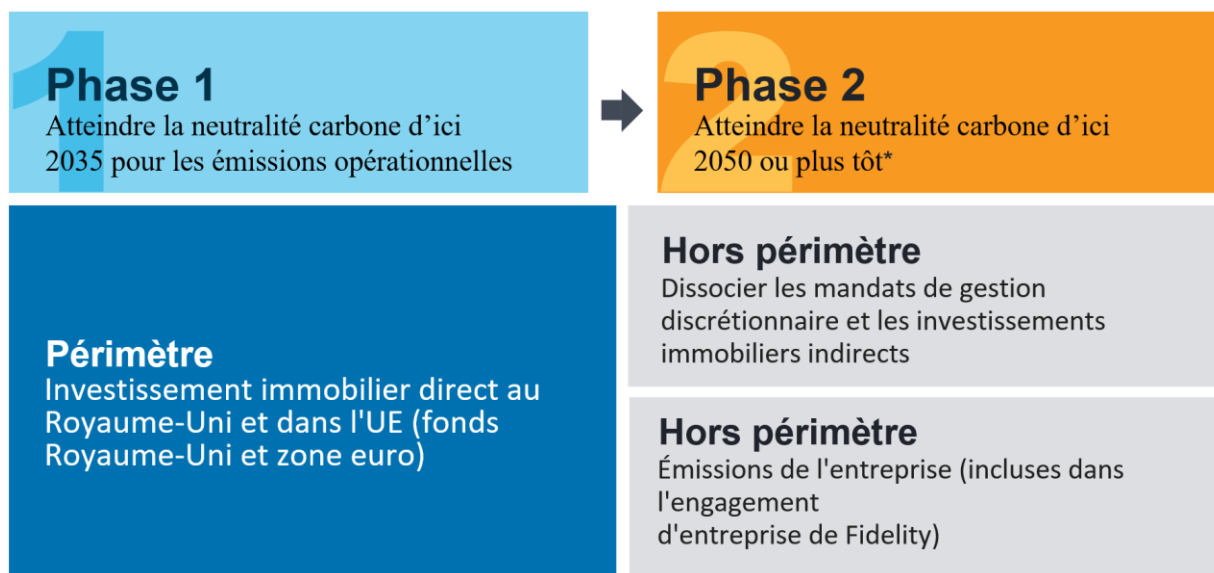
1. Phase 1

Engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2035 pour les émissions opérationnelles liées à nos investissements immobiliers, couvrant les scopes 1 et 2, c'est-à-dire les émissions pour lesquelles nous, en tant que propriétaires, achetons de l'énergie pour le bâtiment.

Nous définissons la neutralité carbone opérationnelle comme le point auquel les émissions annuelles de carbone liées à l'énergie consommée pour l'exploitation d'un bâtiment sont ramenées à zéro ou deviennent négatives. Un bâtiment neutre en carbone est conçu pour être hautement économe en énergie et alimenté exclusivement par des sources d'énergie renouvelable, qu'elles soient produites sur place ou achetées à l'extérieur. Notre engagement dans le cadre de la phase 1 consiste à atteindre la neutralité carbone opérationnelle d'ici 2035 pour les scopes 1 et 2, lorsque nous contrôlons la consommation d'énergie.

2. Phase 2

Engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et à intégrer l'ensemble des émissions générées par l'utilisation des actifs immobiliers détenus dans nos produits. Cela concerne les émissions opérationnelles générées par les locataires des bâtiments et nécessitera à l'avenir une collaboration renforcée avec les occupants de nos actifs immobiliers.



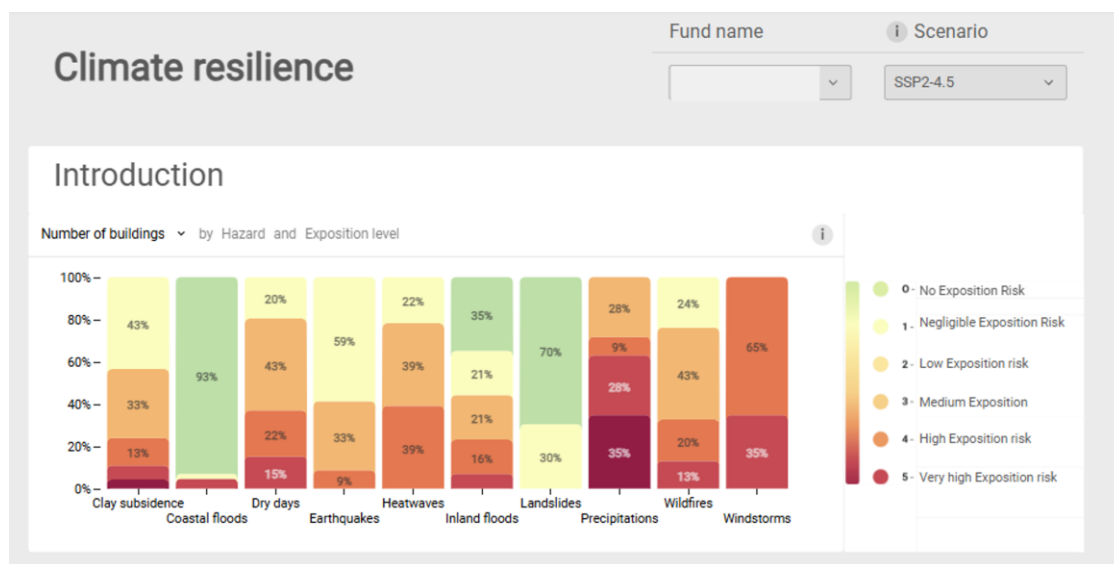
*La phase 2 prend en compte les émissions liées à l'énergie achetée par les locataires, ainsi celles associées aux biens et services achetés par les propriétaires.

1. Intégration

Investisseurs comme locataires s'engagent généralement sur le long terme. Il est donc essentiel d'intégrer la gestion des risques et des opportunités en lien avec le climat dans nos activités quotidiennes et tout au long du cycle de détention des biens immobiliers.

Lors de l'acquisition d'un actif, notre processus de due diligence s'appuie sur des outils reconnus par le secteur afin d'identifier et d'évaluer les risques climatiques physiques potentiels. Nous faisons également appel à des consultants expérimentés en durabilité afin d'identifier à la fois les risques et les opportunités permettant d'améliorer la performance des actifs en matière de résilience climatique et de durabilité.

Afin d'assurer un suivi continu, nous surveillons les risques physiques liés au climat au sein de notre portefeuille à l'aide d'une plateforme de données ESG. Ces données sont examinées chaque année, voire plus fréquemment, ce qui nous permet d'identifier les risques émergents et d'adapter nos stratégies de gestion des risques en conséquence, contribuant ainsi à renforcer la résilience à long terme de nos actifs. Vous trouverez ci-dessous un exemple de carte thermique que nous utilisons pour étayer notre analyse au niveau du portefeuille. Cet exemple repose sur un scénario prévoyant une hausse des températures supérieure à 2 °C d'ici 2100.¹⁶



Source : Fidelity International, mai 2026.

Nous continuerons à affiner cette analyse au fil du temps, en tenant compte des défis liés à l'incertitude et aux différences méthodologiques, afin de veiller à ce que ces risques soient appréhendés de manière proportionnée et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne la vulnérabilité potentielle des actifs aux évolutions des conditions météorologiques.

Nous utilisons l'outil Carbon Risk Real Estate Monitor (CRREM) pour évaluer les risques de désalignement et identifier les pistes d'amélioration pour nos actifs immobiliers. Selon nous, la rénovation des actifs immobiliers existants constitue un moyen efficace de réduire les émissions de

¹⁶ Les trajectoires socioéconomiques partagées (SSP) décrivent différentes évolutions possibles des conditions socioéconomiques, ainsi que les niveaux d'émissions et de concentrations de GES qui en résultent. Le scénario SSP2-4.5 décrit un monde confronté à des défis modérés tant en matière d'adaptation que d'atténuation, et correspond à un réchauffement de 2,0 °C d'ici le milieu du siècle.

carbone de l'environnement bâti. Elle peut également contribuer à réduire les risques de transition et, lorsque cela est pertinent, intégrer des investissements d'adaptation destinés à atténuer les impacts physiques.

Afin de mesurer nos progrès et de comparer nos performances, nous participons au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Chaque année, nous transmettons les données relatives à la gestion, à la performance et aux activités des produits immobiliers concernés. Les résultats obtenus alimentent notre stratégie de durabilité et nous aident à identifier les domaines dans lesquels des améliorations supplémentaires peuvent être apportées.

2. Stewardship

Le rôle du stewardship diffère dans le secteur immobilier par rapport aux investissements sur les marchés cotés. Cela s'explique par le fait que nous exerçons généralement un contrôle opérationnel plus important sur les actifs immobiliers lorsque nous détenons directement les bâtiments.

Dans certains cas, ce sont les locataires ou les fournisseurs qui prennent certaines décisions opérationnelles, comme l'achat d'énergie. Dans ces situations, nous pouvons choisir d'engager le dialogue avec eux afin de contribuer à la réalisation de nos objectifs de durabilité.

En tant qu'asset owner, nous pouvons décider si, et à quel moment, apporter des améliorations aux actifs, par exemple pour accroître leur efficacité énergétique ou améliorer la publication d'informations liées au climat significatives.

3. Solutions

Certains fonds intègrent des objectifs spécifiques liés au climat et des objectifs d'investissement. Par exemple, depuis 2023, nous avons lancé deux fonds immobiliers à impact climatique. Il s'agit de nos premiers fonds immobiliers classés comme produits relevant de l'article 9 du règlement SFDR de l'Union européenne. Ces fonds réalisent des investissements immobiliers directs et mènent des travaux de rénovation visant à contribuer à l'atténuation du changement climatique et à la transition vers la neutralité carbone. Dans le cadre de ces stratégies, nous avons mis au point un cadre d'évaluation de l'impact climatique, qui peut également être utilisé pour élaborer des solutions sur mesure pour nos clients.

Indicateurs

Les émissions liées aux investissements immobiliers ne sont pas disponibles pour le moment dans le cadre de ce rapport. Nous continuerons à travailler à l'amélioration des données et de la couverture de nos produits.

Durabilité d'entreprise

Dans la mesure où nous demandons aux entreprises dans lesquelles nous investissons de gérer les risques de durabilité, nous estimons qu'il est important de respecter les mêmes exigences au sein de notre propre entreprise. Ainsi, nous cherchons à gérer les risques et les opportunités en matière de durabilité dans le cadre de nos activités opérationnelles en les intégrant à notre gouvernance, à notre stratégie, à notre gestion des risques et à nos indicateurs. Pour ce faire, nous prenons en compte l'impact à long terme des enjeux ESG sur notre entreprise et nos parties prenantes, ainsi que notre propre impact ESG sur l'environnement et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Présentation de notre stratégie et de nos objectifs concernant nos émissions opérationnelles

En 2019, Fidelity s'est fixé pour objectif d'atteindre la neutralité carbone pour ses émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités opérationnelles d'ici 2030, avec des objectifs intermédiaires pour la période 2019-2024. En 2025, une nouvelle série d'objectifs intermédiaires a été définie pour 2027, couvrant l'ensemble de nos émissions opérationnelles ainsi que les principaux leviers de progrès :

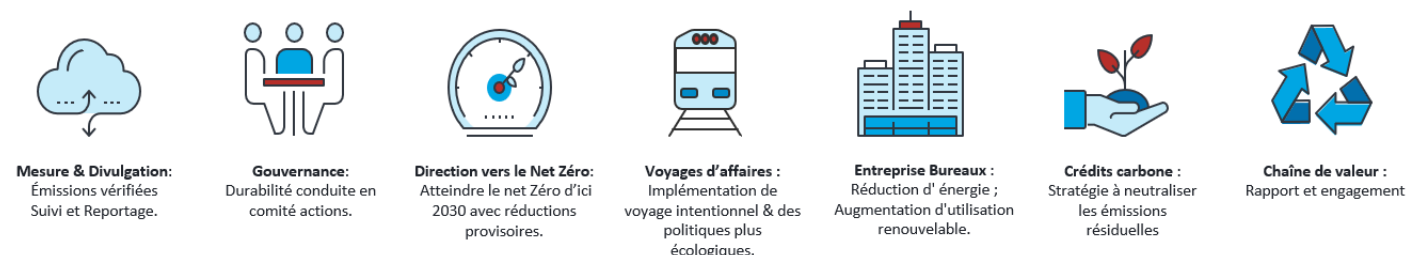
- une réduction supplémentaire de 15 % en valeur absolue des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités opérationnelles,
- une réduction supplémentaire de 15 % en valeur absolue de la consommation d'énergie,
- une consommation d'électricité 100 % renouvelable sur tous les sites où cela est possible,
- le maintien de l'intensité des émissions de GES liées aux voyages d'affaires par employé aux niveaux de 2024,
- le maintien de notre certification ISO 14001, qui couvre plus de 90 % de nos effectifs.

Indicateurs cibles	2019	2024	2025	Variation 2024 - 2025	Objectif 2027
Total des émissions de GES opérationnelles (en tCO2eq)	42 600	13 614	10 603	-22 %	11 572
Consommation d'énergie (en MWh d'électricité et de gaz naturel)	37 802	18 559	19 009	2 %	15 775
Intensité des émissions de GES liées aux voyages d'affaires par employé (en tCO2eq/personne)	3,49	1,21	0,97	-20 %	1,21
Consommation d'électricité d'origine renouvelable sur l'ensemble des sites	3 %	97 %	98 %	1 %	100 %
Effectifs couverts par la certification ISO 14001 (système de management environnemental)	— %	85 %	87 %	2 %	>90 %

Pour atteindre ces objectifs, nous continuons à prendre des mesures à l'échelle de nos activités mondiales, guidés par nos sept principes de neutralité carbone, qui privilégient la prévention, la

réduction et le remplacement des activités génératrices d'émissions avant de recourir à la neutralisation des émissions résiduelles via les crédits carbone.

Grands principes de Fidelity en matière de neutralité carbone



Indicateurs d'émissions

Nos **émissions opérationnelles** et notre objectif de neutralité carbone englobent les périmètres (scopes) et catégories d'émissions suivants, tels que définis par la norme *GHG Protocol Corporate Reporting Standard* (édition révisée de 2015) :

- Scope 1 : émissions directes de GES, y compris celles liées à la combustion de gaz et de combustibles liquides, ainsi que les émissions fugitives provenant de la climatisation des bureaux ;
- Scope 2 : émissions indirectes liées à l'électricité achetée pour les bureaux que nous contrôlons ; et
- Scope 3 : émissions indirectes liées à l'élimination des déchets de nos bureaux (catégorie 5), ainsi qu'aux voyages d'affaires de nos employés (catégorie 6).

Il s'agit des catégories d'émissions importantes sur lesquelles nous exerçons un contrôle direct.

Depuis 2024, nous avons également commencé à estimer et à rendre compte d'autres catégories d'**émissions de la chaîne de valeur (scope 3)**, notamment :

- Catégorie 1 : biens et services achetés ;
- Catégorie 2 : biens d'équipement ; et
- Catégorie 7 : trajets domicile-travail des employés, y compris le télétravail.

Il s'agit là d'autres catégories d'émissions importantes sur lesquelles nous avons moins de contrôle.

Tous les détails concernant notre méthodologie de calcul des émissions de GES sont présentés dans l'[annexe](#), y compris les améliorations apportées à notre approche et le **retraitement des émissions historiques** qui en découle. Avant leur publication annuelle, nos données environnementales, y compris les calculs d'émissions de GES, font l'objet d'une vérification indépendante par le British Standards Institute (BSI). La déclaration de vérification du BSI figure également dans l'[annexe](#).

Progrès vers la neutralité carbone

Comme le montre le tableau ci-dessous, nos émissions opérationnelles totales de GES ont diminué de 75 % entre 2019 et 2025, et de 22 % entre 2024 et 2025. Nous avons dépassé notre objectif intermédiaire initial, qui consistait à réduire nos émissions opérationnelles de 25 % d'ici 2024, et avons également dépassé notre

nouvel objectif intermédiaire, fixé en 2025, qui visait une réduction supplémentaire de 15 % d’ici 2027. Ces progrès soutiennent notre trajectoire vers notre objectif de neutralité carbone à l’horizon 2030.

Émissions opérationnelles de GES, données retraitées

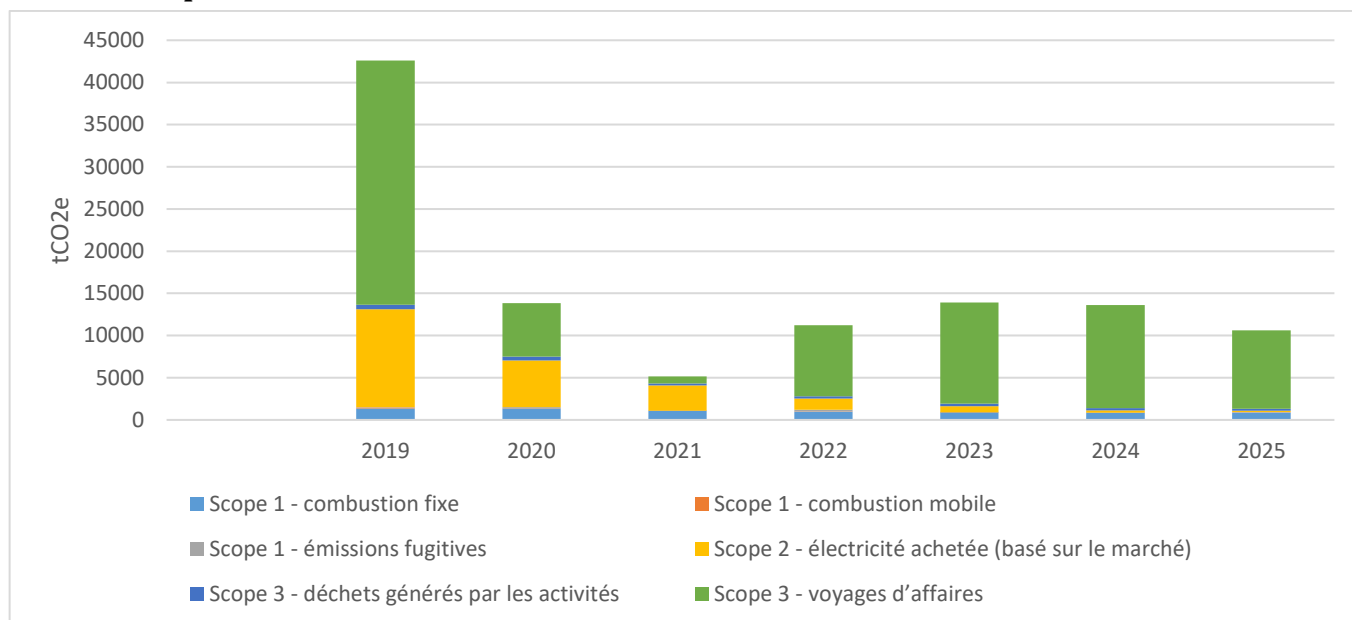
Scope et catégorie des émissions de GES (tCO2eq)	2019	2024	2025	Variation 2024-25	Variation 2019-25
Scope 1	1 494	872	938	8 %	-37 %
Combustion stationnaire	1 359	834	841	1 %	-38 %
Combustion mobile	114	24	20	-17 %	-83 %
Émissions fugitives	21	14	77	452 %	261 %
Scope 2					
Électricité achetée (approche <i>market-based</i>)	11 633	248	175	-30 %	-98 %
Électricité achetée (approche <i>location-based</i>)	12 076	5 836	5 692	-2 %	-53 %
Scope 3					
Déchets générés par les activités opérationnelles	528	288	199	-31 %	-62 %
Voyages d'affaires	28 946	12 207	9 292	-24 %	-68 %
Total des émissions opérationnelles de GES	42 600	13 614	10 603	-22 %	-75 %

Réduction depuis 2019

Le graphique ci-dessous montre clairement que la principale contribution à la réduction de nos émissions opérationnelles de GES depuis 2019 provient de la baisse des émissions liées aux voyages d’affaires. Cette réduction s’est poursuivie même après la reprise partielle des voyages d’affaires à la suite de la pandémie de Covid-19.

La consommation d’électricité a diminué de plus de 50 %, et le recours accru à l’électricité issue de sources renouvelables a contribué à une réduction de 98 % des émissions de scope 2 selon l’approche *market-based*, ce qui reflète nos choix en matière d’achat d’énergie. Les émissions directes de scope 1 ont diminué de 37 %, principalement sous l’effet de la réduction de la consommation de gaz naturel dans les équipements de combustion stationnaire, tels que les chaudières.

Émissions opérationnelles de GES de 2019 à 2025



Réduction depuis 2024

Entre 2024 et 2025, les émissions de GES liées aux voyages d'affaires ont diminué de 24 %, principalement sous l'effet d'une baisse significative des émissions moyennes par passager-kilomètre des compagnies aériennes.

Les émissions de scope 2 calculées selon l'approche *market-based* ne représentent désormais qu'une part limitée des émissions opérationnelles totales, puisque 98 % de l'électricité que nous achetons provient de sources renouvelables. Bien que la consommation totale d'électricité ait légèrement augmenté au cours de l'année écoulée, les émissions de scope 2 ont encore diminué de 30 % grâce à l'augmentation de la consommation d'électricité d'origine renouvelable.

Les émissions de scope 1 ont augmenté de 8 %, en raison d'une légère hausse de la consommation de gaz naturel et d'un pic des émissions fugitives de gaz réfrigérant dans certains bureaux. Les émissions fugitives sont par nature variables, car le gaz réfrigérant n'est réinjecté que lorsque des fuites sont détectées.

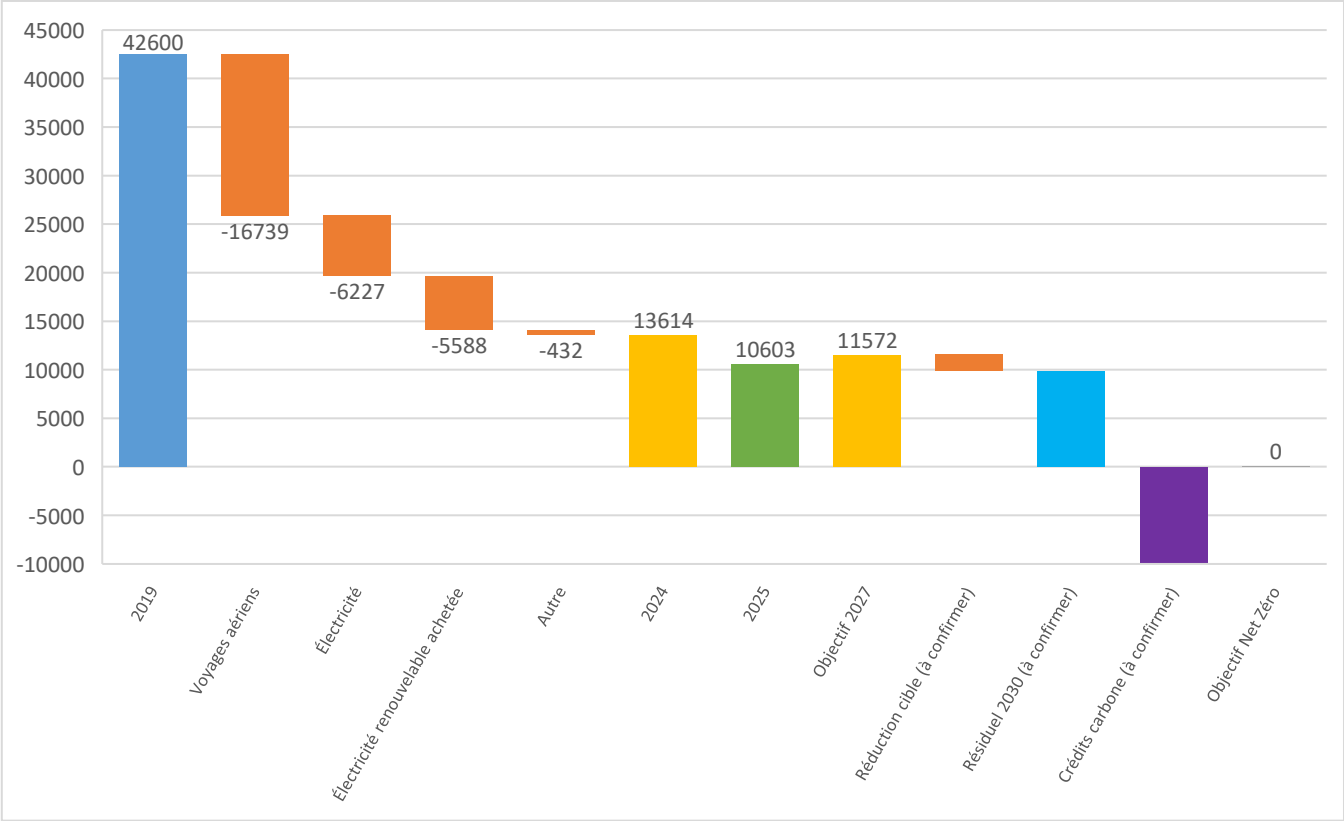
Stratégie et gouvernance des émissions opérationnelles de GES

Nous gérons nos émissions de GES au moyen de notre système de management environnemental certifié ISO 14001, qui couvre désormais 87 % de nos effectifs. Nous disposons également d'un groupe de travail interne dédié à la durabilité des activités opérationnelles. Ce groupe, qui se réunit plusieurs fois par an, comprend des responsables fonctionnels chargés d'identifier, d'évaluer, de hiérarchiser et de mettre en œuvre des mesures permettant de soutenir nos objectifs de durabilité, notamment en matière d'énergie et d'émissions de GES.

Bien que nous ayons réalisé des progrès significatifs vers notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2030, certaines émissions résiduelles devraient subsister au-delà de 2030, estimées à environ 10 000 tCO₂eq (barre turquoise ci-dessous). En 2026, nous élaborerons notre stratégie

visant à atténuer ces émissions résiduelles, incluant le recours potentiel aux crédits carbone pour les neutraliser (barre rose ci-dessous).

Notre trajectoire de neutralité carbone à l’horizon 2030



Gestion des émissions de la chaîne de valeur au sens large

Nous continuons à évaluer et à gérer les émissions de la chaîne de valeur relevant d’autres catégories de scope 3 situées en dehors du périmètre des émissions opérationnelles et de notre objectif de neutralité carbone opérationnelle à l’horizon 2030. Nous concentrons nos efforts sur l’amélioration des bases des données et des méthodologies de calcul relatives à ces émissions.

Émissions de GES de la chaîne de valeur au sens large (scope 3)

Scope et catégorie des émissions de GES (tCO2eq)	2024	2025	Variation 2024-2025
Scope 3			
Catégorie 1 : biens et services achetés	53 497	52 243	-2 %
Catégorie 2 : biens d’équipement	1 199	1 315	10 %
Catégorie 7 : trajets domicile-travail et télétravail	11 214	9 585	-15 %

Les catégories 1 et 2 du Scope 3 sont calculées à partir des données de dépenses et des facteurs d’émission, tandis que la catégorie 7 est estimée à partir des données de présence des employés et des modes de transport domicile-travail habituels.

Nous étudions également différentes alternatives pour réduire ces émissions à long terme, notamment par le biais d'actions d'engagement auprès des collaborateurs et des fournisseurs.

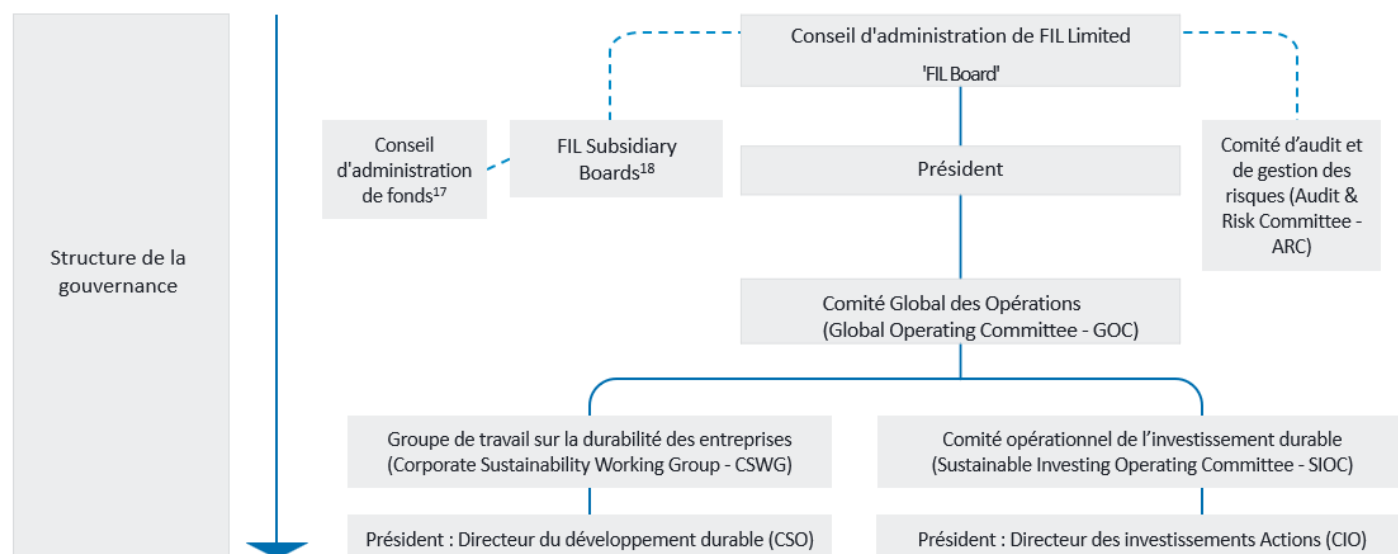
Gestion des dépendances liées à la nature

Au cours des périodes de reporting précédentes (2019-2024), nous avons fixé des objectifs concernant la réduction de la consommation d'eau et de papier, ainsi que la diminution des déchets et l'amélioration du recyclage, qui sont liés à l'utilisation des ressources naturelles, et nous avons accompli des progrès dans la réduction de nos dépendances et de nos impacts. La nature ne devrait pas avoir d'impact significatif sur nos activités opérationnelles ni sur notre chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes conscients que les investissements que nous gérons pour le compte de nos clients constituent la priorité au sein de notre chaîne de valeur.

Gouvernance

Gouvernance



Comité de direction de FIL Limited

Le Comité de direction de FIL Limited (le « Comité ») est l'instance de gouvernance suprême au sein du groupe Fidelity International.¹⁹ Il est chargé de définir la stratégie globale de l'entreprise, d'approuver les initiatives ou les dépenses importantes, de déterminer l'appétit pour le risque et de superviser le profil de risque global du groupe. Cela comprend la surveillance des risques ESG significatifs, notamment les risques et opportunités en lien avec le climat et la nature.²⁰ Le Comité supervise également la gouvernance, les contrôles internes et le respect des lois, réglementations et politiques internes applicables.

Le Comité est informé du profil de risque du groupe, y compris des risques liés aux critères ESG, au climat et à la nature, par le biais du rapport trimestriel sur les risques présentés par le Responsable des risques. Le Comité est épaulé par l'ARC, présidé par un administrateur non exécutif, auquel a été déléguée la surveillance des questions liées aux risques et aux contrôles, notamment les processus d'information financière et l'efficacité du cadre de gestion des risques d'entreprise²¹. Les questions importantes peuvent également être portées à l'attention des conseils d'administration et des comités de direction des filiales, si nécessaire.

¹⁷ Le cas échéant – par exemple au Luxembourg

¹⁸ Les entités responsables de FIL et ses filiales locales peuvent déléguer des activités de gestion des investissements à d'autres entités au sein de FIL Limited, qui sont chargées de nos activités de gestion des investissements.

¹⁹ Fidelity International est le nom commercial de FIL Limited.

²⁰ Le cadre TNFD tient compte de la double matérialité, c'est-à-dire des impacts sur l'environnement. Bien que nous tenions compte des dépendances, nous ne prenons actuellement pas directement en compte ces impacts dans notre gouvernance. Cela inclut également nos engagements ESG en matière d'environnement, de biodiversité et de climat.

²¹ Pour plus d'informations, voir la section [Gestion des risques](#).

Composition du Comité de FIL Limited

La composition du Comité relève en dernier ressort des actionnaires, mais les nominations sont régies par ses statuts, examinées par un comité de nomination et soumises à la politique de Fidelity en matière de diversité et d'inclusion.

Le Comité s'appuie sur l'expertise de la direction générale et de spécialistes de différents domaines pour assurer la surveillance des risques et des opportunités en lien avec le climat et la nature. Les compétences et les connaissances sont développées par le biais des rapports de la direction, des réunions d'information du Comité et des comités, ainsi que grâce à l'appui de spécialistes en matière de durabilité, de gestion des risques, des affaires juridiques, de conformité et d'investissement.

Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ». La description détaillée de notre alignement sur [le TNFD est disponible ici](#).

Les conseils d'administration des filiales, les entités responsables et les conseils d'administration des fonds, le cas échéant, conservent la responsabilité de se conformer aux obligations réglementaires locales applicables. Ils peuvent recevoir des informations ou des rapports sur des questions de durabilité, notamment les risques liés au climat, les exigences au niveau des produits et tout écart significatif par rapport à l'approche du Groupe. Lorsque les modalités de gouvernance locale diffèrent de l'approche du Groupe, celles-ci sont décrites dans les informations fournies par l'entité concernée, dans les informations relatives aux produits ou dans les informations réglementaires.

Responsabilités au niveau de la direction

Le Président de Fidelity, qui rend compte au Comité, est chargé de mettre en œuvre et d'exécuter la stratégie, y compris la stratégie de durabilité, ainsi que de gérer au quotidien l'entreprise et ses risques. Il bénéficie du soutien du Comité opérationnel mondial (GOC).

La responsabilité de la gestion des questions en matière de durabilité, conformément à la stratégie, est déléguée aux responsables des fonctions concernées ainsi qu'aux instances de gouvernance, notamment le Comité opérationnel d'investissement durable (SIOC), placé sous la responsabilité du directeur des investissements (CIO) en actions, et le Groupe de travail sur la durabilité d'entreprise (CSWG), placé sous la responsabilité du directeur de la durabilité (CSO). Le SIOC supervise notre approche en matière d'investissement durable et les rapports des entités y relatifs, et suit les progrès réalisés par rapport aux objectifs climatiques de l'entreprise à l'aide d'indicateurs de performance clés (KPI) pertinents²², ainsi que les mises à jour concernant nos engagements²³, les mesures plus générales prises et les changements mis en œuvre le cas échéant, comme indiqué dans la section Stratégie et indicateurs. Le CSWG apporte une contribution transversale sur les questions de durabilité d'entreprise, notamment en matière d'initiatives, d'engagements, de mise à jour des politiques et d'expertise technique.

²² Le SIOC est informé chaque trimestre de l'avancement de nos objectifs climatiques liés à nos investissements.

²³ Le SIOC assure le suivi de nos engagements, notamment ceux liés à la gouvernance, au climat, à la nature et aux questions sociales.

Gouvernance des produits

Le SIOC supervise la gouvernance de nos produits d'investissement durable, notamment les mises à jour des Principes d'investissement durable ainsi que des cadres, outils, critères d'exclusion, ressources et procédures qui les accompagnent. Il soutient également la conformité aux exigences réglementaires applicables, notamment le règlement SFDR de l'UE et les obligations UK SDR. Il s'appuie sur des groupes de travail spécialisés, qui apportent leur expertise technique²⁴ et formulent des recommandations, le pouvoir de décision restant entre les mains du SIOC.

En ce qui concerne le climat et la nature :

- **Le Groupe consultatif sur les exclusions (EAG)** examine régulièrement le cadre d'exclusion et les listes d'exclusion de Fidelity et recommande, le cas échéant, des mises à jour au SIOC, en tenant compte de l'évolution de la réglementation, des attentes des clients et des considérations d'investissement. Le cadre comprend des catégories d'exclusion fondées sur l'activité économique, par exemple l'extraction et l'exploitation de charbon thermique, l'extraction et l'exploitation de pétrole et de gaz dans l'Arctique, et les sables bitumineux ; il inclut également une catégorie d'exclusion fondée sur des normes qui exclut les émetteurs que Fidelity estime ne pas se comporter de manière responsable en matière d'environnement, conformément aux normes internationales.
- **Le Groupe de travail sur les produits durables et les mandats (SPMS)** formule des recommandations concernant la conception des produits et l'amélioration de nos outils propriétaires, tels que la Notation climat et le modèle des ODD, afin de soutenir la conformité réglementaire et de répondre aux attentes des clients.
- **Le Groupe de travail sur les investissements durables et thématiques (SITWG)** supervise l'intégrité et l'évolution des modèles d'investissement durable et des univers thématiques pour les produits relevant du règlement SFDR de l'UE et des obligations UK SDR. Cela comprend l'examen des contributions des émetteurs aux indicateurs des ODD et aux objectifs liés au climat et à la nature.

Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ». La description détaillée de notre alignement sur [le TNFD est disponible ici](#).

Vous trouverez de plus amples informations dans la section Gouvernance de nos [Principes d'investissement durable](#).

Rémunération

Les approches varient selon les classes d'actifs et les équipes, mais les critères ESG sont intégrés dans l'analyse d'investissement et, le cas échéant, peuvent faire partie intégrante des objectifs et de l'évaluation des professionnels de l'investissement. Notre approche en matière de rémunération est

²⁴ L'expertise technique est apportée par les équipes en charge des investissements, de la durabilité, de la gestion des risques, des affaires juridiques, de la conformité et des produits, afin d'éclairer les décisions relatives à l'intégration ESG dans la politique d'investissement, la stratégie et la gouvernance des produits d'investissement durable.

conçue pour tenir compte des risques en matière de durabilité, notamment par l'intermédiaire de la performance des investissements, des objectifs des clients, de la qualité de la recherche, des exigences du portefeuille et, le cas échéant, des objectifs de durabilité.

- La rémunération des professionnels de l'investissement est en partie fonction de la performance des placements et de la mesure dans laquelle les objectifs des clients sont atteints.
- Les analystes financiers sont rémunérés en fonction de la qualité de leurs recommandations et de leurs notes d'analyse, y compris l'évaluation des facteurs ESG lorsque ceux-ci sont significatifs.
- La rémunération des gérants de portefeuille peut être liée à des critères ESG lorsque les portefeuilles sont soumis à des restrictions ou exigences ESG spécifiques.
- L'équipe en charge de l'investissement durable est rémunérée en fonction de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques ESG de l'entreprise ainsi que de son approche en matière d'investissement durable.
- Les collaborateurs concernés en charge des initiatives durables au sein de nos activités opérationnelles sont rémunérés dans le cadre du processus d'évaluation de fin d'année, qui tient compte des résultats des projets en matière de durabilité ainsi que des objectifs et indicateurs environnementaux de l'entreprise.

Les mécanismes d'intéressement sont conçus pour favoriser la réalisation des objectifs des clients, notamment en matière de gestion des risques et de performance des produits. Les professionnels de l'investissement ne bénéficient pas de structures de rémunération directement liées aux objectifs climatiques généraux du Groupe. L'approche de Fidelity soutient la mise en œuvre de stratégies commerciales et de comportements internes liés aux risques climatiques par le biais de mécanismes de gouvernance, d'évaluation des performances et de responsabilisation, plutôt que par un lien direct avec les objectifs climatiques du Groupe.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [**Politique de rémunération de Fidelity**](#) et les [**informations publiées au niveau des entités au titre du règlement SFDR de l'UE**](#), conformément à l'article 5 relatif à la publication d'informations concernant les rémunérations.



Gestion des risques

Approche en matière de gestion des risques d'entreprise

Nous sommes conscients que la gestion des risques environnementaux, y compris ceux liés au climat et à la nature, est essentielle à la réussite de l'entreprise et à la résilience de notre organisation. Ces risques et opportunités sont intégrés dans les activités de planification stratégique et les processus de gestion des risques afin de faciliter leur identification, leur évaluation et leur gestion.

La gestion des risques est définie à l'échelle mondiale par le cadre de gestion des risques d'entreprise (ERM). Le cadre ERM permet d'identifier efficacement les risques (y compris les risques ESG), ainsi que les événements et tendances susceptibles d'affecter de manière significative notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques ou à poursuivre nos activités.

La politique ERM définit les principes directeurs et les exigences minimales mondiales en matière de contrôle pour la gestion des risques au sein de Fidelity. Elle définit les rôles et les responsabilités des parties prenantes clés et établit les procédures d'escalade.

La taxonomie des risques d'entreprise de Fidelity inclut les risques ESG, qui englobent les risques liés au climat, les risques environnementaux au sens large (y compris les risques liés à la nature), les risques sociaux et les risques liés à la gouvernance. Mise à jour chaque année, la taxonomie permet d'adopter une approche cohérente en matière de classification, d'identification et de définition des risques pertinents.

Un risque environnemental est défini comme « un facteur ou une situation en lien avec l'environnement ou le climat susceptible de causer un préjudice à l'organisation ou aux actifs gérés pour le compte de clients ». Cela inclut les risques physiques et de transition liés au climat, ainsi que des risques environnementaux plus généraux tels que la pollution atmosphérique, les risques liés à l'eau et la déforestation.

Dans le cadre du cycle de gestion des risques, les risques ESG et climatiques sont pris en compte lors du processus annuel d'évaluation des risques ESG. À l'aide d'évaluations basées sur des scénarios spécifiques aux critères ESG, nous identifions et évaluons les risques et les opportunités ESG afin de comprendre comment des risques ESG défavorables pourraient affecter l'organisation, d'évaluer leur importance relative et d'envisager des mesures visant à atténuer davantage ces risques. Consultez la [Synthèse des risques et opportunités](#) pour obtenir une vue d'ensemble.

Déclaration relative à l'appétit pour le risque :

Responsable en dernier ressort de la définition de l'appétit pour le risque ainsi que des limites et des seuils de tolérance de l'organisation, le Comité de FIL Limited les réexamine au moins une fois par an, ou plus tôt si des changements significatifs au sein du profil de risque l'exigent. Lorsque la réglementation locale l'exige, les conseils d'administration des filiales de FIL adoptent une stratégie de gestion des risques, comprenant des

déclarations relatives à l'appétit pour le risque, ainsi que des limites et des seuils de tolérance, conformément à l'appétit pour le risque de FIL.

Notre appétit pour le risque eu égard aux risques de durabilité porte principalement sur :

- le respect des engagements publics en matière de durabilité, y compris les cadres externes et les objectifs d'entreprise (notamment les objectifs climatiques), en tenant compte des risques de réputation qui y sont associés ;
- le respect des exigences réglementaires et légales en matière d'ESG, en constante évolution, dans différentes juridictions régionales ; et
- l'exactitude et l'exhaustivité des informations liées à la durabilité, tout en tenant compte des difficultés liées à la qualité et à la disponibilité des données.

Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ». La description détaillée de notre alignement sur [le TNFD est disponible ici](#).

Chaque déclaration relative à l'appétit pour le risque s'appuie sur des indicateurs et des seuils permettant de suivre l'exposition au risque. La performance par rapport à l'appétit pour le risque est examinée dans le cadre des processus de gouvernance, notamment par le Comité d'audit et des risques (ARC), le Comité de FIL Limited et les conseils d'administration des filiales concernées.

Activités opérationnelles

Identification et gestion des risques liés aux activités opérationnelles

Nous avons mis en place un système de gestion de la santé, de la sécurité et de la durabilité (HSS) qui prévoit, au niveau de l'entreprise, une identification et une évaluation annuelles des impacts environnementaux, qu'il s'agisse des impacts sur le climat ou sur la nature. Notre objectif est de gérer les risques liés au climat, positifs comme négatifs, à tous les niveaux de nos activités et de la chaîne de valeur. Les risques sont évalués en fonction de leur matérialité, en tenant compte de leur impact, de leur probabilité de survenue, de la réglementation et des attentes des parties prenantes. Des contrôles sont mis en place. Les risques résiduels sont ensuite évalués au regard de l'appétit pour le risque de l'entreprise, dans le cadre des processus établis en matière de gouvernance, d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement.

Au sein de nos activités opérationnelles, le campus de Kingswood, situé dans le Surrey, en Angleterre, a été désigné comme un site prioritaire en matière de protection de la nature. À la suite de la nomination d'un écologiste, comme annoncé en 2024, le campus s'est vu décerner, en juin 2025, le Wildlife Trusts' Biodiversity Benchmark, qui reconnaît notre engagement à protéger et à valoriser la biodiversité sur nos propriétés, y compris dans la forêt ancienne dont nous avons la charge.

Nous estimons qu'à court à moyen terme notre approche résiste à divers scénarios climatiques, notamment Maintien des politiques actuelles et Transition désordonnée, et qu'elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de l'entreprise. Bien que les scénarios liés à la nature soient toujours en cours d'élaboration, nous estimons que les dépendances et les impacts en lien avec la nature sur nos activités opérationnelles ne devraient pas non plus être significatifs.

Les performances sont suivies en continu et communiquées à la direction ; le cadre est régulièrement réexaminé et amélioré en permanence, conformément à la norme ISO 14001:2015.

Investissements

Gestion des risques dans le domaine des investissements

Identification, évaluation et gestion des risques significatifs liés au climat et à la nature :

Ces risques sont gérés selon l’approche des trois lignes de défense :

	Première ligne de défense	Deuxième ligne de défense	Troisième ligne de défense
Fonctions	Direction et personnel	Fonctions de contrôle et spécialisées telles que la gestion des risques, la conformité et les affaires juridiques	Audit interne
Rôle	En charge de la gestion quotidienne des activités, ils sont responsables de l’ensemble des risques liés à leurs activités et/ou processus respectifs. Ils sont également tenus de gérer, de surveiller et d’atténuer ces risques de manière continue.	Définissent les cadres de contrôle ainsi que les exigences correspondantes dans les politiques et les normes. Fournissent des conseils et exercent un contrôle indépendant en matière de performance et de gestion des risques.	Fournit une assurance indépendante et objective quant à l’adéquation de la conception et à l’efficacité des contrôles internes, du cadre de gestion des risques d’entreprise et des processus de gouvernance.

Au niveau de la première ligne de défense, comme indiqué dans la section [Stratégie](#), les risques et opportunités en lien avec le climat et la nature sont identifiés et gérés dans le cadre de nos processus d’investissement et d’investissement durable, notamment les piliers Intégration, Stewardship et Solutions. Les équipes d’investissement sont chargées d’identifier, d’évaluer et de gérer les risques pertinents grâce à une analyse fondamentale et à l’étude des portefeuilles, en s’appuyant sur des outils propriétaires tels que les notations ESG, la Notation climat, l’outil SDG, l’évaluation trimestrielle de durabilité (QSR) et le dialogue avec les émetteurs.

L’analyse des scénarios climatiques montre que les risques et les opportunités liés au climat sont susceptibles d’avoir une incidence significative sur les résultats des investissements dans divers scénarios de risques de transition et physiques. En tant que gérant d’actifs diversifié, notre exposition est principalement indirecte et découle de la performance des portefeuilles de nos clients, des attentes de ceux-ci et des actifs sous gestion qui en découlent. Si les différents scénarios climatiques peuvent avoir des répercussions variables selon les secteurs et les classes d’actifs, notre approche d’investissement est conçue pour identifier et gérer ces risques et opportunités au moyen de l’intégration, du stewardship et de solutions d’investissement, afin de renforcer la résilience des portefeuilles et de l’entreprise sur le long terme.²⁵

Cette approche est complétée par une veille réglementaire prospective visant à identifier les évolutions de la réglementation en matière de durabilité, y compris celles relatives au climat et à la nature, et à répondre. Un cadre de gouvernance formel, décrit dans la section Gouvernance, vise à

²⁵ À ce stade, il n’existe pas encore d’analyses de scénarios liés à la nature reconnues et normalisées à grande échelle.

assurer la surveillance des risques liés au climat et à la nature, tant au niveau des fonds qu'à plus grande échelle.

Pour les actifs privés et les fonds illiquides, y compris l'immobilier, la surveillance des risques ESG et climatiques est adaptée à la catégorie d'actifs et aux données disponibles. Par exemple, les fonds immobiliers s'appuient sur des indicateurs tels que l'alignement sur l'objectif de neutralité carbone, les mesures d'efficacité énergétique et les certifications de construction durable, notamment EPC et BREEAM.

Au niveau de la deuxième ligne de défense, l'équipe chargée des risques d'investissement assure une surveillance indépendante des risques d'investissement liés aux critères ESG, y compris les risques liés au climat et à la nature. Ce contrôle s'appuie sur des rapports spécifiques et des tableaux de bord présentant les indicateurs de risque clés, avec une sélection d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour chaque composante. Ces indicateurs sont régulièrement évalués par rapport à des seuils adaptés aux différents types de fonds. Les résultats et les exceptions sont communiqués à la direction et, si nécessaire, transmis aux échelons supérieurs via les procédures d'escalade prévues à cet effet. Les questions relatives aux risques d'investissement liés aux critères ESG sont examinées par les comités des risques d'investissement (IRC).

Un tableau de bord de gestion dédié à l'investissement durable fournit également des mises à jour régulières aux instances de gouvernance, notamment au SIOC, à la direction générale, au Comité de FIL Limited et aux conseils d'administration des filiales concernées. Les indicateurs comprennent l'exercice des droits de vote, les démarches d'engagement auprès des émetteurs, la formation en durabilité, les chiffres clés des fonds durables et les actifs sous gestion y relatifs, les activités et chiffres clés concernant les clients, les événements liés aux risques ESG, ainsi que les progrès accomplis eu égard aux engagements climatiques externes.

Au niveau de la troisième ligne de défense, l'équipe d'audit interne fournit une assurance indépendante quant à l'adéquation et à l'efficacité des contrôles internes, de la gestion des risques et des processus de gouvernance.



Annexes

A1 – Cadre de publication, mise en correspondance réglementaire et compléments

Résumé réglementaire

Objet de la présente annexe

La présente annexe explique comment le Rapport sur le climat et la nature de Fidelity International correspond à certains cadres de publication et exigences réglementaires en lien avec le climat et la durabilité. La partie principale du Rapport offre une vue d'ensemble consolidée de notre approche en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques, d'indicateurs et d'objectifs liés au climat et à la nature. La présente annexe fournit des informations complémentaires relatives à certaines obligations d'information spécifiques.

La présente annexe couvre la mise en correspondance réglementaire pour :

- les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD) ;
- les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD), sur une base volontaire partiellement alignée ;
- les obligations britanniques de publication en matière de développement durable (UK SDR) au niveau des entités ; et
- l'article 29 de la loi Énergie-Climat.

Des rapports au niveau des entités distincts sont établis pour les entités britanniques soumises aux exigences du TCFD britannique. Ces rapports d'entité doivent être lus conjointement avec le présent Rapport sur le climat et la nature lorsque cela s'avère pertinent.

Le présent Rapport tient compte de certaines exigences locales applicables à Taïwan, à Hong Kong et à Singapour, soit directement dans le présent Rapport, soit au travers de publications locales lorsque cela est requis. Il prend en considération les Transition Plan Guidelines de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) sur une base volontaire et partiellement alignée.

Cadre de publication et périmètre réglementaire

Les cadres et exigences ci-après sont intégrés au présent Rapport, mis en correspondance dans la présente annexe ou traités dans des publications distinctes au niveau local ou des entités concernées, selon les cas :

Catégorie	Exigence ou cadre	Modalités de prise en compte
Correspondance avec les cadres	Recommandations du TCFD	Mises en correspondance dans la présente annexe.
Correspondance avec les cadres	Recommandations du TNFD	Mises en correspondance dans la présente annexe sur une base volontaire partiellement alignée.
Correspondance avec les exigences réglementaires	Obligations de publication UK SDR au niveau des entités	Mises en correspondance dans la présente annexe.
Correspondance avec les exigences réglementaires	Article 29 de la loi Énergie-Climat	Mis en correspondance dans la présente annexe.
Publication au niveau des entités	Exigences du TCFD au Royaume-Uni	Des rapports distincts sont établis pour les entités britanniques concernées.
Exigences locales	Exigences en matière de risques climatiques à Taïwan	Traitées dans un rapport climat local pour Taïwan et reprises dans le présent rapport lorsque cela est pertinent.
Exigences locales	Exigences de la SFC de Hong Kong en matière de risques liés au climat	Prises en compte dans le présent rapport.
Exigences locales	Environmental Risk Management Guidelines de la MAS de Singapour	Prises en compte dans le présent rapport.
Orientations relatives aux plans de transition volontaires	Transition Plan Guidelines de la MAS	Prises en compte sur une base volontaire partiellement harmonisée.

Examen et définition du périmètre du groupe FIL pour le présent Rapport

Aux fins du présent Rapport, nous avons examiné les entités juridiques de l'ensemble de la structure hiérarchique de FIL Limited afin de définir le périmètre de reporting pertinent. À l'aide des fonctions et outils internes, les entités ont été classées dans les catégories suivantes :

- Actifs de l'entreprise : les entités juridiques liées au parc immobilier et aux employés de l'entreprise. Ces entités sont intégrées à nos données opérationnelles.
- Investissements des clients : entités juridiques en charge de la gestion d'actifs, disposant d'un mandat de gestion discrétionnaire. Ces entités sont intégrées à nos données d'investissement.
- Autres : entités juridiques ne relevant pas des deux catégories susmentionnées, en raison de leur caractère non significatif, de données insuffisantes ou parce qu'elles sont hors périmètre.

Cette évaluation du périmètre devrait évoluer à mesure que nos capacités en matière de reporting en matière de durabilité se développent et que nous nous préparons à répondre aux futures exigences réglementaires, notamment celles liées aux normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et à la directive de l'UE relative à la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD), le cas échéant.

Tableau récapitulatif détaillé TCFD / TNFD

Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ». Le tableau ci-dessous met en correspondance les recommandations du TCFD et du TNFD avec les sections pertinentes du présent rapport :

Informations TCFD (volet Climat)	Informations TNFD (volet Nature)	Publication d'informations	Principe « comply or explain »
Gouvernance			
Surveillance et intégration des questions liées au climat par le conseil d'administration	Surveillance par le conseil d'administration des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités en lien avec la nature	Comité FIL	TCFD : atteint TNFD : partiellement atteint. Le TCFD prend en compte les risques et opportunités financièrement significatifs, tandis que le TNFD tient compte de la double matérialité, qui englobe les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités. Nous ne nous conformons pas entièrement aux exigences de publication du TNFD en raison de cette dimension supplémentaire de matérialité liée aux « impacts ».
Surveillance par le conseil d'administration des objectifs et de la performance en lien avec le climat	Surveillance par le conseil d'administration des objectifs, engagements et dispositifs de suivi des performances liés à la nature	Suivi – SIOC	Ce rapport dans son ensemble n'est pas soumis à une assurance externe ni à une vérification indépendante. TCFD : atteint. Les émissions liées à nos activités opérationnelles font l'objet d'une vérification indépendante réalisée par le British Standards Institute (BSI). La déclaration de vérification du BSI figure également en annexe. TNFD : partiellement atteint. Notre objectif lié à la nature porte sur les initiatives d'engagement. Le SIOC reçoit des rapports sur les statistiques plus larges relatives au stewardship et aux activités d'engagement.
Gouvernance et surveillance par la direction des questions liées au climat	Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des dépendances, des impacts, des risques et des possibilités en lien avec la nature	Direction	TCFD : atteint TNFD : atteint. Le SIOC supervise le stewardship et les activités d'engagement, y compris nos programmes d'engagement thématiques, notre politique d'engagement ainsi que nos principes et directives en matière de vote. Nos attentes à l'égard des émetteurs en matière de nature peuvent également inclure des considérations relatives aux droits humains.
	Surveillance des parties prenantes et des droits humains en lien avec la nature	Sans objet	TNFD : non atteint – Nous n'avons pas de politique relative aux droits humains.

Stratégie			
Risques et opportunités en lien avec le climat à court, moyen et long terme	Dépendances, impacts, risques et opportunités en lien avec la nature	Risques et opportunités	TCFD : atteint. TNFD : partiellement atteint – Ne devrait pas avoir d’impact direct ou significatif sur nos activités opérationnelles ou notre chaîne d’approvisionnement. À ce stade, il n’est pas possible d’identifier ni de communiquer des informations sur des sites prioritaires ou sensibles significatifs, des répartitions géographiques ou des chaînes d’impact spécifiques concernant nos émetteurs, ces informations n’étant pas publiées ou largement disponibles.
Impact des risques et opportunités en lien avec le climat sur la stratégie et la planification financière	Impact des dépendances, impacts, risques et opportunités en lien avec la nature sur le modèle d’activité, la stratégie et la chaîne de valeur	Analyse en lien avec la nature Méthodologie en lien avec la nature Ressources stratégiques (impacts financiers et investissements) Engagements thématiques couvrant le climat, l’eau et la déforestation, et engagements collaboratifs Étapes clés d’engagement relatives aux progrès réalisés et aux désinvestissements possibles (TNFD)	TCFD et TNFD : partiellement atteints – Fidelity est une entreprise privée et ne publie pas d’informations financières ou de résultats. Nous avons toutefois communiqué certaines informations relatives aux dépenses et budgets liés aux programmes de durabilité et de données : Ressources. Bien qu’il soit difficile d’effectuer des estimations qualitatives ou chiffrées précises, les risques futurs liés au climat et à la nature pourraient avoir une incidence sur la valeur des marchés au sens large à moyen et long terme. Cela, combiné à d’autres facteurs économiques, politiques ou de réputation, pourrait impacter la valeur de nos actifs sous gestion et, par conséquent, les revenus de FIL au cours des prochaines années. TNFD : atteint – De nombreuses cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (GBF) s’adressent principalement aux gouvernements nationaux, ce qui limite la capacité des investisseurs à agir directement. Néanmoins, en tant qu’investisseur, nous estimons pouvoir contribuer à la réduction de la perte de nature au travers de nos trois piliers Intégration, Stewardship et Solutions, comme détaillé tout au long du présent Rapport. Par exemple, dans le cadre de la cible 14, nous intégrons des considérations liées à la nature dans nos processus d’investissement lorsque celles-ci sont importantes. Concernant la cible 15, lorsque cela est pertinent, nous engageons le dialogue avec les entreprises afin d’encourager une meilleure évaluation, publication d’informations et atténuation des impacts liés à la nature, et participons à des démarches de stewardship systémique en dialoguant avec les autorités réglementaires, les organisations professionnelles et les initiatives de politiques publiques sur les enjeux et cadres de publication liés à la nature. Nous nous concentrons sur les évolutions réglementaires et politiques qui concernent Fidelity en tant que prestataire de services financiers, ainsi que sur les politiques relatives aux risques systémiques essentiels aux performances d’investissement à long terme. Nous continuons de suivre l’évolution des méthodologies.

Analyse de scénarios climatiques	Analyse de scénarios liés à la nature et évaluation de la résilience	Analyse de scénarios climatiques Méthodologie CVaR	TCFD : partiellement atteint – Bien que nous utilisions l’analyse de scénarios climatiques pour confirmer que le climat constitue un risque potentiellement significatif, nous ne présentons pas de ventilation par secteur ou par zone géographique pour des raisons de contraintes de coûts, de disponibilité des données et d’utilité décisionnelle. Les scénarios climatiques ne sont pas utilisés dans la planification financière. Note : nous avons identifié certaines limitations avec le modèle CVaR TNFD : partiellement atteint – Les notations ESG de Fidelity intègrent les évaluations liées à la nature (approche de double matérialité). Les dépendances et les impacts sont évalués selon les secteurs prioritaires du TNFD et de l’outil ENCORE. Cette analyse permet d’orienter la hiérarchisation des enjeux et sous-secteurs dans le cadre du stewardship lié à la nature. Notre approche actuelle est limitée par le manque de géodonnées et d’informations sur les expositions des émetteurs en matière d’impacts et de dépendances. Aucune évaluation formelle de la résilience n’a encore été réalisée en raison du niveau de maturité encore limité des méthodologies d’analyse de scénarios liés à la nature ; nous suivons néanmoins de près les évolutions et évaluons les approches émergentes.
	Publication d’informations sur les sites et zones prioritaires présentant une exposition significative à la nature		TNFD : partiellement atteint – Pour nos activités opérationnelles, nous publions des informations relatives à un campus pour lequel nous assurons la gestion de la biodiversité et d’une forêt ancienne. Investissements – Il n’est actuellement pas possible de publier d’informations sur les sites ou zones géographiques prioritaires.
Gestion des risques			
Processus d’identification et d’évaluation des risques liés au climat	Identification, évaluation et hiérarchisation des dépendances, impacts, risques et opportunités en lien avec la nature	Nos trois piliers d’investissement : Intégration, Stewardship, Solutions Engagements thématiques Cadre d’exclusions	TCFD : atteint – Nous utilisons nos trois piliers afin d’identifier et de gérer nos risques climatiques significatifs, notamment au travers de nos engagements thématiques auprès des émetteurs représentant nos principaux contributeurs aux émissions financées, ainsi que via des exclusions appliquées à certains produits. Les gérants de portefeuille peuvent également décider de céder un investissement en raison de risques jugés insuffisamment intégrés dans les prix. TNFD : partiellement atteint – Activités opérationnelles : bien que nous ayons défini des objectifs visant à réduire nos dépendances et impacts (eau, déchets et ressources naturelles), nous n’anticipons pas d’impact direct ou significatif de la nature sur nos activités opérationnelles. Nous ne divulguons pas les seuils utilisés dans nos analyses de scénarios de risque au niveau de l’entreprise.
Processus de gestion des risques climatiques	Processus de suivi et de gestion des dépendances, impacts, risques et opportunités en lien avec la nature		TCFD : atteint TNFD : atteint – Notre système de management environnemental tient compte à la fois des aspects liés au climat et à la nature – Ressources. Pour les investissements, nos outils d’intégration et nos processus de stewardship (notations ESG, tableaux de bord de portefeuille et engagements thématiques) visent à gérer les risques liés à la nature.

Intégration des risques climatiques dans la gestion globale des risques	Intégration des risques liés à la nature dans la gestion globale des risques et la prise de décision	Intégration et Stewardship, Gestion des risques	TCFD : atteint TNFD : partiellement atteint – À l'échelle de l'entreprise, nous réalisons également un exercice annuel d'analyse de scénarios de risque qui prend en compte de potentiels facteurs liés à la durabilité ainsi que leurs impacts financiers potentiels sur notre activité.
Évaluation et gestion des risques climatiques au niveau des produits, des portefeuilles et des stratégies d'investissement	Évaluation et gestion des risques, impacts et dépendances en lien avec la nature au sein des portefeuilles d'investissement et des activités de stewardship	Engagements thématiques et systémiques	TCFD : atteint TNFD : atteint
Indicateurs et objectifs			
Indicateurs utilisés pour évaluer les risques et les opportunités en lien avec le climat	Indicateurs utilisés pour évaluer les dépendances, impacts, risques et opportunités en lien avec la nature	Notre stratégie, objectifs climatiques, engagements et progrès en lien avec la nature, et méthodologies relatives aux indicateurs liés au climat et à la nature Émissions financées – Actifs sous gestion cotés et Émissions financées – Classes d'actifs Analyse des émissions financées 2024-2025	TCFD : atteint – Nous publions les émissions financées des actions cotées et des produits de taux (obligations d'entreprises et emprunts souverains), qui représentent nos principales classes d'actifs (actions, obligations et positions sous-jacentes de nos fonds de gestion diversifiée). TNFD : partiellement atteint – À ce stade, les indicateurs prévus dans les annexes 1, 2 et 4 des recommandations TNFD ne sont pas tous disponibles. Dans la mesure où la méthodologie continue d'évoluer, nous ne pouvons pas fournir de comparaisons historiques pour notre analyse liée à la nature basée sur ENCORE. Les activités opérationnelles ne font pas l'objet d'une publication d'indicateurs liés à la nature.
Émissions de GES et indicateurs liés au climat	Indicateurs des dépendances, impacts et expositions en lien avec la nature		TCFD : atteint TNFD : partiellement atteint – Nous dépendons des entreprises pour la publication initiale de leurs indicateurs selon le cadre TNFD. En ce qui concerne les informations liées aux sites, le rapport n'est pas aligné. La méthodologie de notre cartographie ENCORE liée à la nature a évolué, et la base de données ENCORE sous-jacente a également évolué et reflète la situation à un instant T. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de fournir des comparaisons de données historiques cette année.
Objectifs et performance en lien avec le climat	Objectifs, engagements et performances en lien avec la nature		TCFD : atteint TNFD : partiellement atteint – Les progrès accomplis dans le cadre de nos initiatives et engagements en lien avec la nature sont présentés ici et dans notre Rapport sur le stewardship et le développement durable . En 2025, nous avons engagé le dialogue avec 38 émetteurs dans le cadre de notre programme d'engagement thématique lié à la nature. En 2026, nous prévoyons d'engager le dialogue avec au moins 25 entreprises dans le cadre de ce même programme (sous réserve d'accès aux entreprises). Nos objectifs sont revus chaque année. Nous continuerons de suivre l'évolution des méthodologies de fixation des objectifs pour les institutions financières.

Informations publiées par les filiales britanniques

Fidelity confirme avoir publié, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, des informations financières liées au climat qu'elle estime conformes aux recommandations et publications recommandées du TCFD, conformément aux exigences de l'ESG Sourcebook de la Financial Conduct Authority (FCA), y compris les obligations de reporting SDR au niveau des entités lorsque celles-ci sont applicables.

Le tableau ci-dessous présente les filiales britanniques de FIL tenues d'établir un rapport sur le climat TCFD et/ou un rapport SDR au niveau des entités, ainsi que les motifs justifiant l'inclusion ou l'exclusion du périmètre de reporting.

Entité	Statut de reporting	Fondement
FIL Limited	Reporting consolidé au niveau du groupe FIL Limited. FIL Limited n'est pas tenue d'établir un rapport climatique distinct en vertu de la réglementation britannique applicable.	Reporting consolidé au niveau des entités du groupe. Constitue le rapport de référence au niveau du groupe sur lequel les filiales britanniques et autres filiales réglementées peuvent s'appuyer lorsque la réglementation en vigueur le permet.
FIL Investments International (FII)	Dans le périmètre	(1) FII exerce des activités relevant du périmètre du TCFD, à savoir la gestion de portefeuille ; et (2) les actifs sous gestion dépassent le seuil de reporting applicable de 5 milliards de livres sterling.
FIL Investment Services (UK) Limited (FISL)	Dans le périmètre	(1) FISL exerce des activités relevant du périmètre du TCFD et des obligations SDR, à savoir des activités de société de gestion d'OPCVM britanniques et de FIA ; et (2) les actifs sous gestion dépassent le seuil de reporting applicable de 5 milliards de livres sterling.
FIL Pensions Management (FPM)	Dans le périmètre	(1) FPM exerce des activités relevant du périmètre du TCFD, à savoir la gestion de portefeuille ; et (2) les actifs sous gestion dépassent le seuil de reporting applicable de 5 milliards de livres sterling.
FIL Investment Advisors (UK) Limited (FIA UK)	Dans le périmètre	(1) FIA UK exerce des activités relevant du périmètre du TCFD, à savoir la gestion de portefeuille ; et (2) les actifs sous gestion dépassent le seuil de reporting applicable de 5 milliards de livres sterling.
FIL Investment Management Limited (FIML)	Dans le périmètre	Bien que cette entité ne soit pas réglementée par la FCA, elle est soumise à une obligation de reporting au titre des <i>Climate-related financial disclosures</i> du Department for Business, Energy and Industrial Strategy.

Les comptes-rendus correspondants au niveau de chaque entité figurent dans les pages suivantes de cette section.

Délégation

Fidelity International recourt de façon limitée aux délégations de gestion externes (sub-advisory). Ces délégations revêtent un caractère stratégique et visent à proposer des stratégies spécifiques. Aucune des délégations actuelles de gestion active n'est liée à une stratégie ESG. Les sous-conseillers ont été sélectionnés pour d'autres motifs d'investissement. Des informations complémentaires sur ces délégations figurent dans les pages suivantes.

FIL Investments International (FII)

Introduction

Le présent rapport climatique établi au niveau de l'entité FII est conforme aux exigences réglementaires britanniques applicables ainsi qu'à l'approche globale de Fidelity, telle que décrite dans le Rapport sur le climat et la nature de FIL Limited (le « rapport principal »). Aux fins du présent rapport, les termes « Fidelity » et « le Groupe » désignent FIL Limited et ses filiales.

FII fait partie du Groupe et fournit des services de gestion de portefeuille à d'autres sociétés du Groupe ainsi qu'à des investisseurs institutionnels internationaux. L'approche de FII en matière de climat est alignée sur celle du Groupe, sous réserve des écarts significatifs décrits ci-après. Ce rapport doit être lu conjointement avec le contenu du rapport principal au sein des sections Stratégie et Indicateurs, Gouvernance et Gestion du risque. Les informations publiées au niveau des produits de FII sont mises à la disposition des clients institutionnels éligibles sur demande. Le cas échéant, veuillez prendre contact avec votre interlocuteur habituel chez Fidelity.

Alignement de FII sur l'approche du Groupe

Le conseil d'administration de FII s'appuie sur les structures de gouvernance et les comités du Groupe, décrits dans le rapport principal, pour assurer la supervision des risques et opportunités en lien avec le climat. FII peut désigner des sous-conseillers du Groupe afin d'assurer, en tout ou partie, la gestion de certains mandats clients, conformément à l'approche du Groupe. Lorsque FII désigne des sociétés non affiliées en qualité de sous-conseillers pour certains mandats clients, les questions liées au climat peuvent être gérées en dehors de l'approche du Groupe, comme décrit ci-après.

Écarts significatifs par rapport à l'approche du Groupe

Fidelity Institutional Asset Management (FIAM)

FII a désigné Fidelity Institutional Asset Management LLC (FIAM), une société non affiliée, en qualité de sous-conseiller pour certains mandats. Des informations complémentaires sont mises à la disposition des clients concernés qui en font la demande. Aucun des mandats délégués à FIAM n'est considéré comme axé sur les questions ESG.

Les informations ci-dessous reposent sur les éléments fournis par FIAM :

Gouvernance	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Stratégie	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Gestion des risques	Alignement partiel. Voir détails ci-dessous.
Indicateurs et objectifs	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.

Gouvernance, stratégie et gestion des risques de FIAM

La direction de FIAM supervise les processus de recherche et d'investissement liés à l'investissement durable et fournit régulièrement des mises à jour aux conseils d'administration des fonds concernés. Les équipes de gestion de portefeuille de FIAM s'appuient sur la recherche pour évaluer les risques et opportunités en lien avec les investissements, y compris les facteurs climatiques lorsqu'ils sont considérés comme financièrement significatifs. Cette recherche peut alimenter l'analyse d'investissement et permet aux équipes de gestion de portefeuille d'évaluer les risques pertinents associés aux émetteurs et de gérer l'exposition des portefeuilles aux risques liés à l'investissement

durable. FIAM mène également des activités de stewardship auprès des sociétés en portefeuille afin de favoriser la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Indicateurs et objectifs

Les actifs sous gestion (AUM) et les émissions calculées pour les mandats gérés par FIAM en qualité de sous-conseiller sont inclus dans le rapport principal au titre des émissions liées aux investissements (scope 3, catégorie 15).

Déclaration de conformité

Je confirme que les informations publiées dans le présent rapport ainsi que, dans la mesure où il y est fait référence, dans le rapport principal sont conformes aux exigences énoncées au chapitre 2 de l'ESG Sourcebook de la FCA britannique.



Niamh Brodie-Machura, Directrice des investissements Actions

FIL Pensions Management (FPM)

Introduction

Le présent rapport climatique établi au niveau de l'entité FPM est conforme aux exigences réglementaires britanniques applicables ainsi qu'à l'approche globale de Fidelity, telle que décrite dans le Rapport sur le climat et la nature de FIL Limited (le « rapport principal »). Aux fins du présent rapport, les termes « Fidelity » et « le Groupe » désignent FIL Limited et ses filiales.

FPM fait partie du Groupe et fournit des services de gestion de portefeuille à des investisseurs institutionnels principalement basés au Royaume-Uni. L'approche de FPM en matière de climat est alignée sur celle du Groupe, sous réserve des écarts significatifs décrits ci-après. Ce rapport doit être lu conjointement avec le rapport principal ([voir ici](#)). Les informations publiées au niveau des produits de FPM sont mises à la disposition des clients institutionnels éligibles sur demande. Le cas échéant, veuillez prendre contact avec votre interlocuteur habituel chez Fidelity.

Alignement de FPM sur l'approche du Groupe

Le conseil d'administration de FPM s'appuie sur les structures de gouvernance et les comités du Groupe, décrits dans le rapport principal, pour assurer la supervision des risques et opportunités en lien avec le climat. FPM désigne des sous-conseillers du Groupe afin d'assurer la gestion de certains mandats clients, conformément à l'approche du Groupe. Lorsque FPM propose les services de sociétés non affiliées en qualité de sous-conseillers pour certains mandats clients, les questions liées au climat peuvent être gérées en dehors de l'approche du Groupe (cf. ci-dessous).

Écarts significatifs par rapport à l'approche du Groupe

Fidelity Institutional Asset Management (FIAM)

FPM a désigné Fidelity Institutional Asset Management LLC (FIAM), une société non affiliée, en qualité de sous-conseiller pour certains mandats clients. Aucun des mandats clients délégués à FIAM n'est considéré comme axé sur les questions ESG. FIAM délègue certaines activités de gestion des investissements à Fidelity Management & Research (FMR). Les informations ci-dessous reposent sur les éléments fournis par FIAM :

Gouvernance	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Stratégie	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Gestion des risques	Alignement partiel. Voir détails ci-dessous.
Indicateurs et objectifs	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.

Gouvernance, stratégie et gestion des risques de FIAM

La direction de FIAM supervise les processus de recherche et d'investissement liés à l'investissement durable et fournit régulièrement des mises à jour aux conseils d'administration des fonds concernés. Les équipes de gestion de portefeuille de FIAM s'appuient sur la recherche pour évaluer les risques et opportunités en lien avec les investissements, y compris les facteurs climatiques lorsqu'ils sont considérés comme financièrement significatifs. Cette recherche peut alimenter l'analyse d'investissement et permet aux équipes de gestion de portefeuille d'évaluer les risques pertinents associés aux émetteurs et de gérer l'exposition des portefeuilles aux risques liés à l'investissement durable. FIAM mène également des activités de stewardship auprès des sociétés en portefeuille afin de favoriser la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Indicateurs et objectifs

Les actifs sous gestion (AUM) et les émissions calculées pour les mandats gérés par FIAM en qualité de sous-conseiller sont inclus dans le rapport principal au titre des émissions liées aux investissements (scope 3, catégorie 15).

Déclaration de conformité

Je confirme que les informations publiées dans le présent rapport ainsi que, dans la mesure où il y est fait référence, dans le rapport principal sont conformes aux exigences énoncées au chapitre 2 de l'ESG Sourcebook de la FCA.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Pellerito', with a stylized flourish at the end.

Dennis Pellerito, Responsable de la distribution au Royaume-Uni

FIL Investment Advisors (UK) Limited (FIA UK)

Introduction

Le présent rapport climatique établi au niveau de l'entité FIA UK est conforme aux exigences réglementaires britanniques applicables ainsi qu'à l'approche globale de Fidelity, telle que décrite dans le Rapport sur le climat et la nature de FIL Limited (le « rapport principal »). Aux fins du présent rapport, les termes « Fidelity » et « le Groupe » désignent FIL Limited et ses filiales.

FIA UK fait partie du Groupe et fournit des services de gestion de portefeuille à certains investisseurs institutionnels dont les clients sont originaires des États-Unis. L'approche de FIA UK en matière de climat est alignée sur celle du Groupe. Ce rapport doit être lu conjointement avec le rapport principal ([voir ici](#)). Les informations publiées au niveau des produits de FIA UK sont mises à la disposition des clients institutionnels éligibles sur demande. Le cas échéant, veuillez prendre contact avec votre interlocuteur habituel chez Fidelity.

Alignement de FIA UK sur l'approche du Groupe

Le conseil d'administration de FIA UK s'appuie sur les structures de gouvernance et les comités du Groupe, décrits dans le rapport principal, pour assurer la supervision des risques et opportunités en lien avec le climat. FIA UK ne nomme pas de délégués en dehors du Groupe. Par conséquent, il n'y a pas d'écarts significatifs par rapport à l'approche du Groupe en matière de climat.

Écarts significatifs par rapport à l'approche du Groupe

Sans objet

Déclaration de conformité

Je confirme que les informations publiées dans le présent rapport ainsi que, dans la mesure où il y est fait référence, dans le rapport principal sont conformes aux exigences énoncées au chapitre 2 de l'ESG Sourcebook de la FCA britannique.



Niamh Brodie-Machura, Directrice des investissements Actions

FIL Investment Services (UK) Limited (FISL)

Introduction

Le présent rapport climatique établi au niveau de l'entité FISL est conforme aux exigences réglementaires britanniques applicables (pour le reporting TCFD et pour les obligations de publication SDR au niveau des entités) ainsi qu'à l'approche globale de Fidelity, telle que décrite dans le Rapport sur le climat et la nature de FIL Limited (le « rapport principal »). Aux fins du présent rapport, les termes « Fidelity » et « le Groupe » désignent FIL Limited et ses filiales.

En tant que membre du Groupe, FISL gère la gamme de fonds britanniques de Fidelity et agit en tant que gestionnaire des sociétés d'investissement. L'approche de FISL en matière de climat est alignée sur celle du Groupe, sous réserve des écarts significatifs décrits ci-après. Ce rapport doit être lu conjointement avec le rapport principal ([voir ici](#)) et les [rapports au niveau des produits](#) disponibles, qui contiennent des informations sur les fonds individuels et les sociétés d'investissement.

Alignement de FISL sur l'approche du Groupe

Le conseil d'administration de FISL s'appuie sur les structures de gouvernance et les comités du Groupe, décrits dans le rapport principal, pour assurer la supervision des risques et opportunités en lien avec le climat. FISL désigne des sous-conseillers du Groupe afin d'assurer la gestion de certains fonds, conformément à l'approche du Groupe. Lorsque FISL désigne des sociétés non affiliées en qualité de sous-conseillers pour certains fonds, les questions liées au climat peuvent être gérées en dehors de l'approche du Groupe, comme décrit ci-après.

Écarts significatifs par rapport à l'approche du Groupe

Fidelity Institutional Asset Management (FIAM)

FISL a désigné Fidelity Institutional Asset Management LLC (FIAM), une société non affiliée, en qualité de sous-conseiller pour certains fonds. Ces fonds sont identifiés dans les rapports TCFD au niveau des produits. Aucun des fonds délégués à FIAM n'est considéré comme axé sur les questions ESG.

Les informations ci-dessous reposent sur les éléments fournis par FIAM :

Gouvernance	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Stratégie	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Gestion des risques	Alignement partiel. Voir détails ci-dessous.
Indicateurs et objectifs	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.

Gouvernance, stratégie et gestion des risques de FIAM

La direction de FIAM supervise les processus de recherche et d'investissement liés à l'investissement durable et fournit régulièrement des mises à jour aux conseils d'administration des fonds concernés. Les équipes de gestion de portefeuille de FIAM s'appuient sur la recherche pour évaluer les risques et opportunités en lien avec les investissements, y compris les facteurs climatiques lorsqu'ils sont considérés comme financièrement significatifs. Cette recherche peut alimenter l'analyse d'investissement et permet aux équipes de gestion de portefeuille d'évaluer les risques pertinents

associés aux émetteurs et de gérer l'exposition des portefeuilles aux risques liés à l'investissement durable. FIAM mène également des activités de stewardship auprès des sociétés en portefeuille afin de favoriser la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Indicateurs et objectifs de FIAM

Les actifs sous gestion (AUM) et les émissions calculées pour les mandats gérés par FIAM en qualité de sous-conseiller sont inclus dans le rapport principal au titre des émissions liées aux investissements (scope 3, catégorie 15).

Geode Capital Management LLC

FISL a désigné Geode Capital Management LLC (Geode), une société non affiliée, en qualité de sous-conseiller pour certains fonds. Ces fonds sont identifiés dans les rapports TCFD au niveau des produits. Lorsque Geode gère des actifs détenus par un fonds, il existe des écarts par rapport à l'approche du Groupe.

Les informations ci-dessous reposent sur les éléments fournis par Geode :

Gouvernance	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Stratégie	Alignement partiel. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Gestion des risques	Pas d'alignement. Voir les écarts significatifs ci-dessous.
Indicateurs et objectifs	Pas d'alignement. Voir les écarts significatifs ci-dessous.

Gouvernance, stratégie et gestion des risques de Geode

Geode intervient essentiellement en qualité de sous-conseiller pour les portefeuilles d'actions gérés passivement qui répliquent un indice. Les considérations ESG ne font pas partie du processus d'investissement. Les éventuelles considérations ESG applicables à un portefeuille découlent soit de la méthodologie de l'indice répliqué, soit des directives d'investissement explicitement définies par le client. Les décisions d'investissement de Geode ne visent ni à exclure ni à inclure des titres sur la base de son appréciation des facteurs ESG.

Geode engage un dialogue sélectif avec les émetteurs lorsque des échanges directs sont susceptibles d'éclairer ses décisions de vote. Étant donné que la majorité des fonds et comptes gérés par Geode suivent une approche passive, ses activités d'engagement visent à mieux comprendre la stratégie à long terme des sociétés en portefeuille ainsi que leurs pratiques de gouvernance d'entreprise. Les échanges peuvent porter sur des questions spécifiques soumises au vote ou s'inscrire dans une démarche plus large et de long terme. Toute résolution relative à des questions ESG est examinée et soumise au vote conformément à la politique de vote par procuration de Geode, qui est disponible en libre accès.

Indicateurs et objectifs de Geode

Geode ne publie pas d'indicateurs ESG et ne fixe pas d'objectifs ESG pour ces mandats. Les produits gérés par FISL sont inclus dans les données agrégées présentées dans le rapport principal, y compris lorsque la gestion de ces produits est déléguée à Geode en qualité de sous-conseiller.

Déclaration de conformité

Je confirme que les informations publiées dans le présent rapport ainsi que, dans la mesure où il y est fait référence, dans le rapport principal sont conformes aux exigences énoncées aux chapitre 2 et 5 de l'ESG Sourcebook de la FCA britannique, qui couvrent le reporting TCFD et les obligations de publication SDR au niveau des entités.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Pellerito', with a stylized flourish at the end.

Dennis Pellerito, Responsable de la distribution au Royaume-Uni

Obligations de publication en matière de développement durable au niveau des entités (SDR)

La présente section met en correspondance les exigences de reporting SDR au niveau des entités prévues par le chapitre 5 de l'ESG Sourcebook de la FCA et les sections du présent rapport. Cette section concerne FISL et s'inscrit dans le cadre du rapport de durabilité au niveau de l'entité établi par le gérant en matière d'informations climatiques.

Obligation de publication SDR au niveau des entités	Rapport de durabilité – Contenu	Section / commentaires
ESG 5.6.1 R	Outre les exigences énoncées sous ESG 5.4.5R, un gestionnaire doit, concernant l'ensemble des actifs qu'il gère dans le cadre de ses activités relevant du périmètre de la durabilité : - Présenter les informations suivantes relatives à : - son approche en matière de gouvernance s'agissant de la gestion des risques et opportunités liés à la durabilité ; - les impacts réels et potentiels des risques et opportunités significatifs en lien avec la durabilité sur ses activités, sa stratégie et sa planification financière ; - la manière dont il identifie, évalue et gère les risques liés à la durabilité ; et - les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques significatifs pertinents liés à la durabilité ; - Expliquer, soit dans son rapport de durabilité au niveau de l'entité, soit par référence croisée à un rapport public de durabilité au niveau des produits, dans quelle mesure son approche diffère de manière significative au niveau d'une stratégie d'investissement, d'une classe d'actifs ou d'un produit par rapport à son approche globale en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques ou d'indicateurs et d'objectifs ; et - Le cas échéant, expliquer brièvement dans son rapport de durabilité au niveau de l'entité comment sa stratégie a influencé les décisions et les processus relatifs à la délégation de fonctions, à la sélection de délégués et au recours à des services, stratégies ou produits fournis ou utilisés par des tiers, y compris des délégués.	Gouvernance des risques et des opportunités en matière de durabilité Risques et opportunités en matière de durabilité concernant la stratégie, la planification et les ressources Identification, évaluation et gestion des risques liés à la durabilité Indicateurs et objectifs utilisés pour gérer les risques de durabilité, émissions et stewardship Expliquer les différences par rapport à l'approche par entité, périmètre du stewardship Expliquer comment cela a influencé la délégation, les services ou les offres de tiers (y compris les délégués)

5.6.4 (R)	Lorsqu'un gestionnaire utilise soit un label de durabilité, soit un ou plusieurs des termes énoncés sous ESG 4.3.2R(2) conformément à ESG 4.3.2R(1) en relation avec un produit durable, il doit, dans la mesure où cela est pertinent pour le produit concerné, inclure les informations suivantes de manière claire et accessible dans un rapport de durabilité au niveau de l'entité :	1. Une description des ressources, de la gouvernance et des dispositifs organisationnels mis en place par le gestionnaire, proportionnés à la réalisation de l'objectif de durabilité du produit et/ou de la politique et stratégie d'investissement du gestionnaire applicables au produit ; et	Gouvernance des produits Ressources dédiées à l'investissement durable Outils et processus d'intégration Solutions – dispositif FSIF
		2. Une description des processus mis en place afin de garantir un niveau élevé de diligence dans la sélection des données ou autres informations utilisées (y compris lorsque des fournisseurs tiers de données ESG ou de notations sont utilisés) pour éclairer les décisions d'investissement relatives au produit durable.	Fournisseurs de données – Émissions de GES liées aux investissements CVaR Nature Émissions de GES liées aux activités opérationnelles

Approche concernant les informations pertinentes relatives à la durabilité publiées dans d'autres rapports au niveau de l'entité			
ESG 5.6.5 R		1. Lorsqu'un gestionnaire appartient à un groupe, il peut s'appuyer sur des informations publiées par le groupe ou par une autre entité du groupe dans le cadre de son rapport de durabilité au niveau de l'entité, à condition que ces informations soient pertinentes pour le gestionnaire et couvrent les actifs qu'il gère dans le cadre de ses activités relevant du périmètre de la durabilité. 2. Lorsqu'un gestionnaire s'appuie sur de telles informations publiées au niveau du groupe, il doit veiller à ce que son rapport de durabilité au niveau de l'entité : a) comporte des références, y compris des hyperliens, vers toute information publiée dans le rapport du groupe ou d'une entité du groupe concernant les actifs gérés par le gestionnaire dans le cadre de ses activités relevant du périmètre de la durabilité et sur laquelle il s'appuie pour satisfaire à ses obligations de publication au titre de la présente section ; et	Veuillez consulter cette section.
ESG 5.6.6 R		Le gestionnaire doit également veiller à ce que tout écart significatif entre son approche en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques ou d'indicateurs et d'objectifs, telle que publiée conformément à ESG 5.6.1R(1), et les informations figurant dans le rapport du groupe soit clairement expliqué, soit dans son rapport de durabilité au niveau de l'entité, soit dans le rapport publié par le groupe ou par une autre entité du groupe.	Veuillez consulter cette section.

ESG 5.6.7 R		1. Lorsqu'un gestionnaire ou une entité de son groupe publie un document autre que son rapport financier annuel contenant des informations relatives à des caractéristiques de durabilité, le gestionnaire peut y faire référence dans son rapport de durabilité au niveau de l'entité lorsque ces informations sont pertinentes pour ses clients ou les personnes qui investissent dans un FIA britannique non agréé géré par un GFIA britannique agréé à périmètre complet (« full-scope UK AIFM ») ou par un GFIA britannique agréé de petite taille (« small authorised UK AIFM »), y compris au moyen d'hyperliens vers les informations concernées. 2. Lorsqu'un gestionnaire fait référence à des informations publiées par une entité de son groupe conformément à ESG 5.6.7R(1), il doit expliquer dans son rapport de durabilité au niveau de l'entité les raisons justifiant le recours à ces informations dans le document complémentaire ainsi que leur pertinence pour les clients ou les personnes qui investissent dans un FIA non agréé étant un FIA britannique GFIA britannique agréé à périmètre complet (« full-scope UK AIFM ») ou par un GFIA britannique agréé de petite taille (« small authorised UK AIFM ») dans le cadre de ses activités relevant du périmètre de la durabilité.	Veuillez consulter cette section.
Déclaration de conformité			
ESG 5.6.8 R		La règle ESG 2.2.7R s'applique à l'établissement d'une déclaration de conformité dans le cadre d'un rapport de durabilité au niveau de l'entité comme si la référence au rapport TCFD du gestionnaire au niveau de l'entité était remplacée par la référence au rapport de durabilité du gestionnaire au niveau de l'entité.	La déclaration de conformité inclut le reporting TCFD et les obligations de publication SDR au niveau des entités.

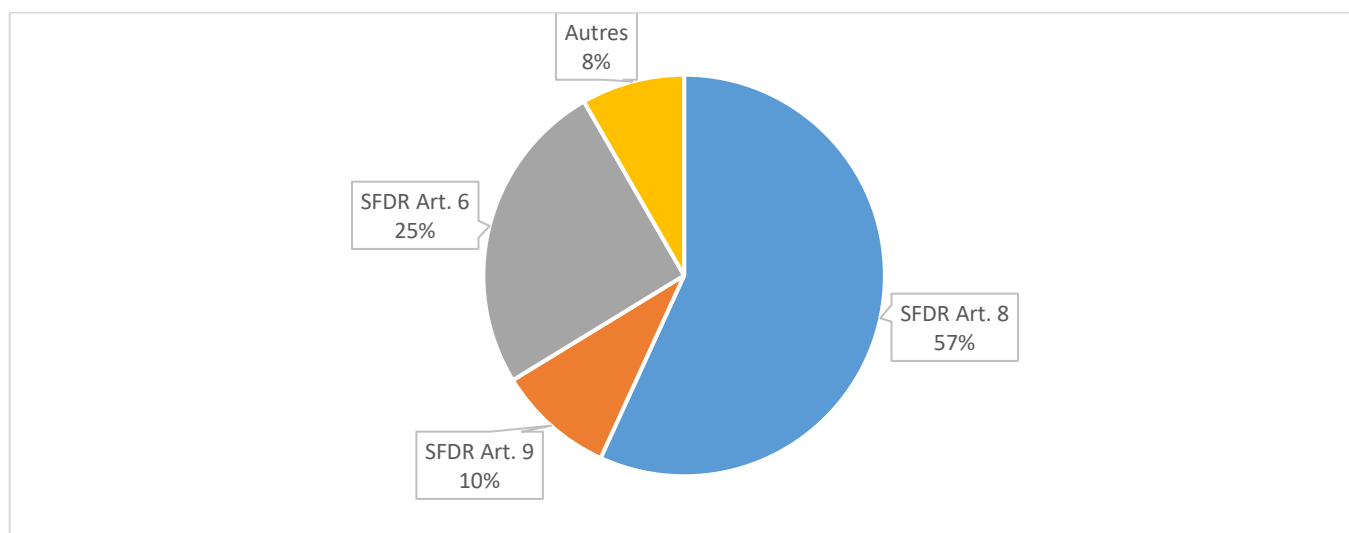
France – Informations réglementaires

La présente section complète le contenu du rapport principal en apportant un éclairage plus détaillé sur l'entité FIL Gestion et en répondant aux exigences spécifiques applicables au niveau de l'entité au titre de l'article 29 de la Loi Énergie-Climat.

FIL Gestion est l'entité française de Fidelity International et gère près de 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2025.²⁶

Comme indiqué ci-dessous, 92 % des actifs sous gestion de FIL Gestion relèvent du périmètre SFDR.

Actifs sous gestion par classification SFDR



Remarque : certains produits ne sont pas soumis au règlement SFDR et sont classés comme dans la catégorie « Autres ».

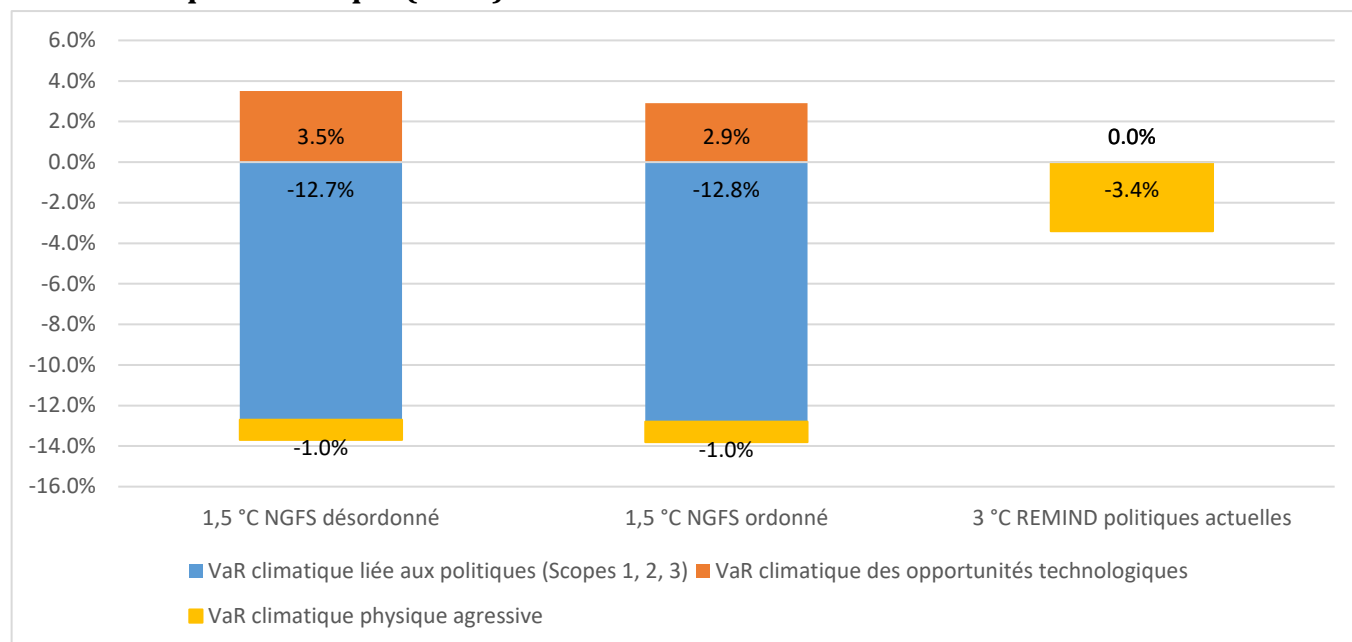
Labels

Au sein de sa gamme de fonds durables, FIL Gestion compte un fonds ayant obtenu les deux labels mentionnés ci-dessous, il s'agit de *Fidelity Funds – Sustainable Eurozone Equity Fund*. Le fonds nourricier (FCPE) de *Fidelity Funds – Sustainable Eurozone Equity Fund* a également obtenu le label ISR.



²⁶ Fidelity International ne propose aucun produit dont les investissements sous-jacents sont intégralement réalisés en France.

Valeur à risque climatique (CVaR)



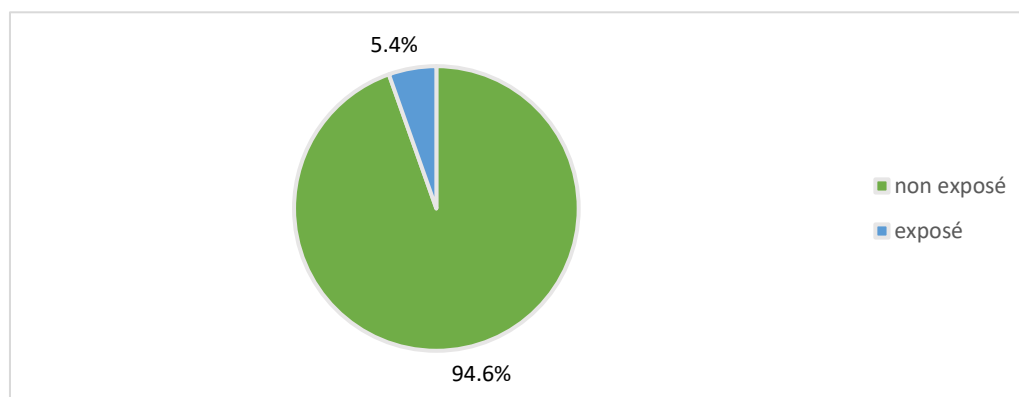
Veillez vous reporter à [la méthodologie CVaR](#) pour un aperçu des scénarios, des sources de données et des limites de ce modèle, notamment en ce qui concerne les risques climatiques physiques qui sont susceptibles d'y être sous-représentés Il convient de noter que les impacts exprimés en pourcentage constituent des estimations et non des prévisions de résultats futurs. Ils reposent sur un modèle développé par un prestataire tiers et peuvent, ou non, être représentatifs des évolutions futures.

Augmentation de température implicite (ITR)

Le portefeuille de fonds de FIL Gestion est associé à une hausse potentielle de la température de 2,1 °C à l'horizon 2050.

Source : ISS, couverture du portefeuille 87,4 %

Actifs sous gestion exposés au secteur des combustibles fossiles



Source : MSCI, couverture du portefeuille 85,1 %

Taxonomie de l'Union européenne

Objectif environnemental	KPI – Indicateur de performance clé	% du portefeuille éligible à l'objectif	% du portefeuille aligné sur l'objectif
Atténuation du changement climatique	Chiffre d'affaires	15,74%	5,68 %
	CAPEX	19,90 %	7,36 %
	OPEX	10,49 %	6,15 %
Adaptation au changement climatique	Chiffre d'affaires	2,81 %	0,17 %
	CAPEX	0,12 %	0,10 %
	OPEX	0,13 %	0,12 %
Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Chiffre d'affaires	0,03 %	0,01 %
	CAPEX	0,02 %	0,01 %
	OPEX	0,00 %	0,00 %
Transition vers une économie circulaire	Chiffre d'affaires	8,18 %	0,55 %
	CAPEX	2,87 %	0,29 %
	OPEX	3,92 %	0,02 %
Prévention et contrôle de la pollution	Chiffre d'affaires	4,73 %	0,00 %
	CAPEX	1,24 %	0,00 %
	OPEX	0,64 %	0,00 %
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	Chiffre d'affaires	0,03 %	0,00 %
	CAPEX	0,00 %	0,00 %
	OPEX	0,01 %	0,00 %

Source: Fidelity International, Clarity AI

Données relatives à la taxonomie au 1^{er} juin 2026 (les données historiques relatives à la taxonomie ne sont pas disponibles), calculées à partir des positions en portefeuille à fin 2025.

Les chiffres présentés correspondent à des agrégats au niveau des fonds, établis à partir des données relatives à la taxonomie de l'UE au niveau des émetteurs fournies par Clarity AI, couvrant les objectifs environnementaux ainsi que les indicateurs de performance clés (chiffre d'affaires, CapEx et OpEx). Les valeurs affichées à 0,00 % peuvent refléter une éligibilité et/ou un alignement nuls, déclarés ou évalués, ou une disponibilité limitée des données taxonomiques pour les positions concernées. La publication des informations relatives à la taxonomie de l'UE demeure hétérogène, en particulier pour les émetteurs non européens et pour les objectifs non climatiques plus récents, tels que l'eau et la biodiversité.

Méthodologie relative à la taxonomie de l'Union européenne

Changement des sources de données :

jusqu'en 2024, nos publications s'appuyaient sur la solution de données Taxonomie de l'UE de Moody's, intégrée à son cadre d'évaluation taxonomique fondé sur des règles. À la suite des changements apportés à l'offre de produits ESG de Moody's et de l'arrêt de son ensemble de données Taxonomie de l'UE, nous avons entrepris un examen approfondi des fournisseurs alternatifs. Cette évaluation a porté notamment sur la couverture des données, la robustesse méthodologique, la transparence et l'évolutivité. À l'issue de cet examen, Clarity AI a été retenu comme fournisseur de données et d'analyses relatives à la taxonomie européenne.

La méthodologie de Clarity AI relative à la taxonomie de l'UE repose sur un processus d'évaluation structuré en cinq étapes visant à déterminer l'éligibilité et l'alignement au niveau de l'entreprise. Cette méthodologie comprend : i) la segmentation des revenus, ii) l'évaluation de la « contribution substantielle » à un objectif environnemental, iii) l'évaluation du principe consistant à ne pas causer de préjudice important (Do No Significant Harm – DNSH), iv) l'évaluation des « garanties sociales minimales » (MSS) et v) la détermination de l'alignement final.

Clarity AI privilégie les informations relatives à la taxonomie européenne publiées par les entreprises lorsqu'elles sont disponibles et les complète par des évaluations fondées sur des informations accessibles au public, lorsque ces informations sont incomplètes ou indisponibles. Nous appliquons une logique propriétaire complémentaire aux résultats de Clarity AI concernant l'alignement final au regard de la taxonomie européenne.

Remarques relatives aux calculs :

- Les calculs reposent sur les valeurs de marché des actifs sous gestion.

Alignement sur l'article 29 de la loi Énergie-Climat n°2019-1147

Le tableau ci-dessous met en correspondance les exigences de l'article avec les sections pertinentes du présent rapport ou d'autres documents.

Pilier art. 29 LEC	Exigences	Référence dans le présent rapport	Principe « comply or explain »
Publications générales	Approche ESG générale de l'entité	À propos de Fidelity, Périmètre, Méthodologie climat, Méthodologie nature, Échéances des objectifs	Conforme
	Communication sur les critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement	Stratégie d'investissement, Politiques globales	Conforme – Voir également les Principes d'investissement durable pour plus d'informations.
	Produits relevant des art. 8 et 9 SFDR	Produits	Conforme
	Critères ESG dans le processus de prise de décision	Stratégie d'investissement	Conforme
	Liste des initiatives, codes et adhésions		Conforme – Voir également les initiatives et adhésions ESG de FIL
Ressources	Ressources financières, humaines et techniques	Ressources	Conforme
	Renforcement des capacités internes	Ressources	Conforme
Gouvernance	Connaissances, compétences et expérience des organes de gouvernance	Gouvernance	Conforme
	Politique de rémunération	Gouvernance	Conforme – Voir également la Politique de rémunération FIL gestion
	Intégration des facteurs ESG dans le règlement intérieur du conseil d'administration	Gouvernance	Conforme

Engagement	Périmètre de la stratégie d'engagement	<u>Périmètre du stewardship</u>	Conforme
	Politique d'engagement	<u>Stewardship</u>	Conforme – Voir également les <u>Principes d'investissement durable</u> qui incluent notre politique d'engagement
	Politique de vote	<u>Stewardship</u>	Conforme – Voir également les <u>Principes et directives en matière de vote</u>
	Mise en œuvre et résultats de la stratégie d'engagement	<u>Stewardship, Statistiques au niveau systémique et en matière d'engagement</u>	Atteint
	Mise en œuvre et résultats de la politique de vote	<u>Statistiques de vote</u>	Conforme
	Décisions d'investissement liées à l'engagement / escalade	<u>Engagement thématique et Solutions</u>	Conforme – Voir également le <u>Cadre d'exclusion</u>
Taxonomie de l'UE et combustibles fossiles	Éligibilité à la taxonomie de l'UE et alignement	<u>Taxonomie de l'UE</u>	Conforme – au niveau de l'entité FIL Gestion
	Part des actifs exposés aux secteurs des combustibles fossiles	<u>Combustibles fossiles</u>	Conforme – au niveau de l'entité FIL Gestion

Climat	Stratégie climatique alignée sur l'Accord de Paris	Stratégie	Conforme
	Objectifs quantitatifs	Objectifs	Conforme
	Méthodologies utilisées	Méthodologies climat	Conforme – la part des émissions estimées en pourcentage des scopes 1, 2 et 3, ainsi que la ventilation régionale ou sectorielle des émissions, ne sont pas aisément disponibles. Nos calculs ne reposent pas sur l'utilisation d'émissions négatives ni sur les émissions évitées ou leurs technologies.
	Progrès et résultats	Objectifs	Conforme
	Politiques de sortie progressive du charbon et des hydrocarbures non conventionnels		Conforme – notre approche d'exclusion couvre un ensemble de combustibles fossiles, notamment le charbon thermique, le pétrole et le gaz de l'Arctique et les sables bitumineux - qui s'applique à un certain nombre de nos produits. L'engagement thématique dans le cadre de la démarche de stewardship auprès des gros émetteurs alimente également notre liste d'exclusion.
	Mesures prises pour suivre les résultats et les changements mis en œuvre	Cf. Gouvernance – compte-rendu au SIOC des progrès de FIL eu égard aux objectifs climatiques.	Conforme – nos outils et travaux de recherche exclusifs alimentent directement nos priorités de stewardship. Par exemple, nous surveillons les plus gros émetteurs, qui peuvent également présenter des notations climatiques plus faibles. Lorsque nous choisissons d'engager le dialogue en fixant des priorités, nous définissons des étapes clés et suivons leur progression. Dans certains cas, nous pouvons choisir de voter contre la direction lorsque des risques significatifs n'ont pas été suffisamment pris en compte. Pour plus d'informations, cf. cette section ainsi que nos Principes et directives en matière de vote .
	Mesures prises, changements et fréquence de l'évaluation	Cf. Prise de décision en matière d'engagement, Engagements thématiques	Conforme – nos cadres et politiques sont généralement revus et mis à jour chaque année afin de refléter l'évolution des normes réglementaires et des politiques internes, à la suite d'audits internes, des retours clients ou des revues externes de nos cadres et politiques.

Nature	Stratégie en faveur de la biodiversité / objectifs à long terme	Engagements et progrès en matière de biodiversité	Conforme
	Conformité aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique		Nous n'appliquons pas actuellement de mesure quantitative de conformité aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en raison de l'absence de méthodologie largement reconnue ou suffisamment exploitable pour une analyse robuste au niveau des portefeuilles. De nombreuses cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (GBF) s'adressent principalement aux gouvernements nationaux, ce qui limite la capacité des investisseurs à agir directement. Néanmoins, en tant qu'investisseur, nous estimons pouvoir contribuer à la réduction de la perte de nature au travers de nos trois piliers Intégration, Stewardship et Solutions, comme détaillé tout au long du présent Rapport. Par exemple, dans le cadre de la cible 14, nous intégrons des considérations liées à la nature dans nos processus d'investissement lorsque celles-ci sont importantes. Concernant la cible 15, lorsque cela est pertinent, nous engageons le dialogue avec les entreprises afin d'encourager une meilleure évaluation, publication d'informations et atténuation des impacts liés à la nature, et participons à des démarches de stewardship systémique en dialoguant avec les autorités réglementaires, les organisations professionnelles et les initiatives de politiques publiques sur les enjeux et cadres de publication liés à la nature. Nous nous concentrons sur les évolutions réglementaires et politiques qui concernent Fidelity en tant que prestataire de services financiers, ainsi que sur les politiques relatives aux risques systémiques essentiels aux performances d'investissement à long terme. Nous continuons de suivre l'évolution des méthodologies.

Nature	Analyse des pressions et des impacts sur la biodiversité	Analyse liée à la nature	Conforme – nous nous appuyons sur les secteurs prioritaires TNFD et la base de données ENCORE sur les impacts et dépendances en lien avec la nature pour évaluer notre exposition aux risques liés à la nature. Les résultats de l'analyse de l'importance relative de la nature de 2025 sont présentés ici. Fidelity répond à la perte de nature en suivant une démarche de stewardship, et les résultats de l'analyse de l'importance relative de la nature permettent d'identifier des thèmes clés (déforestation, eau) et des sous-secteurs à privilégier dans le programme d'engagement thématique lié à la nature. La stratégie thématique « top-down » de Fidelity est structurée autour des facteurs directs de perte de nature identifiés par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Les progrès accomplis au regard des étapes clés d'engagements thématiques sont présentés ici .
	Indicateurs d'empreinte biodiversité utilisés	Analyse liée à la nature	À ce stade, nous n'utilisons pas systématiquement un indicateur d'empreinte biodiversité unique au niveau du portefeuille à des fins de reporting public ou de prise de décision d'investissement. Au cours des dernières années, nous avons passé en revue diverses empreintes biodiversité et bases de données géospatiales. Bien que ces outils évoluent, leurs limites actuelles ne permettent pas une intégration efficace dans nos processus d'investissement. Nous continuons de suivre ces développements et d'échanger avec les fournisseurs de données tiers sur les bases de données en lien avec la nature, y compris les données géospatiales, afin d'améliorer la qualité, la transparence méthodologique et l'utilité de ces données pour les institutions financières. Une ventilation par région géographique / site de notre analyse n'est pas facilement disponible. D'ici là, notre analyse liée à la nature s'appuie sur des cadres et des ensembles de données établis, notamment le TNFD, l'outil ENCORE sur les impacts et dépendances, ainsi que les évaluations des risques de déforestation Forest 500. Les enseignements tirés de cette analyse éclairent la hiérarchisation des thèmes prioritaires et des sous-thèmes dans notre programme de stewardship en lien avec la nature.

Gestion des risques ESG	Critères ESG dans la gestion des risques	<u>Gestion des risques</u>	Conforme
	Identification, évaluation, priorisation et gestion des risques ESG	<u>Stratégie d'investissement</u>	Une ventilation géographique des risques n'est pas facilement disponible. Une <u>ventilation</u> des risques de transition CVaR est disponible pour nos actifs sous gestion ainsi qu'une estimation des impacts des risques physiques sur le PIB. La CVaR au niveau de l'entité FIL Gestion est disponible <u>ici</u>
	Principaux risques ESG pris en compte et analysés	<u>Risques et opportunités</u>	Conforme
	Fréquence de réexamen du cadre de gestion des risques	<u>Gestion des risques</u>	Conforme
	Plan d'action visant à réduire l'exposition aux principaux risques ESG	<u>Stratégie d'investissement</u>	Conforme
	Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques ESG	<u>Valeur à risque climatique</u>	Conforme – La CVaR au niveau de l'entité FIL Gestion est disponible <u>ici</u>
	Évolutions méthodologiques et résultats	<u>Synthèse</u>	Conforme



A2 – climat

La présente annexe résume les méthodologies, indicateurs, sources de données et limites en lien avec le climat utilisés dans le présent rapport. Elle couvre les indicateurs climatiques liés aux investissements, notamment les émissions financées, l'empreinte carbone, l'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI), l'alignement de portefeuille et la valeur à risque climatique (CVaR), ainsi que les émissions opérationnelles de GES liées aux activités de Fidelity.

Informations explicatives à destination des investisseurs particuliers

Nous invitons les investisseurs particuliers à consulter au préalable nos contenus pédagogiques, disponibles sur notre [site web](#), afin de mieux comprendre les thèmes et les sujets abordés au sein de ce rapport.

Investissements – Méthodologie climat

Indicateurs climatiques

Nous utilisons un ensemble d'indicateurs climatiques qui sont couramment appliqués dans le secteur de la gestion d'actifs et soutiennent l'établissement des rapports dans les cadres de publication et réglementaires pertinents. Ces indicateurs font l'objet d'une revue annuelle (dans le cadre de reporting) et notre méthodologie est mise à jour lorsque cela est nécessaire.

Valeur des investissements

La valeur des investissements correspond à la valeur de marché des participations en actions et à la valeur nominale des titres de créance. Avant 2024, les titres de créance étaient évalués sur la base de leur valeur de marché. La valeur d'entreprise incluant la trésorerie (Enterprise Value including Cash – EVIC) est utilisée lorsque cela est pertinent, conformément aux recommandations du Partnership for Carbon Accounting in Financials (PCAF).

Émissions financées (« total des émissions de carbone »)

Les émissions financées correspondent à la part proportionnelle des émissions des émetteurs attribuée au portefeuille, selon une approche fondée sur la détention (« ownership-based »). Pour les émetteurs corporate, celle-ci utilise l'EVIC, aligné sur les recommandations du PCAF. Les émissions

sont présentées séparément pour les scopes 1, 2 et 3, reflétant les différences de disponibilité et de qualité des données.

Empreinte carbone (intensité des émissions)

L’empreinte carbone du portefeuille est calculée en divisant les émissions financées des scopes 1 et 2 par la valeur totale du portefeuille. Les niveaux de couverture influent sur les résultats, car les portefeuilles dont la couverture des données sur les émissions est plus faible peuvent sous-estimer l’intensité carbone.

Les émissions de **scope 3** reposent davantage sur des estimations et ont augmenté au fil du temps à mesure que la qualité de la publication des données s’est améliorée. Les données historiques n’ont pas été retraitées.

Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) : la WACI mesure l’exposition du portefeuille aux émetteurs à forte intensité carbone en pondérant l’intensité des émissions d’un émetteur (émissions de scopes 1 et 2 rapportées aux revenus) par sa part en portefeuille. Elle s’applique aux actions cotées et aux obligations d’entreprises et permet de comparer les portefeuilles.

Émissions souveraines : les émissions financées souveraines reposent sur les émissions de production de scope 1, réparties en fonction du PIB des pays. Les indicateurs souverains sont présentés séparément, car ils ne sont pas directement comparables aux émissions des entreprises.

Alignement du portefeuille (objectifs climatiques) : l’alignement du portefeuille est évalué à l’aide de données de tiers (ISS) et reflète la proportion d’émetteurs ayant des objectifs de réduction des émissions. Les objectifs sont classés selon leur niveau d’ambition, y compris les objectifs fondés sur des données scientifiques (SBTi), et fournissent un indicateur prospectif de l’alignement de la transition.

Augmentation de température implicite : cet indicateur estime l’alignement du portefeuille avec différents scénarios de réchauffement climatique, exprimé en degrés Celsius, sur la base de trajectoires climatiques. Il s’agit d’un indicateur prospectif reposant sur des hypothèses de modélisation d’ISS et devant être interprété avec prudence.

Couverture : les indicateurs sont établis sur la base des données disponibles et reflètent la proportion des positions du portefeuille pour lesquelles des données d’émissions sont accessibles.

Notre approche des objectifs climatiques est une approche à un instant T, tout en visant une progression à l’horizon 2030.

Source des données

ISS est notre principal fournisseur de données pour les émissions liées aux investissements couvrant les actions cotées, les obligations d’entreprises et les emprunts souverains, y compris l’intensité carbone moyenne pondérée (WACI), les objectifs climatiques des entreprises et l’augmentation de température implicite.

Limites des données

La disponibilité des données constitue l’un des principaux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous rendons compte de nos investissements sur les marchés publics,

couvrant les actions, les obligations d'entreprises et les emprunts souverains. Toutes les entreprises ne publient pas un ensemble complet de données relatives aux émissions de carbone. Les lacunes sont particulièrement importantes pour les émissions de scope 3 ainsi que pour les actifs privés. Compte tenu des lacunes au niveau des données publiées, les émissions de carbone utilisées dans le présent rapport incluent des estimations fournies par nos prestataires de données. Les différents fournisseurs de données utilisent des modèles et méthodologies distincts pour estimer les émissions, ce qui peut entraîner des erreurs dans les modèles et les estimations ainsi que des écarts dans les dates de mesure. concernant les données des émissions de carbone des investissements détenus. La disponibilité de données précises, fiables, voire estimées, pour l'ensemble des investissements est parfois considérée comme acquise, alors qu'elle ne l'est pas nécessairement. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer des émissions aux liquidités, aux crypto-actifs ou aux ETF adossés à des matières premières physiques, en l'absence de méthodologie reconnue en la matière. Nous continuerons à suivre les évolutions du secteur sur ces différents sujets.

Calcul des émissions

Approche en matière de retraitement

Nous avons également cherché à améliorer nos méthodes de calcul au fil du temps en faisant évoluer nos processus, ce qui peut, dans certains cas, affecter la comparabilité des données. Pour la période 2019-2023, nous n'avons pas cherché à retraiter les émissions, mais avons plutôt expliqué les changements effectués. En 2024, nous avons mis en œuvre un nouveau processus de calcul afin de renforcer notre alignement sur la méthodologie du PCAF²⁷ pour la valeur nominale des titres de créance. En 2023, nous avons par ailleurs intégré les émissions souveraines à notre reporting.

Retraitement des émissions financées et de l'empreinte carbone 2024 :

Le présent rapport comprend un retraitement des données 2024 relatives à l'empreinte carbone ainsi qu'aux émissions financées, tant au niveau agrégé qu'au niveau des obligations d'entreprises. Ce retraitement résulte de données erronées relatives à la valeur d'entreprise incluant la trésorerie (EVIC) pour deux émetteurs d'obligations d'entreprises, lesquels sont désormais exclus des calculs retraités.

Le tableau ci-dessous présente les retraitements effectués :

²⁷ [Partnership for Carbon Accounting in Financials](#)

	2023	2024 (données publiées)	2024 (données retraitées)	2025
Actions et obligations d'entreprises				
Émissions financées (S1+2)	17,6	19,7	17,3	15,6
Émissions financées (S3)	167,7	172,0	171,5	181,7
Empreinte carbone (S1+2)	45,0	47,2	41,5	31,4
Couverture des données relatives aux émetteurs corporate	92,0 %	94,0 %	93,5 %	95,0 %
Obligations d'entreprises				
Émissions financées (S1+2)	4,9	7,4	4,9	3,5
Émissions financées (S3)	28,2	40,2	39,7	37,8
Empreinte carbone (S1+2)	12,5	17,7	11,9	7,0
Couverture des données relatives aux obligations d'entreprise	81,0 %	76,0 %	75,6 %	82,0 %

L'impact principal concerne l'indicateur « Empreinte carbone (S1+2) ». Le retraitement des données de 2024 a permis d'obtenir une trajectoire plus cohérente sur la période présentée.

Méthodologie :

Les pages suivantes présentent un résumé des formules de calcul ainsi que de l'utilisation et des principales limites relatives aux indicateurs climatiques liés aux investissements figurant dans le présent rapport.

Indicateurs carbone pour les investissements sur les marchés cotés

Méthodologie de calcul de l'indicateur ²⁸

Méthodologie de calcul de l'indicateur		
Total des émissions de carbone Les émissions de GES d'un portefeuille.	Méthodologie / formule	$MtCO_{2e} = \sum_i \left(\frac{Investment\ value\ i}{EVICi} \times GHG\ Emissions\ of\ Corporate\ i\ (tCO_{2e}) \right)$ ²⁹
	Utilisation	Calcule les émissions absolues de GES financées par un portefeuille selon une approche proportionnelle. Cet indicateur concerne le risque de transition climatique lié à nos portefeuilles d'actions et d'obligations.
	Limites	Cet indicateur est fortement corrélé à la taille du portefeuille, ce qui rend les comparaisons ou les analyses de benchmarking difficiles. Les émissions de scope 3 présentent une qualité de données plus limitée en raison du recours important aux estimations. Par ailleurs, lorsqu'un portefeuille détient un grand nombre d'entreprises appartenant à différents secteurs, il peut y avoir des comptes en double dans les chaînes de valeur, comme le souligne le GHG Protocol.

²⁸ Alignée sur les recommandations du PCAF à partir de 2024. Pas d'ajustement

²⁹ Dans ce tableau, la « valeur d'investissement » comprend la valeur nominale des obligations d'entreprises (précédemment la valeur de marché pour les années 2019-23).

Empreinte carbone Mesure l'intensité des émissions d'un portefeuille divisée par la valeur du portefeuille.	Méthodologie / formule	$tCO_2e/\$m \text{ invested} = \frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{Investment value } i}{EVICI} \times GHG \text{ Emissions of Corporate } i (tCO_2e) \right)}{\text{Sum of Portfolio Value } \$m}$
	Utilisation	Permet de comparer des portefeuilles de différentes tailles, indépendamment des actifs sous gestion. Cet indicateur sert à suivre notre objectif climatique pour les investissements.
	Limites	Sensible à la hausse ou à la baisse de la valeur du portefeuille.
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) Mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Traitement de la couverture : Les émetteurs ne disposant pas de données carbone restent inclus dans la valeur totale du portefeuille ; les pondérations ne sont pas retraitées sur la base des seuls émetteurs couverts.	Méthodologie / formule	$tCO_2e \text{ per } \$m \text{ of revenue} = \sum_n^i \left(\frac{\text{Corporate's GHG emissions}(tCO_2e)}{\text{Sales } i \$} \times \frac{\text{Investment Value } i}{\text{Portfolio Value}} \right)$
	Utilisation	Utile pour comparer des portefeuilles.
	Limites	Limité aux actions cotées et aux obligations d'entreprises.
Émissions souveraines Émissions souveraines divisées par le produit intérieur brut exprimé en parité de pouvoir d'achat.	Méthodologie / formule	$MtCO_{2e} = \sum_n^i \frac{\text{Outstanding loan } x \text{ Country emissions}(tCO_2e) i}{PPP \text{ Adjusted Gross Domestic Product } i}$
	Utilisation	Calcule les émissions absolues de GES financées par un portefeuille selon une approche proportionnelle.
	Limites	Les portefeuilles souverains investissent dans la dette des États et présentent donc des émissions absolues élevées, ce qui rend leur comparaison difficile avec les actions ou les obligations d'entreprises. Le PIB exprimé en parité de pouvoir d'achat constitue une approximation imparfaite d'une notion de « juste part », normalisant la taille de l'économie d'un pays. La valeur augmente avec la taille du portefeuille.

Empreinte carbone Mesure l'intensité des émissions d'un portefeuille divisée par la valeur du portefeuille.	Méthodologie / formule	$tCO_2e/\$m \text{ invested} = \frac{\sum_i \left(\frac{\text{Investment value } i}{EV_i} \right) \times GHG \text{ Emissions of Corporate } i (tCO_2e)}{\text{Sum of Portfolio Value } \$m}$
	Utilisation	Permet de comparer des portefeuilles de différentes tailles, indépendamment des actifs sous gestion. Cet indicateur sert à suivre notre objectif climatique pour les investissements.
	Limites	Sensible à la hausse ou à la baisse de la valeur du portefeuille.
Alignement du portefeuille / objectifs climatiques Proportion d'un portefeuille investi dans des entreprises ayant des objectifs climatiques.	Méthodologie / formule	Fournisseur de données externe s'appuyant sur les données de la Science Based Targets Initiative (SBTi) et ses évaluations.
	Utilisation	Indicateur permettant de suivre l'alignement du portefeuille dans le temps, en s'appuyant sur un indicateur prospectif reflétant la proportion d'entreprises ayant défini des objectifs climatiques. Une part plus élevée d'actifs investis dans des émetteurs disposant d'objectifs fondés sur des données scientifiques peut indiquer un meilleur alignement prospectif, sous réserve de la qualité des données du fournisseur et de l'évaluation de la crédibilité des objectifs.
	Limites	Les objectifs climatiques peuvent varier en termes de périmètre et d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, et peuvent être difficiles à évaluer de manière indépendante.
Augmentation de température implicite Il s'agit d'un indicateur prospectif de l'alignement sur un scénario de réchauffement climatique futur (en °C).	Méthodologie / formule	Fournisseur de données externe s'appuyant sur les scénarios climatiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), notamment les scénarios de développement durable (SDS).
	Utilisation	Cet indicateur fournit une estimation de l'alignement des entreprises et des portefeuilles d'investissement sur les objectifs climatiques mondiaux. Il peut être utilisé comme indicateur complémentaire du risque de transition dans le temps.
	Limites	Cet indicateur doit être interprété avec prudence, compte tenu des limites liées à la qualité des données, à la robustesse des objectifs et à la complexité des modèles utilisés.

Investissements – Aperçu de la valeur à risque climatique (CVaR)

Les risques et opportunités en lien avec le climat peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements. L'analyse de scénarios peut être utilisée pour évaluer les impacts potentiels selon différentes trajectoires de transition, conformément aux recommandations TCFD. Cette analyse est disponible pour les actions cotées et les obligations d'entreprises.

Nous utilisons le modèle CVaR (Climate Value at Risk) de MSCI³⁰, qui estime l'impact potentiel du changement climatique sur la valeur des investissements selon différents scénarios, exprimé en valeur actualisée.³¹ La CVaR combine des données climatiques, économiques et au niveau de l'entreprise pour fournir une évaluation prospective de l'exposition aux risques climatiques à long terme.

Aperçu des scénarios

Nous analysons trois scénarios à l'aide du modèle REMIND et, pour les scénarios Transition ordonnée et Transition désordonnée, des scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS) :

- Transition ordonnée : réduction précoce et progressive des émissions afin de limiter le réchauffement, entraînant des perturbations de transition plus limitées.
- Transition désordonnée : action tardive suivie d'ajustements rapides, entraînant des risques de transition plus élevés à court terme.
- Maintien des politiques actuelles : action politique limitée, conduisant à un réchauffement plus important et à une augmentation des risques physiques à long terme.

Ces scénarios ne sont pas des prévisions, mais illustrent un éventail de résultats possibles et les risques associés.

Méthodologie

L'analyse constitue une évaluation à un instant donné de l'exposition du portefeuille, sur la base des positions actuelles. Les résultats sont exprimés en proportion de la valeur de marché actuelle et reflètent des impacts potentiels modélisés sur un horizon de long terme, jusqu'à la fin du siècle.

Le modèle utilise un certain nombre de modèles MSCI couvrant notamment les données sur les émissions des émetteurs. Il s'appuie sur des scénarios climatiques, intégrant des hypothèses sur les trajectoires climatiques, les impacts économiques, le développement technologique et les risques physiques. Il ne tient pas compte d'éventuelles évolutions du comportement des entreprises ni des mesures futures de la direction.

De plus amples informations sur le modèle et ses hypothèses sont disponibles sur [le site de MSCI](#).

Synthèse des limites³²

³⁰ Le modèle est largement utilisé / disponible au sein du secteur de la gestion d'actifs.

³¹ Nous ne présentons pas cette analyse ventilée par périodes, en raison de plusieurs limites, notamment son utilité décisionnelle et le principe de proportionnalité des coûts.

³² Le modèle est soumis à un certain nombre de limites, qui peuvent ne pas être détaillées ici. Les résultats doivent être utilisés avec prudence.

L'analyse de scénarios est soumise à des limites en matière de données et de modélisation. Les scénarios peuvent ne pas refléter avec précision les trajectoires mondiales, en particulier concernant les risques physiques et l'actualisation des valeurs. La couverture est actuellement limitée aux actions cotées et aux obligations d'entreprises. Les résultats sont sensibles aux hypothèses, notamment les estimations des émissions (en particulier le scope 3), le développement technologique et la conception des scénarios.

La modélisation à long terme accroît l'incertitude. Les hypothèses simplifiées peuvent ne pas refléter pleinement les impacts climatiques non linéaires ou les points de bascule. Les risques physiques sont difficiles à quantifier dans de tels modèles. Par conséquent, les risques peuvent être sous-estimés. Certains risques, y compris les impacts sur le capital naturel et l'utilisation des terres, sont moins bien représentés dans les modèles actuels.

Source des données

MSCI est notre fournisseur de modèles et de données pour la valeur à risque climatique.

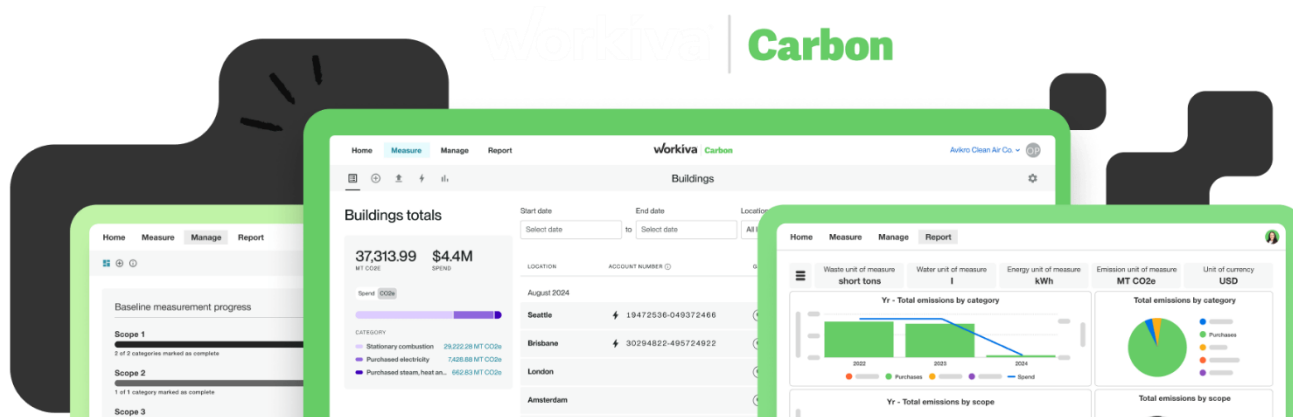
Durabilité d'entreprise – Méthodologie de calcul des émissions climatiques

Nos émissions opérationnelles sont calculées conformément au [GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard \(GHG Protocol\)](#), la norme de référence pour le reporting volontaire et réglementaire des émissions de GES. Cela inclut une double comptabilisation des émissions de scope 2, selon l'approche *market-based* (qui reflète nos choix de fournisseurs d'électricité renouvelable) et l'approche *location-based* (qui s'appuie sur les intensités moyennes d'émissions du réseau électrique).

Amélioration de la fondation des données

En 2025, nous avons amélioré la fondation de nos données sur les émissions opérationnelles en adoptant la plateforme logicielle Workiva pour le calcul de nos émissions de GES. Cette évolution a renforcé l'efficacité de la collecte des données, via le téléchargement de nos données d'activité (par exemple, kWh de consommation d'électricité, mètres cubes de gaz naturel). Les conversions d'unités requises (coefficients utilisés pour le calcul des émissions de GES) sont appliquées à partir d'une base de données internationale étendue.

Cette nouvelle méthodologie a entraîné des changements dans nos émissions de référence historiques pour 2019 et 2024. Ces données ont été retraitées afin de permettre une comparaison directe des émissions à partir de 2025.



Le GHG Protocol précise que le retraitement des émissions de GES peut être nécessaire lorsque l'un des cas suivants a un impact significatif³³ sur les données publiées :

- changements structurels (fusions, acquisitions, cessions, externalisation, etc.).
- modifications de la méthodologie de calcul
- détection d'erreurs

Le retraitement des émissions de GES est courant et reflète souvent des améliorations de la précision des calculs, permettant un suivi plus fiable des progrès.

³³ Les organisations doivent définir leur politique relative à ce qu'elles considèrent comme un impact significatif sur les émissions de GES. Fidelity a adopté un seuil significatif commun correspondant à une variation de 5 % des émissions déclarées pour un scope ou une catégorie donnée.

Les changements les plus significatifs de nos émissions de référence concernent :

- les émissions de scope 2 liées à l'électricité achetée, en raison d'une base de données élargie des facteurs d'émission moyens du réseau pour différents pays ;
- le scope 3 catégorie 5 (émissions liées aux déchets générés par les activités opérationnelles), en raison de différences de catégorisation des déchets et des facteurs d'émission associés ;
- le scope 3 catégorie 6 (émissions liées aux voyages d'affaires), en raison de facteurs d'émission différents pour le transport aérien.

Les données de durabilité et calculs d'émissions de GES 2025 effectués sur la base de cette nouvelle méthodologie ont été vérifiés par le BSI en mars 2026. Sa déclaration de vérification est présentée ci-après.

Déclaration de vérification par un tiers

Les activités de durabilité déclarées par FIL Limited ont été vérifiées de manière indépendante par le BSI sur une période de 7 jours.

Le périmètre de cette vérification est le suivant :

- a) Vérification des données d'émissions de GES (telles que listées), conformément aux orientations de la norme ISO 14016:2020, avec un niveau d'assurance limité et un seuil de matérialité de 5 %.
- a) Vérification des données de consommation d'énergie (telles que listées), conformément aux orientations de la norme ISO 14016:2020, avec un niveau d'assurance limité et un seuil de matérialité de 5 %.

La vérification a été réalisée au moyen de mécanismes incluant :

- a) l'évaluation des systèmes de suivi et de contrôle par entretiens avec les collaborateurs, observations et demandes d'informations ; et
- b) la vérification des données par échantillonnage, recalcul, traçabilité, rapprochement et réconciliation.

Remarque : BSI Assurance UK Ltd est indépendante de FIL Investment Management Limited et n'a aucun intérêt financier dans cette entité. La présente opinion de vérification par un tiers a été préparée exclusivement pour FIL Investment Management Limited, aux seules fins de vérifier sa déclaration relative à ses émissions organisationnelles de GES et à ses données de consommation d'énergie. Elle n'a été préparée à aucune autre fin. En établissant cette déclaration, BSI Assurance UK Ltd s'est fondée sur l'hypothèse que toutes les informations fournies par FIL Investment Management Limited sont exactes, complètes et fiables. BSI Assurance UK Ltd décline toute responsabilité envers tout tiers qui se fonderait sur cette déclaration.

A3 – Nature

La présente annexe résume les méthodologies, sources de données et limites de l'analyse de matérialité liée à la nature présentée dans le présent rapport.

Investissements – Aperçu de la méthodologie Nature

Notre première évaluation des impacts et dépendances potentiels de nos actifs de gestion envers la nature a été effectuée en 2023. Nous cherchons à améliorer notre processus lorsque de nouvelles innovations ou données le permettent, afin de mieux évaluer les expositions des investissements de nos clients. En 2025, nous avons exploité deux ensembles de données clés afin d'évaluer nos expositions potentielles en lien avec la nature. Les résultats de cette analyse sont utilisés pour identifier des sous-secteurs et thématiques prioritaires pour l'engagement lié à la nature, approfondir notre compréhension des implications pour nos investissements et soutenir la gestion des risques.

Exposition du portefeuille aux secteurs prioritaires TNFD

Le Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD) recommande aux institutions financières d'évaluer et de divulguer leur exposition aux secteurs présentant un potentiel élevé de dépendances et d'impacts significatifs en lien avec la nature. Le TNFD identifie un ensemble de secteurs prioritaires³⁴, fondés sur la littérature scientifique et les contributions de ses partenaires experts, qui sont plus susceptibles d'avoir des impacts et des dépendances significatifs en lien avec la nature, notamment l'alimentation, les produits chimiques ainsi que les métaux et l'extraction minière. Nous avons mis en correspondance nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises avec ces secteurs prioritaires TNFD afin de mieux comprendre l'exposition potentielle des portefeuilles aux risques liés à la nature à l'échelle sectorielle.

Les résultats de cette analyse sont présentés dans la section [Analyse liée à la nature](#).

Évaluation des impacts et dépendances ENCORE

Nous utilisons l'outil Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure (ENCORE)³⁵ pour évaluer nos impacts et dépendances potentiels. Nous avons commencé à réaliser une carte thermique (« heatmap ») de nos investissements³⁶ par rapport aux pressions et services écosystémiques ENCORE en 2023 afin de comprendre l'exposition de nos investissements aux risques potentiels liés à la nature. Bien que l'outil ENCORE utilise la classification ISIC (International

³⁴ [TNFD](#)

³⁵ [ENCORE](#) : L'ensemble de données ENCORE évalue les activités économiques afin de déterminer leurs impacts et dépendances potentiels vis-à-vis de la nature. Les données n'étant pas spécifiques aux émetteurs, elles constituent une approximation basée sur la classification par sous-secteur pour estimer les impacts et dépendances potentiels. Pour clarification, ces données ne proviennent ni des clients ni des fournisseurs. Nous utilisons la base de connaissances ENCORE mise à jour en 2024 pour notre analyse.

³⁶ Nous effectuons cette analyse sur nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises.

Standard Industrial Classification), nous avons effectué une correspondance vers la classification GICS (Global Industry Classification Standard) pour analyser nos portefeuilles.

Notre analyse initiale réalisée en 2023 a mis en évidence des impacts et des dépendances potentiels élevés vis-à-vis de l'eau. Ce résultat a conduit à l'introduction du risque lié à l'eau comme thème dédié dans notre engagement lié à la nature. En 2025, nous avons amélioré notre méthodologie en exploitant cet ensemble de données pour créer des scores d'impact et de dépendance au niveau des sous-secteurs, afin de mieux identifier les risques potentiels les plus importants. Nous continuons d'évaluer nos impacts et dépendances potentiels chaque année.

Afin de construire les scores d'impact et de dépendance, les évaluations qualitatives ENCORE sont converties en une échelle à cinq niveaux, où 5 correspond au niveau d'impact ou de dépendance le plus élevé. Par exemple, une note « Très élevée » obtient un score de 5 et une note « Très faible », un score de 1. Ces scores numériques sont ensuite agrégés au niveau des facteurs d'impact et des services écosystémiques.

- Les pressions sont mises en correspondance avec les facteurs d'impact de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)³⁷ : changement d'utilisation des terres et des milieux marins, exploitation directe des ressources, pollution, changement climatique, espèces envahissantes, et autres.
- Les services écosystémiques sont répartis dans trois catégories : services d'approvisionnement, services de régulation et de maintien, services culturels.

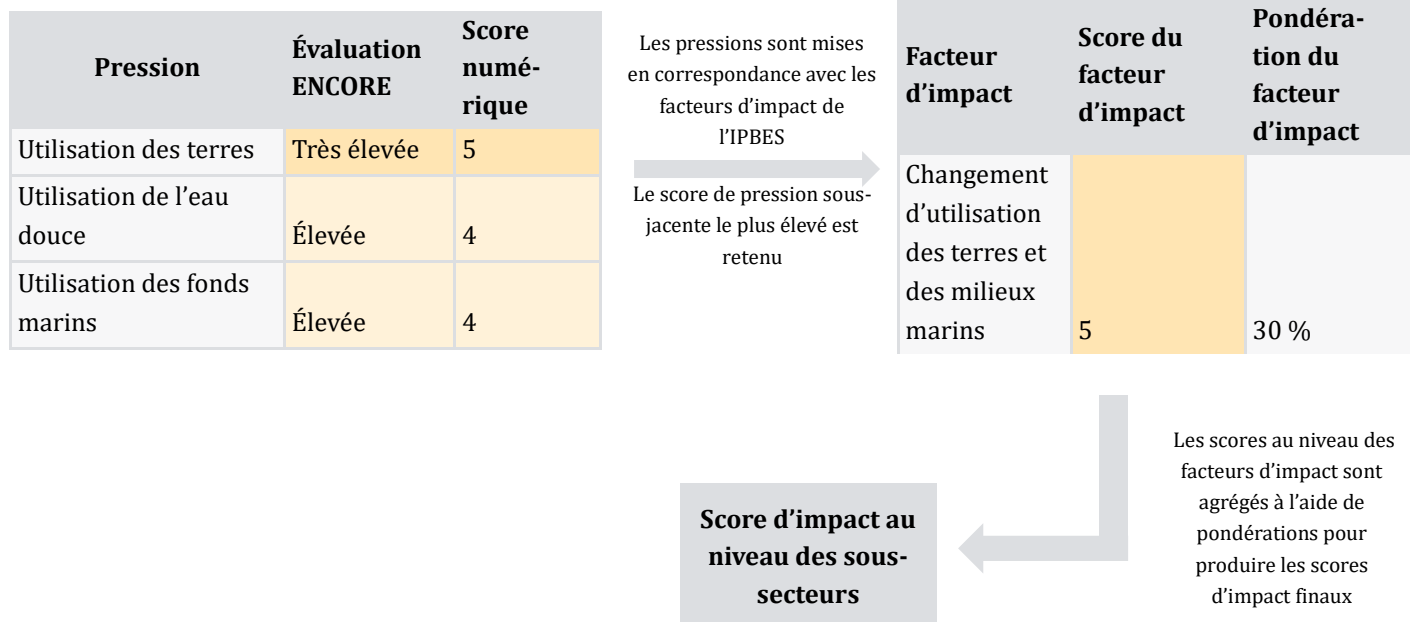
Pour chaque catégorie de facteurs d'impact et de services écosystémiques, le score agrégé reflète le niveau le plus élevé observé parmi les pressions ou services sous-jacents, selon une approche prudente visant à identifier le niveau d'impact ou de dépendance possible le plus élevé au niveau du sous-secteur.

Enfin, les catégories des facteurs d'impact et des services écosystémiques sont agrégées à l'aide de pondérations afin de produire les scores d'impact et de dépendance finaux. Ces pondérations reflètent les différences d'importance relative entre facteurs d'impact et services écosystémiques. Par exemple, le changement d'utilisation (services écosystémiques) constitue le principal facteur de perte de nature, contribuant à environ 30 %³⁸ de la perte de nature à l'échelle mondiale, et a donc été pondéré en conséquence. Les pondérations s'appuient sur la littérature scientifique lorsque celle-ci est disponible, mais intègrent également des choix méthodologiques. Un exemple illustratif de la méthodologie de notation est présenté ci-dessous.

Exemple illustratif de notre méthodologie de notation : Changement d'utilisation des terres et des milieux marins pour le sous-secteur Produits et services agricoles

³⁷ [IPBES \(2019\) : Rapport d'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques](#)

³⁸ [IPBES \(2019\) : Rapport d'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques](#)



Dans l'ensemble, l'analyse ENCORE nous aide à identifier notre exposition potentielle à des pressions d'impact ainsi qu'à des dépendances aux services écosystémiques spécifiques, en fournissant une granularité au niveau des sous-secteurs, et en contribuant à prioriser les thématiques et les sous-secteurs pour nos activités de stewardship.

Les résultats de cette analyse sont présentés dans les [sections Stratégie et Indicateurs](#).

Limites de notre analyse ENCORE

Notre approche présente certaines limites :

- Elle ne prend en compte que les pressions et services écosystémiques directs, et non indirects tout au long des chaînes de valeur. Cela est important, car pour des secteurs tels que les biens de consommation de base, une part significative des impacts et dépendances en lien avec la nature provient de la chaîne de valeur. Nous nous efforcerons de corriger cette limite dans les mises à jour futures.
- La correspondance entre sous-secteurs et activités économiques peut ne pas être adaptée à certains émetteurs. L'analyse détaillée est limitée par les contraintes de données et de ressources.
- Elle n'est pas spécifique aux émetteurs ou aux sites ; des informations géolocalisées seraient nécessaires pour mieux comprendre les pressions et dépendances réelles.
- La méthodologie de notation agrège les pressions et services écosystémiques en facteurs d'impact et écosystèmes en prenant en compte le score sous-jacent le plus élevé. Bien que prudente, cette approche réduit la granularité en traitant de la même manière les sous-secteurs présentant de multiples pressions et dépendances élevées que ceux qui n'en présentant qu'une seule.
- Les pondérations des scores d'impact et de dépendance s'appuient sur la littérature scientifique lorsqu'elle est disponible, mais reposent également sur des choix méthodologiques, ce qui constitue une limite.

- L'analyse ne prend en compte que les technologies actuelles et ne constitue pas une évaluation prospective.
- Elle ne permet pas de traduire les résultats en évaluation de matérialité financière ni d'évaluer la probabilité de concrétisation des conséquences.

Informations de localisation

Nous avons étudié plusieurs ensembles de données géospatiales au cours des dernières années. Bien que ces outils continuent d'évoluer, ils présentent actuellement des limites qui empêchent leur intégration efficace dans les processus d'investissement. Nous continuons de suivre ces développements et d'échanger avec les fournisseurs de données tiers sur les bases de données en lien avec la nature, y compris les données géospatiales, afin d'améliorer la qualité, la transparence méthodologique et l'utilité de ces données pour les institutions financières.

Sources des données

- TNFD pour l'analyse de l'exposition aux secteurs prioritaires
- ENCORE pour l'analyse des impacts et dépendances en lien avec la nature



A4 – Politiques et ressources

Politiques

Notre approche du climat et de la nature est intégrée à nos politiques mondiales liées à la durabilité. Ces politiques guident la direction dans la supervision des impacts, risques et opportunités de Fidelity en lien avec la durabilité.

Investissements

1. **Principes d'investissement durable** – Définissent les principes directeurs et l'approche de nos activités d'investissement durable et de stewardship, couvrant l'ensemble des classes d'actifs et des zones géographiques.
2. **Principes et directives en matière de vote** – Définissent la manière dont nous exerçons nos droits de vote pour engager le dialogue avec les entreprises et soutenir la création de valeur à long terme pour nos clients.
3. **Cadre d'exclusion** – Définit les activités et secteurs exclus de nos investissements dans le cadre de nos Principes d'investissement durable.
4. **Politique de gestion des risques d'investissement** – Décrit la manière dont nous identifions, évaluons et supervisons les risques d'investissement, y compris les risques ESG. Ces risques peuvent entraîner un impact négatif significatif sur la valeur d'un fonds ou d'un mandat client. (Résumé de la politique disponible sur demande).

Activités opérationnelles

1. **Politique Santé, sécurité et durabilité** – Décrit nos engagements en matière de climat et de nature ainsi que la manière dont nous suivons et pilotons nos progrès par rapport à nos objectifs.
2. **Politique globale d'achats** – Inclut notre engagement à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans nos chaînes d'approvisionnement et dans celles de nos fournisseurs. (Résumé de la politique disponible sur demande)

3. **Code de conduite des fournisseurs** – Complète la politique d'achats et définit nos attentes vis-à-vis des fournisseurs en matière de conduite des affaires, y compris la gestion des enjeux environnementaux et climatiques.
4. **Politique de gestion des risques d'entreprise (ERM)** – Définit les principes directeurs et les dispositifs de contrôle minimum globaux pour la gestion des risques opérationnels, stratégiques, d'investissement, financiers ainsi que des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elle précise les rôles et responsabilités des parties prenantes clés, les modalités de gouvernance ainsi que les procédures d'escalade au niveau du conseil d'administration.

Ressources dédiées à la durabilité

Fidelity a mis en place une fonction Durabilité dédiée afin de soutenir l'investissement durable, le stewardship, le développement de produits et le reporting y relatif. Cette fonction est dirigée par le directeur de la durabilité (CSO), qui s'appuie sur les responsables seniors en charge du stewardship ainsi que de la stratégie d'investissement durable et du reporting y relatif. Elle comprend environ 30 professionnels de la durabilité et du stewardship, disposant d'une expertise couvrant la gouvernance, la recherche sectorielle, les politiques, le climat, la nature, le reporting ainsi que le stewardship et le dialogue avec les émetteurs.³⁹ Les membres de l'équipe disposent en moyenne de plus de huit ans d'expérience en durabilité ou en stewardship, et de plus de douze ans d'expérience dans l'industrie, certaines personnes ayant plus de 18 ans d'expérience dans des fonctions similaires.⁴⁰

Répartie sur plusieurs sites en Europe et dans la région Asie-Pacifique, l'équipe couvre un large éventail d'activités liées à l'intégration et à l'exploitation ESG, à l'engagement, aux politiques, au développement de produits, aux ventes et au marketing, ainsi qu'au vote par procuration. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les équipes d'investissement plus larges du gestionnaire, notamment en soutenant les analystes dans la production de recherches ESG et la conduite d'engagements spécifiques auprès des entreprises. Elle contribue également aux résultats des engagements thématiques, avec l'appui des analystes sectoriels, et accompagne les gérants dans l'intégration des critères ESG dans leur processus d'investissement, notamment via la fourniture d'outils exclusifs, de formations et de cadres méthodologiques.

L'équipe soutient également l'engagement des clients, l'élaboration et la mise en œuvre de cadres produits, ainsi que les rapports de durabilité d'entreprise, en étroite collaboration avec les fonctions Conformité, Gestion des risques et Affaires juridiques. Elle est responsable du suivi des progrès réalisés au regard des objectifs de durabilité de Fidelity, ainsi que des objectifs en matière d'investissement durable et d'engagement.

De plus amples informations sur les ressources liées à l'engagement actionnarial et leur déploiement sont disponibles dans nos [Principes d'investissement durable](#) et notre [rapport annuel sur le développement durable et le stewardship](#).

Fidelity dispose également d'une équipe dédiée Santé, Sécurité et Durabilité (HSS) au sein de sa fonction Corporate Property Services. Cette équipe HSS, composée de quatre employés à temps plein (ETP) répartis entre différentes régions, accompagne l'entreprise dans la gestion des impacts, risques et opportunités en lien avec le climat et la nature dans ses activités, et est responsable de la mise en œuvre et du suivi du système de management environnemental de l'entreprise.⁴¹ Elle est par ailleurs soutenue en continu par des experts externes.

En complément de ces deux équipes dédiées, plusieurs fonctions clés (distribution, produits, conformité, technologie et achats) bénéficient également de spécialistes métiers qui contribuent à l'intégration des enjeux de durabilité dans les activités courantes de l'organisation.

³⁹ Les ETP Durabilité représentent environ 6 % de l'ensemble des fonctions d'investissement (environ 470 professionnels de l'investissement : gérants, analystes, traders, responsables de division, ingénieurs de portefeuille et économistes), ainsi que des fonctions de recherche, de support et d'analyse en investissement durable.

⁴⁰ Source : Fidelity International, au 31 décembre 2025.

⁴¹ Notre système de management environnemental prend en compte à la fois les aspects liés au climat et à la nature.

Formation et développement des compétences

Afin de soutenir la mise en œuvre efficace de ses activités d'investissement durable et de stewardship, Fidelity a mis en place un programme de formation et de développement des compétences visant à renforcer l'intégration des connaissances et de l'expertise en matière de durabilité dans l'ensemble de l'entreprise. Dispensées au moyen de ressources internes et externes, les formations sont adaptées, le cas échéant, aux besoins des différentes équipes, juridictions et exigences réglementaires.

Le contenu des formations est régulièrement mis à jour afin de tenir compte de l'évolution des marchés, des produits et du cadre réglementaire. Au cours de l'année, nous avons organisé des sessions de formation facultatives à la durabilité à destination des collaborateurs, consacrées à des thématiques clés de l'investissement durable⁴² et souvent animées par les spécialistes de l'équipe Durabilité. En 2025, les sujets abordés comprenaient notamment l'évolution du cadre réglementaire, l'intégration des facteurs ESG par Fidelity ainsi que les tendances en matière de stewardship et de vote.

L'équipe Sustainability veille par ailleurs à développer en continu ses connaissances techniques afin de soutenir plus directement les activités de stewardship et d'investissement durable. À cette fin, elle a recours à différentes formes d'apprentissage autonome, notamment par le biais de webinaires, de la recherche sell-side et de conférences.

Par ailleurs, l'équipe HSS organise régulièrement des sessions d'information, de formation et de sensibilisation destinées à des groupes de collaborateurs ciblés, afin de promouvoir une culture dans laquelle chaque employé peut contribuer à l'objectif de Fidelity consistant à offrir un environnement de travail sûr et sain tout en réduisant notre impact environnemental.

Ressources financières

En tant que société privée, Fidelity ne publie pas d'informations financières détaillées au-delà de celles figurant dans ses comptes annuels. Nous continuons à consacrer des ressources à l'intégration des considérations de durabilité dans la recherche, les processus d'investissement, la conception des produits ainsi que dans nos propres activités opérationnelles. À titre d'exemple, en 2025, les dépenses liées à la gestion de la transformation technologique et opérationnelle en matière de durabilité au sein de la gestion d'investissement, ainsi qu'à l'acquisition de données ESG externes, se sont élevées à environ 8 millions de dollars.

Dans le cadre de nos activités opérationnelles, nous avons également investi à hauteur de 180 000 dollars dans des licences et certifications destinées à l'intégration et à la gestion systématique des données environnementales.

Du fait de nos efforts d'intégration, une part importante des dépenses liées aux enjeux ESG est intégrée aux budgets opérationnels courants des différentes fonctions et divisions de l'entreprise et n'est donc pas suivie en tant que poste de coût distinct.

⁴² Des sessions sont également proposées aux équipes de distribution mondiales afin de les sensibiliser aux enjeux de durabilité.

Fournisseurs de données

Nous procédons régulièrement à des examens de nos sources de données ESG afin de nous assurer de leur adéquation permanente et d'évaluer l'atteinte des objectifs de durabilité concernant nos produits soumis au règlement SFDR de l'Union européenne ou aux exigences SDR britanniques, ainsi que nos produits promouvant des caractéristiques ESG (non labellisés). En outre, nous évaluons en continu les capacités des fournisseurs de données tiers. Lorsque des lacunes de données sont identifiées, nous cherchons à développer des outils exclusifs complémentaires afin d'y remédier et de fournir d'autres éclairages sur la performance des entreprises en matière de durabilité.

Les fournisseurs de données externes sont soumis à un processus de sélection fondé sur des critères prédéfinis. Chaque prestataire fait l'objet d'une évaluation approfondie avant toute décision de recourir à ses services. Lors de la sélection et de l'intégration d'un nouveau fournisseur, nous évaluons ses capacités, ses ressources, ses coûts ainsi que ses dispositifs de contrôle. La qualité des données ESG fournies par des tiers fait l'objet d'un suivi continu au moyen d'analyses statistiques visant à vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des données.

Lorsque nous estimons que les données fournies par les sociétés en portefeuille ou par des fournisseurs tiers de données ESG peuvent être obsolètes ou inexactes, nous pouvons collaborer avec le fournisseur concerné afin d'en améliorer la qualité.



Avertissement

Le présent rapport et les informations qu'il contient doivent être interprétés avec prudence, dans la mesure où leur élaboration repose sur un volume important de données, de méthodologies, d'hypothèses, de jugements et d'estimations établis à un moment donné.

La compréhension de la nature, des effets du changement climatique, ainsi que des données, indicateurs, méthodologies et de leurs incidences continue d'évoluer. Il n'existe pas encore de normes de marché pleinement établies, et tant ces référentiels que les cadres réglementaires sont en constante évolution. Cette situation est susceptible d'entraîner des révisions importantes des données publiées et des objectifs fixés, ainsi que de limiter la comparabilité des informations d'une période à l'autre.

Des choix subjectifs sont effectués concernant, entre autres, les émissions financées, les émissions liées à nos activités opérationnelles, l'élaboration des cartes thermiques pour les impacts et les dépendances en lien avec la nature, et l'analyse de scénarios. Nos déclarations concernant le principe de matérialité reposent sur un nombre plus important d'hypothèses et d'estimations que celles utilisées dans le cadre de l'information financière. Cette observation vaut à la fois pour le climat et pour la nature, mais elle est particulièrement pertinente s'agissant des enjeux liés à la nature. La qualité des données utilisées pour produire les informations

relatives au climat et à la nature n'est pas comparable à celle des données financières. À l'issue de contrôles de qualité, nous pouvons être amenés à exclure certains émetteurs de nos calculs lorsque les données sont jugées insuffisamment fiables. S'agissant de la nature, nous manquons de données de localisation et sur les écosystèmes pour pouvoir juger de la matérialité. Lorsque des jugements ont été exercés, les estimations ou hypothèses retenues peuvent ultérieurement se révéler inexactes. Par ailleurs, l'horizon temporel particulièrement long de certaines informations rend l'évaluation de leur matérialité intrinsèquement incertaine.

Un nombre significatif de déclarations prospectives est inclus dans ce rapport, ou y est implicite, dont les résultats sont incertains et susceptibles d'évoluer. Celles-ci incluent notamment, sans s'y limiter :

- la mise en œuvre, dans des délais appropriés, des politiques publiques découlant de traités internationaux relatifs au climat ou à la nature, tels que l'Accord de Paris ;
- le changement climatique, la perte de nature et la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente face aux enjeux liés à la nature, y compris le risque que le Groupe n'atteigne pas ses objectifs ;
- les émetteurs dans lesquels nous investissons pour le compte de nos clients

peuvent ne pas atteindre leurs objectifs climatiques, ou ne pas définir et mettre en œuvre des objectifs liés au climat et/ou à la nature ;

- les résultats des analyses de scénarios climatiques et les modèles utilisés ;
- le développement des scénarios relatifs à la nature et notre capacité à les intégrer à l'avenir ;
- les risques environnementaux, sociaux, géopolitiques et économiques ;
- l'engagement du Groupe à continuer de fournir des résultats satisfaisants à ses clients ;
- la capacité du Groupe, en collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes, à gérer et atténuer efficacement les risques, opportunités, dépendances et impacts en lien avec la perte de nature et le changement climatique ; et
- le plan de transition climatique et la feuille de route Nature du Groupe.

Ces déclarations prospectives, ainsi que les autres données financières ou statistiques présentées dans ce rapport, comportent des risques et des incertitudes, dans la mesure où elles se rapportent à des événements ou circonstances futurs qui échappent au contrôle du Groupe. Elles ne doivent donc pas être considérées comme exhaustives.

Pour élaborer ce rapport, nous nous sommes appuyés sur des fournisseurs de données externes ainsi que sur leurs sources, méthodologies et modèles relatifs au climat, à la nature et à la finance, notamment les modèles de scénarios, la base de données ENCORE et les indicateurs PAI liés à la nature. Chacun de ces éléments est susceptible d'évoluer indépendamment de notre volonté.

Ces modèles peuvent être particulièrement sensibles aux hypothèses et à de nombreux facteurs, notamment aux processus appliqués ainsi qu'à la qualité des données utilisées. Par conséquent, ces éléments peuvent influencer de manière significative la précision des résultats obtenus ainsi que les conclusions qui en sont tirées.

À mesure que progressent les connaissances mondiales relatives aux effets du climat et de la nature, aux données, indicateurs et méthodologies, ainsi qu'aux risques, opportunités, dépendances et impacts, l'évaluation de la matérialité réalisée par le Groupe et son plan de transition climatique continueront d'évoluer, de même que sa capacité à analyser et à publier des informations relatives au climat et à la nature. En conséquence, certaines informations climatiques présentées dans ce rapport sont susceptibles d'être modifiées, mises à jour, recalculées ou retraitées à l'avenir.

Compte tenu des limites décrites ci-dessus, les résultats pourraient différer de manière significative des déclarations prospectives et des objectifs.

Informations importantes

Le présent document est établi par Fidelity International, qui désigne le groupe de sociétés constituant la structure globale de gestion d'investissements fournissant des produits et services dans les juridictions désignées en dehors des États-Unis d'Amérique. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited.

L'ensemble des produits ou services décrits dans le présent document ne sont pas nécessairement disponibles dans toutes les juridictions ni pour tous les types d'investisseurs. La diffusion du présent document ainsi que la disponibilité des produits et services qui y sont décrits peuvent être soumises à des restrictions légales dans certaines juridictions. Il appartient à toute personne en possession du présent document de se conformer à l'ensemble des lois et réglementations applicables dans toute juridiction concernée.

Les informations et appréciations contenues dans ce document sont fournies de bonne foi et sont réputées exactes à la date de publication. Toutefois, aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur adéquation à un objectif particulier. Certaines déclarations figurant dans le présent document reposent sur des attentes, estimations, projections, opinions et/ou convictions actuelles et constituent des « déclarations prospectives » reconnaissables notamment à l'emploi de termes tels que « pouvoir » et « devoir » employés au conditionnel, « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « croire » ou de formulations comparables, ainsi que de leurs formes négatives. Aucune déclaration ni garantie n'est donnée concernant ces déclarations prospectives, et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux qui y sont décrits ou envisagés. En conséquence, les investisseurs ne devraient pas s'appuyer sur ces seules déclarations prospectives pour prendre leurs décisions d'investissement.

Aucune disposition du présent document ne constitue une offre, une invitation ou une sollicitation visant à acheter ou vendre des valeurs mobilières, des instruments financiers ou des services, ni ne doit être interprétée comme un conseil en investissement, juridique, fiscal ou autre. Fidelity International décline toute responsabilité au titre de toute perte résultant de l'utilisation du présent document ou de son contenu.

Tout investissement comporte des risques, y compris un risque de perte en capital. Les informations présentées ont été préparées sans tenir compte des objectifs, de la situation financière ou des besoins particuliers de quelque personne que ce soit. Avant toute décision d'investissement, les destinataires sont invités à examiner leur situation personnelle et à consulter, le cas échéant, leurs propres conseillers professionnels.

Le présent document peut contenir des informations, données ou contenus provenant de sources tierces, ou avoir été élaboré à partir de tels éléments. Bien que Fidelity considère ces informations comme fiables, celles-ci n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur actualité. Fidelity décline toute responsabilité au titre des erreurs ou omissions pouvant affecter ces contenus tiers, ainsi qu'au titre des résultats obtenus à partir de leur utilisation.

Certaines informations ©2026 MSCI ESG Research LLC. Reproduites avec autorisation ; toute rediffusion interdite. Bien que les fournisseurs d'informations de Fidelity International, y compris notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent leurs informations auprès de sources qu'ils jugent fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données présentées. Aucune des Parties ESG ne fournit de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit et les Parties ESG déclinent expressément toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier concernant ces données. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions pouvant affecter ces données. Sans préjudice de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne pourra en aucun cas être tenue responsable de dommages directs, indirects, particuliers, punitifs, consécutifs ou de toute autre nature (y compris la perte de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Source des données carbone : données fournies par ISS ESG. Tous les droits afférents aux informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (« ISS ») appartiennent à ISS et/ou à ses concédants de licence. ISS ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit et décline toute responsabilité au titre des erreurs, omissions ou interruptions affectant les données fournies.

Source des données liées à la taxonomie de l'UE : données fournies par Clarity AI. Bien qu'un soin raisonnable ait été apporté à la préparation et à l'analyse des données mises à disposition via la solution Clarity (les « Données »), Clarity décline, dans toute la mesure permise par la loi, toute garantie expresse ou implicite ainsi que toute responsabilité concernant les Données, y compris notamment toute garantie d'absence d'erreur, de non-violation des droits de tiers (y compris des droits de propriété intellectuelle), d'exactitude, d'exhaustivité, de fiabilité, d'actualisation ou d'adéquation à un usage particulier ou aux attentes du destinataire. Clarity décline également toute garantie quant à la conformité des Données à une législation, un décret ou toute autre disposition réglementaire spécifique.

Le présent document et son contenu sont la propriété de Fidelity et ne peuvent être reproduits, diffusés ou publiés sans l'autorisation écrite préalable de Fidelity. En cas de divergence entre la version anglaise du présent document et toute traduction, la version anglaise fera foi.

CP202606